

armor

n° 1

magazine mensuel de la vie bretonne

DES BRETONS
EN PRISON

LES PEUPLES
dans l'angoisse

Le dossier de la
REFORME
REGIONALE

L'AGRICULTURE
ET L'EUROPE

NANTES
CAPITALE?

PICOU

MARS 1969

1, rue la Chalotais - RENNES

14, rue de la Vacquerie - PARIS

Le numéro 2 Francs



ERON une région envoûtante

BRULERIE

MODERNE

à GUINGAMP

Téléphone 3.27



20, RUE DE LA MADELEINE

PRODUCTION JOURNALIÈRE

ET N'oubliez pas de réclamer : LE CAFÉ MOULU **ANDRÉ**



Gratuité Toutes opérations en espèces, chèques bancaires, virements postaux, effectués sans frais

Disponibilité Tous les retraits sont effectués à vue

Rentabilité Livret ordinaire : 3 % EXEMPT D'IMPOT

Sécurité Abri du vol, de la perte, de l'incendie

Discretion Secret professionnel

Tous ces avantages vous sont offerts par la

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Guingamp

11, RUE MARECHAL-JOFFRE

Succursales à : BEGARD — BELLE-ISLE-EN-TERRÉ — CALLAC — GOUDELIN — PONTRIEUX
SAINT-NICOLAS-DU-PELEM — ROSTRENNEN-Permanences à : BRINGOLO — LOUARGAT — PLOUGAT

CHANTIERS NAUTIQUES

FABRIQUE D'AVIRONS, DE PAGAIES,
MANCHES DE GAFFE
DERIVEURS - CANOTS BRETONS
PRAMES - BOIS PLASTIQUE

BEL ORME

PLOUMAGOAR - GUINGAMP - Tél. 82

Fournisseur des Arsenaux, de l'Armement
et de la Marine Nationale



armor

magazine mensuel de la vie bretonne

N° 1 - première année - mars 1969

Prix : 2 francs

Directeur général : YANN POILVET

Direction-rédaction : Rennes, 1, rue La Chalotais -
tél. 30.41.17 * Paris (11^e), 14, rue de la Vacquerie *
Etampes (91), 6, rue Saint-Martin - tél. 12.58.

ADMINISTRATION - PUBLICITE

Raymond Housard, 14, rue de la Vacquerie
Paris (11^e) - tél. 805.91.24
Abonnement d'un an : 20 F (C.C.P. Yann Poilvet,
Paris 5435-32).

SOMMAIRE TAOLENN SOMMAIRE

EDITORIAL	3 • Simple, ouvert, confiant.
LES EVENEMENTS EN BRETAGNE ET EN FRANCE	5 • Des Bretons en prison (Morvan Duhamel). 10 • Points de repère. 11 • Le dossier du mois : la réforme régionale (Yann Poilvet). 15 • Sondages : quelle capitale pour la Bretagne ? 18 • Les Bretons parlent aux Bretons : quid de 1969 ? (Bobet, Poher, Lebesque, Onno, Glenmor, Pondaven, Queffelec).
POLITIQUE INTERNATIONALE	20 • Angoisse et espérance des peuples (Edouard Ollivro). 23 • Comme si, à Jersey, des fusées étaient braquées sur la Bretagne.

Spécial Quiberon



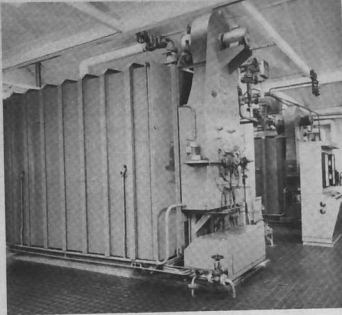
Le port d'Auray

Une région envoûtante

ECONOMIE	33 • L'agriculture bretonne, solidaire de l'Europe (Arthur Charles). 34 • La civilisation paysanne bretonne (Yann Brekilien). 36 • La pêche de haute-mer en Grande-Bretagne et dans le monde (C. Kerouedan). 38 • Brest, centre tertiaire. 39 • Le logement et l'urbanisme dans les Côtes-du-Nord. 40 • Pour une chaîne régionale hôtelière en Bretagne (J.L. Justin).
CULTURE et VARIETES	43 • Guy Mahé (Henri Yvergniaux). 44 • Corot en Bretagne (Freddy Noël). 46 • La critique de Robert Vrinat. 47 • Ar yez « danjeruz ». 48 • Les chroniques. 53 • Picou, fils de son père, un roman d'Edouard Ollivro.

A votre disposition dans votre région des techniques* et un service réputés dans le monde entier

Quels que soient les dimensions et les besoins de votre entreprise, l'une ou l'autre des productions Babcock-Atlantique l'intéresse et contribuera à son expansion. En choisissant du matériel Babcock-Atlantique, vous profiterez de la haute technicité et de la longue expérience d'une firme habituée à résoudre les problèmes industriels les plus complexes dans tous les pays. Et vous bénéficierez sur place, à tout moment, de l'assistance technique que, seule, une grande société peut offrir. Babcock-Atlantique est présent dans votre région. Une équipe d'ingénieurs et de techniciens s'y tient à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller, pour installer, mettre en service et entretenir les matériels Babcock-Atlantique. En chaque circonstance, nos responsables régionaux mettront tout en œuvre pour que vous soyez un client satisfait.



*Chaudières à vapeur et à eau chaude. Chaudières de récupération et de régénération. Parcs à hydrocarbures. Froid industriel. Matériels de sucreries. Chaudronnerie lourde. Énergie nucléaire. Chaînes de récupération pour tous procédés industriels. Matériels de raffineries de pétrole. Broyeurs et grilles mécaniques. Brûleurs et foyers spéciaux. Transport de gaz liquéfiés. Manutention et levage.



BABCOCK-ATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL

48, rue La Boëtte - Paris 8^e
Tél. : 256.68.00
Télex : 29.027

AGENCES

33 - Bordeaux-Bègles - 77, rue Anatole-France - Tél. : 91.90.57
59 - Lille - 4, Place du Maréchal-Leclerc - Tél. : 57.64.93
69 - Lyon - 101, bd des Belges - Tél. : 24.31.98
13 - Marseille - 27, rue Jean-Rameau - Tél. : 42.63.49
34 - Montpellier - 35, rue Ernest-Michel - Tél. : 92.37.60
54 - Nancy - 47, rue Henri-Poincaré - Tél. : 52.64.09
75 - Paris 8^e - 48, rue La Boëtte - Tél. : 256.68.00
35 - Rennes-La Mézière (Montgerval) - Tél. : 122 et 125 La Mézière
76 - Rouen - 46, Rampe Beauvoisine - Tél. : 71.38.23

USINES

93 - La Courneuve
44 - Saint-Nazaire
93 - Saint-Denis
50 - Cherbourg (S.C.C.)
06 - Vrinque-aux-Bois (Ets Ricat)

REPERE 75

éditorial

NOUS lançons un périodique.

- Hebdomadaire ?
- Non, mensuel.
- Quel titre ?
- « ARMOR ».

L'ami qui marche sur le quai de la gare de Rennes est un professionnel de journalisme. Il connaît son métier comme le paysan connaît sa terre.

— C'est toujours une aventure que de lancer un journal... Tenez, regardez ce kiosque. Deux cents titres au moins !... Alors, un titre parmi d'autres ! Un titre en plus des autres !... Et pourtant, il faut essayer. Et réussir. Il y a sûrement place en Bretagne pour un mensuel. Quelque chose de simple, d'ouvert, de confiant.

Oui, c'est toujours une aventure. Mais il est exact aussi que l'opinion bretonne veut un magazine.

Pour faire de grandes choses il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux.

(MONTESQUIEU).

SIMPLE. Il est devenu de mode de parler un langage compliqué, souvent incompréhensible et tel roman qui vient d'obtenir un prix littéraire ne peut se lire au-delà de la première page...

« ARMOR » se voudra simple, utilisant les mots des hommes simples, parlant de ce qui intéresse l'homme de la rue... Cet homme que nous côtoyons dans les rues de Brest ou de Loudéac, sur la place de Baud, de Janzé ou de Chateaubriand, ou encore dans l'agitation du quartier Montparnasse.

OUVERT

Un homme triste, comment le prendrai-je pour faire le bonheur des autres, puisqu'il est incapable de se rendre lui-même heureux.

(HENRI IV.)

OUVERT. « ARMOR » sera essentiellement breton.

La Bretagne, c'est sa vocation en même temps que sa raison d'être. Il y a une âme bretonne à défendre, des intérêts bretons à promouvoir. Dans ce domaine, aucune compromission. Pas plus de reste qu'une stérile agressivité.

Journal breton ; mais ouvert sur le destin du monde. Il est étrange que l'on ait fait au Breton, la réputation d'un casanier. Qui, en France, a parcouru plus que lui les mers et les ports du monde ? « Suez, j'y ai passé 62 fois ; le Cap-Horn, je connais ; Manille, j'en reviens. »

...Et les soldats, les commerçants, les missionnaires répandus à travers les continents... Planté à la pointe de l'Eurasie comme à la face de l'Océan, le Breton est au moins aussi capable que d'autres de communier aux joies et aux souffrances de l'univers.

CONFIANT. En l'avenir de la Bretagne d'abord. Un homme politique du Sud-Ouest disait récemment en public : « La Bretagne est sûre de s'en sortir. La lutte sera peut-être longue et difficile, mais l'issue ne fait pas de doute, et la raison en est simple : jamais peut-être une province française n'a suscité autant de dévouement de la part de ses enfants... »

Confiant, comme un athlète qui connaît les difficultés de la course, mais qui s'est bien entraîné et ira jusqu'au bout.

Confiant aussi dans la vie. Il n'est pas vrai que l'homme soit une fourmi aveugle, traînant sans but un fardeau trop lourd. Autour de lui, de même qu'il crée le pain, l'homme peut créer le bonheur... Prenez le métro : voyez tous ces visages concentrationnaires... Le Breton a encore la joie, la vraie, celle qui naît de l'équilibre entre l'homme et le milieu pour lequel il est fait...

« ARMOR » essaiera de combattre pour les valeurs humaines et de contribuer au bonheur des Bretons.

ARMOR

Il y a une âme bretonne. Il faut la confronter avec les idées et les faits dans le monde. C'est cela

ARMOR.

CONFIANT

BRETAGNE ET MARINS

"ELEC'H MA TREMEN AN HEOL E TREMEN UR BREIZHAD"
(Là où passe le soleil, un breton passe)

La mer, aux mille caprices, a, depuis toujours, exercé une emprise fascinante sur les hommes, emprise à laquelle le Breton a souvent succombé et succombe encore. Est-ce dû à son tempérament particulier ou à l'occasion créée par 2 000 km de côte, nul ne saurait, sans doute, être affirmatif à cet égard, mais les statistiques prouvent que, dans les métiers de la mer, les Bretons occupent toujours une place prépondérante.

Ceci est d'ailleurs pleinement démontré avec la Compagnie des Messageries Maritimes, dont la moitié des états-majors et équipages est originaire de Bretagne.

Comme chacun sait, les navires des Messageries Maritimes font le tour du monde et sur toutes les mers, sur tous les océans, le pavillon M.M. à coins rouges atteste, s'il en est besoin, que le proverbe breton : « Elec'h ma tremen an heol e tremen ur breizhad » est toujours vrai.

Mais la Compagnie des Messageries Maritimes — comme d'ailleurs les autres armements au long cours — n'est pas seulement une compagnie de navigation dont les navires se rencontrent à Panama, à Sydney, à Kobé, à Bombay, à Tamatave ou aux Kerguelen, c'est aussi, à sa manière, une industrie bretonne, puisque aussi bien, sur un effectif total de quelque 3 500 navigants, 1 500 au moins sont, non seulement originaires de Bretagne, mais y ont maintenu leurs attaches familiales et cela, bien qu'aucun des ports bretons — à l'exception de Nantes — se voit régulièrement touché par les navires longs courriers.

Il faudrait encore y ajouter les retraités qui, après avoir couru le monde durant des années sous le pavillon M.M., ont tenu à terminer paisiblement leur existence sous le ciel pommelé de notre pays, tout à côté de la mer.

Ces navigants — éloignés de leurs foyers pendant quatre à cinq mois — y délèguent une large partie de leur solde et c'est ainsi qu'une masse monétaire d'une cinquantaine de millions de francs se trouve apportée, chaque année, par la Compagnie, à l'économie bretonne.

Etant donné la dispersion des familles sur l'ensemble des cinq départements, nous sommes, évidemment, loin de l'industrie classique, laquelle, implantée localement, serait génératrice d'une agglomération avec tout le développement que cela comporte : commerces, écoles, professions libérales, services publics, etc.

Néanmoins, la Compagnie des Messageries Maritimes peut considérer, à bon droit, qu'elle contribue au développement d'une activité économique en Bretagne et, sans risque de contredit, on peut donc affirmer que les grands armements au long cours et, dans une certaine mesure, la « Royale » peuvent être rangés parmi les industries bretonnes.

C'est, toutefois, une industrie peu banale, puisqu'elle n'a, en Bretagne, ni usine, ni fumées, ni toutes ces laideurs qui, généralement, caractérisent un centre industriel.

J. LE GOAS.

les grands problèmes ar hudennou braz

DES BRETONS EN PRISON



par
Morvan Duhamel

La violence et le terrorisme sont, hélas ! devenus un moyen d'expression usuel. Les résultats positifs qu'ils procurent leur confèrent même une sorte de légitimité croissante. Notre enseignement aurait-il été réformé sans les barricades ? La loi d'orientation agricole aurait-elle été votée sans les révoltes de paysans ? La Bretagne n'aurait-elle pas été pénalisée dans ses coûts de transport ferroviaire si, en 1963, quelques hommes résolus ne s'y étaient pas opposés par la force ?

Le maniement des explosifs en Bretagne a marqué une nouvelle étape dans l'utilisation de la violence, un nouveau stade dans le désordre. Cela doit être déploré, y compris par ceux qui estiment juste la cause ainsi défendue. Dans toute société constituée, il faut se résigner à préférer l'injustice au désordre.

••

La poursuite des attentats comportait également un danger politique indéniable. La réforme régionale préparée, ainsi que l'a annoncé le Chef de l'Etat à Lyon en mai dernier, la fin de « l'effort multiséculaire de centralisation ». Même jugée insuffisante, elle va dans le sens des préoccupations de ceux qui entendent « combattre les abus des fonctionnaires français en Bretagne. »

Dès lors, pourquoi avoir continué ces attentats et donné un argument aux adversaires de la réforme qui brandissent l'épouvantail d'une dislocation de la France ? Pourquoi avoir enfreint les consignes de trêve données et répétées, au risque de faire revenir le Président de la République sur ses intentions ? Pourquoi avoir fourni l'occasion d'une répression non seulement « cruelle pour la sensibilité bretonne », comme l'a dit le président René Pleven, mais également capable, par l'ampleur du mouvement ainsi en

partie mis à jour, d'effrayer les partisans de la régionalisation au sein du gouvernement et de l'administration ?

Comprendre...

Exprimer sa réprobation ne dispense toutefois pas de l'effort de comprendre — exigence d'autant plus impérative que les emprisonnements collectifs n'ont jamais ramené de retour durable à l'ordre. Trois points méritent en particulier réflexion.

En premier lieu, les auteurs des attentats ont multiplié les précautions pour éviter d'atteindre des personnes et ils n'en ont pas atteint. Même si, ce faisant, ils accroissaient leurs propres risques, n'est-ce pas parce que les membres du groupe nantais sont demeurés le plus tard possible auprès des bâtiments visés que leur voiture a été repérée, facilitant leur arrestation ? Cela doit être porté à leur crédit.

En second lieu, les attentats s'étaient raréfiés sensiblement depuis l'été, des appels à une suspension totale avaient même été lancés, motif pris des satisfactions que la réforme régionale promettait aux aspirations de la Bretagne et que le Chef de l'Etat allait en personne venir annoncer. Belle preuve, si besoin est, que la lutte ainsi entreprise avait pour objet non pas de séparer la Bretagne de la France, mais de la « libérer » du centralisme excessif entravant son développement !

Certes, ces appels n'ont pas été entendus partout, notamment en Loire-Atlantique. Mais n'est-ce pas dans une large mesure parce qu'avant même la fin

de la consultation, la séparation de ce département du reste de la Bretagne fut donnée comme étant déjà décidée, irrévocable ? On doit donc déplorer les funestes interventions opérées en ce sens par des fonctionnaires et personnalités de haut rang.

Sans doute peut-on même parler à propos de ces interventions (comme d'ailleurs à propos de certains excès ultérieurs des autorités de police à l'encontre de militants ayant cessé toute pratique de la violence), de véritables provocations visant à stimuler l'action du F.L.B. et à amoindrir par contre-coup l'étendue de la réforme.

LA BRBA VOTRE BANQUE POPULAIRE

Fera fructifier votre EPARGNE aux meilleures conditions
INTERETS DE 3 % A 5,80 %
Compte sur Livret, Epargne-Logement, Bons de Caisse

Mais aussi pour TOUS une gamme complète de CREDITS AUX TAUX LES MEILLEURS.
Prêt au Commerce, à l'Industrie, Prêt à l'Artisanat, Prêt immobilier (même sans hypothèque), Prêt personnel, etc.
Il y a toujours une solution B.R.B.A. Interrogez-nous.

ENTREPRISE DE BATIMENTS ET CIMENT ARME

M^{me} V^e Pierre BROSOLO

99, rue du Port de Pêche — 56-QUIBERON
Téléphone 1.22

DUVERT Tél. 3.59

Rue Coudé, 56-AURAY

MEUBLES TOUS STYLES
AGENCEMENTS DE MAGASINS ET DE BUREAUX
TOUS TRAVAUX FORMICA

BATIMENT — PREFABRICATION
Plans et devis sans engagements

Etablissements BLAVEC

Route d'Auray à LOCMARIAOUER
Téléphone 148 St-Philibert

La peau de chagrin...

Enfin, cette réforme, telle qu'on s'est mis peu à peu à la présenter, s'éloignait de façon sensible des projets initiaux qui avaient suscité tant d'espoirs en Bretagne. L'élection au suffrage universel d'au moins une partie des conseillers régionaux semblait avoir été abandonnée. L'exécutif régional serait confié à un préfet au statut pratiquement inchangé. On ne parlait plus de la promotion des valeurs culturelles régionales à l'école et à la radio-télévision. La décentralisation de l'enseignement avait disparu, alors que le Chef de l'Etat avait souhaité, dans son entretien télévisé avec Michel Droit, le 7 juin dernier, « que les ensembles universitaires soient adaptés localement à la vie régionale et que, par conséquent, ils aient chacun leur caractère particulier... »

Tout paraissait donc indiquer que la volonté du Président de la République était battue en brèche par une conjuration de partisans, affirmés ou cachés, de la centralisation, et que ces derniers l'avaient partiellement emporté. Lors de son voyage à Rome, Georges Pompidou a d'ailleurs confirmé, à propos de la réforme régionale, que « toute une fraction jacobine au gouvernement français y est opposée ». (« Le Monde », 19 janvier).

Or une réforme régionale devenant peau de chagrin et coupant la Bretagne de sa zone industrielle la plus développée ne représente pas une novation suffisamment attractive pour calmer les jeunes impatiences bretonnes. D'où des réactions de dépit aisément compréhensibles.

Des hommes de qualité...

Le nombre des Bretons arrêtés, la haute qualité morale, sociale et spirituelle de plusieurs d'entre eux, ont frappé l'opinion. Elle ne croit pas, et pour cause, que ces hommes âgés dans l'ensemble de dix-huit à quarante ans soient des « collaborateurs » non repentis. On lui a confirmé, mais elle le pressentait, qu'ils n'ont pas été déterminés de l'étranger, même si des voix là-bas ont voulu parler en leur nom. Au contraire, chacun a pris conscience qu'en risquant leur situation, leur liberté, voire leur vie, ils ont porté témoignage de la gravité du problème breton.

D'où, en Bretagne, l'actuelle mobilisation pour assurer la défense des emprisonnés, expliquer le sens de leur engagement, aider leurs familles...

Puisque nous sommes encore à la période des vœux, que souhaiter, sinon que très vite une réforme régionale non édulcorée et une plus juste répartition des crédits nationaux d'investissements viennent mettre fin au malaise de la Bretagne et, la clémence aidant, ramènent tous ses enfants sur la voie de l'action légale et constructive.

MORVAN DUHAMEL

La presse, les personnalités et

Jamais sans doute la Bretagne n'a vu autant de journalistes que les semaines dernières. D'autre part, un certain nombre de responsables bretons ont eu le courage de dire ce qu'ils pensaient face aux événements récents. La condamnation des méthodes de violence utilisées par le F.L.B. est presque unanime. Mais tous aussi essayent de comprendre pourquoi...

Nous voulons, pour l'Histoire, fixer quelques citations. Mais précisons-le, elles sont fort incomplètes : chaque jour, la presse de Bretagne, de France et du monde entier, sans parler de la radio et de la télévision, consacre des chapitres entiers aux événements de Bretagne...

• **MISSION BRETONNE** : « Le nationalisme breton actuel se distingue nettement de celui qui l'a précédé. Il s'appuie davantage sur les conditions de vie, demeurées médiocres dans les régions pauvres, sur le manque d'emplois, sur le maintien d'une émigration demeurée forte, que sur les conditions dans lesquelles la Bretagne a été rattachée à la France. Il s'appuie encore sur la prise en mains de tous les postes importants de l'activité industrielle, administrative, politique, par des non-

• **NORD MATIN** : « La présence de prêtres conterne l'Elysée. L'affaire se révèle ainsi beaucoup plus sérieuse — et embarrassante — qu'on ne l'avait cru. La suite ne manquera certainement pas d'intérêt. On apprendra dans quelle mesure il aura pu y avoir mystification ou provocation. »

• **LA JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE** : « La J.E.B. tient à souligner les différences fondamentales qui sépa-

rent un contingent de personnes interpellées par la police. Ce canton a perdu 103 % de sa population entre les deux recensements, de 1962 à 1968. L'unité nationale a pour corollaire la solidarité nationale. Les obligations qu'elle impose à tous les Français ont pour contrepartie naturelle la certitude d'appartenir à une communauté qui traite avec la même sollicitude tous ses membres. Or, certaines parties de la Bretagne ont eu trop longtemps le sentiment d'être abandonnées au déclin.

les mouvements devant les

Bretons. Et il se réfère aux appels du Chef de l'Etat en faveur des minorités pour conclure : « Pourquoi le Québec, le Biafra, et pas nous ? Derrière les inculpés, il y a toute la masse des régionalistes, qui n'ont pas voulu les suivre, mais qui, un jour ou l'autre, ont été ou sont encore un peu des révoltés. »

• **L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE** : « L'importance même des arrestations effectuées, l'émotion qu'elle soulève dans l'opinion publique ébranlent soigneusement la légende officielle de la demi-douzaine d'autonomistes. Le comité directeur de l'U.D.B. proteste, en outre, contre le fait que le gouvernement français, seul responsable de la situation en Bretagne, se livre à une répression révélatrice du caractère colonial de notre pays. Il appelle, enfin, le peuple breton à tirer toutes les conclusions de cet état de choses et notamment à lutter pour la libération de nos compatriotes emprisonnés et à rejoindre le combat de l'U.D.B. »

• **LE FIGARO** : « Il n'est pas certain que le coup de filet de la police ait atteint le résultat souhaité. Deux choses ont frappé la population : d'abord, le grand nombre des arrestations ; ensuite, la présence parmi les gens arrêtés d'hommes connus et respectés. »

rent de manière évidente des activistes à la situation politique ambiguë et aux antécédents douteux d'avec, le mouvement régional progressiste pour qui la mise en place d'institutions régionales n'est qu'un moyen d'aboutir à la décolonisation intégrale de la région. »

• **L'ÉVÊCHE DE SAINT-BRIEUC** (chanoine Henri Gloaguen) : « Aujourd'hui, les idées de participation et de régionalisation ne sont-elles pas prônées par des personnes représentant un éventail politique, philosophique et religieux très étendu et assumant des responsabilités très diverses dans la nation ? Mais, faut-il ajouter que l'Eglise et tout récemment encore, n'a cessé de dénoncer les ambiguïtés des dangers de la subversion et de la violence ? »

• **JOSEPH MARTRAY** : « Jamais l'action violente n'a été moins justifiée qu'aujourd'hui en Bretagne. En s'y opposant, les pouvoirs publics remplissent leur devoir. L'heure est à l'espoir, non aux méthodes désespérées. L'avenir de la Bretagne, c'est la fin de son isolement et surtout la maîtrise de son destin... »

• **RENE PLEVEN** : « Il est significatif que, dans les Côtes-du-Nord, le canton de Bourbric ait fourni le plus

L'amertume suscitée par un dérisoirement qui paraissait sans issue, l'inquiétude de l'avenir ont pu être exploitées pour entraîner sur les sentiers de l'aventure des hommes plus passionnés qu'expérimentés. Le mal n'est pas profond mais il faut, sans perdre davantage de temps, mettre en œuvre les remèdes qu'il réclame. »

• **EDOUARD OLLIVRO** : « Le mal est double. Il atteint dans leur vie quotidienne beaucoup de nos compatriotes. Le mal atteint aussi les esprits. Les Bretons veulent voir respecter leur patrimoine culturel. Dans la vie quotidienne, il faut donner à nos compatriotes d'autres perspectives que la médiocrité ou l'incertitude. Dans le domaine des esprits, il faudrait que l'on comprenne, une fois pour toutes, le désir profond, pour les Bretons, de développer dans le cadre national leur héritage culturel : langue et histoire. Le siècle de la fusée est aussi celui de l'enracinement régional. L'ignorance et la malveillance hargneuse des bureaux parisiens, l'inertie du centralisme, sa défiance contre tout ce qui est en province, portent une lourde responsabilité dans les événements que nous vivons et font en définitive un mal tragique à la France. »

événements de Bretagne

• **KENDALCH** : « Le mouvement Kendalch, sans pouvoir approuver les actes de violence, exprime son émotion devant les événements actuels en Bretagne, compte tenu de la personnalité des hommes arrêtés appartenant à tous les milieux sociaux et des mobiles désintéressés auxquels ils ont obéi. Il déplore que la situation économique et culturelle de notre région soit devenue si alarmante que certains puissent se sentir accusés à des solutions de désespoir. Il estime de son devoir d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la gravité des maux qui ont entraîné ce désespoir et qui se traduisent en particulier par le sous-emploi et l'exode des jeunes. Il regrette que les mesures nécessaires n'aient pas été prises ou ne l'aient été que trop tard et se fait l'écho de l'amertume de la population qui se sent injustement abandonnée et trop souvent traitée avec mépris. »

• **L'ACTION REGIONALE PROGRESSISTE** : « Certes, l'activisme du F.L.B. dénué de toute analyse politique sérieuse, ne peut aboutir qu'à une impasse. Mais c'est là le résultat des méthodes utilisées par un gouvernement qui n'a jamais cessé de se comporter chez nous comme dans les ex-colonies, refusant de voir la réalité humaine de notre pays et d'adapter les solutions d'envergure qui s'imposent, s'employant en permanence, au surplus, à bernier l'opinion bretonne. Le C.L.A.R.P. met en garde la population de Bretagne contre la pseudo-réforme antidémocratique et finalement antirégionale du gouvernement, dont les projets, caractérisés par un renforcement des pouvoirs préfectoraux, constituent un leurre supplémentaire. »

• **MO.B.** : « La situation dramatique actuelle en Bretagne qui a amené de tels actes risque de se détériorer davantage si une solution radicale n'est pas apportée à l'ensemble du problème : politique, économique, social et culturel. »

• **L.U.D.B.** : « Les sections de Paris de l'U.D.B. constatent que l'arrestation de nombreux Bretons, dont l'action est issue directement de l'exploitation continue du peuple breton, est vécue par la population bretonne comme une répression dirigée contre elle en tant que minorité nationale. Elles estiment que la prise de conscience actuelle du peuple breton constitue une phase nouvelle décisive dans la lutte qu'il mène contre la domination impérialiste et capitaliste, lutte déjà entreprise depuis longtemps par la jonction combattive des ouvriers, paysans et marins bretons. Elles appellent toutes les forces socialistes et révolutionnaires à tirer toutes les conclusions de cette situation en Bretagne, notamment à lutter pour la libération des emprisonnés et à soutenir toutes les formes de lutte anti-capitaliste que mènera le peuple breton dans les mois à venir. »

• **L'AURORE** : « Il y a, et depuis longtemps, un « malaise breton » dont les causes sont difficiles à nier, même pour les touristes : après Rennes, les express se transforment assez facilement en tortillards, les routes deviennent plus étroites. En dépit des mesures économiques réelles qui ont été prises depuis la guerre, les Bretons ont le sentiment d'être les fils déshérités de la nation. En 1961, déjà, M. Pieven pouvait écrire : « La France va vers des déchirements qu'elle ne soupçonne pas si elle ne donne pas à la Bretagne la possibilité de s'épanouir... » (U.P. Blanzac). »

• **YVES LE FOLL** : « Nous nous refusons à dramatiser des faits qui risquent surtout de servir désormais de prétexte au pouvoir pour procéder à des arrestations arbitraires. Les autonomistes ont d'ailleurs quelques excuses. Le caractère autoritaire du pouvoir a réduit le rôle des assemblées élues, conduisant ainsi à l'action violente ceux qui contestent sa politique. Par ailleurs, en encourageant les autonomistes français du Canada, le général de Gaulle donnait en quelque sorte sa caution à l'autonomisme breton. Mais ce sont surtout les promesses souvent répétées et jamais tenues qui ont suscité un sentiment de révolte dans une large fraction de la population, poussant à l'action directe certains de ses éléments. Il est clair que rien ne sera réglé par l'opération de police en cours. Les vrais problèmes restent entiers : ceux que posent à notre économie bretonne les difficultés économiques et sociales qu'elle doit surmonter. La véritable libération des travailleurs bretons ne se réalisera que dans le cadre d'un système socialiste qui respectera la démocratie régionale et communale. Mais c'est aux travailleurs de la conquérir. » (*Le Combat Socialiste*). »

• **LE FIGARO** : « Le droit de la Bretagne (et des diverses régions françaises) à faire valoir dans la France du XX^e siècle sa personnalité, son identité, est parfaitement respectable. Comme est respectable le droit des catholiques de l'Irlande du Nord à défendre leur croyance, qui est une des formes de leur appartenance ethnique à l'Eire indépendante. La Bretagne a incontestablement souffert des tendances exagérément centralisatrices de l'Etat Français, sous tous les régimes. Elle s'est trouvée lésée plus encore par la concentration dans la moitié est de la France des principales activités économiques de la nation au cours de l'évolution industrielle, par le phénomène du « désert français ». Mais, précisément, la tendance se renverse. La V^e République semble enfin vouloir entreprendre une véritable décentralisation administrative régionale. »

• **MAX CLOS, PIERRE BOIS et JEAN-PIERRE CRESSARD** (*Le Figaro*) : « A vrai dire, la résistance bretonne au pouvoir central, les revendications autonomistes ne sont pas un phénomène nouveau. On les retrouve tout au long de l'histoire depuis l'injonction de la Bretagne à la France par le traité de 1532. Toujours, les Bretons ont estimé qu'Anne de Bretagne a été victime d'un rapt, sinon d'un « viol ». Saint-Aubin-du-Cormier, près de Rennes, où 6 000 Bretons tombèrent en 1488 en tentant d'arrêter les troupes du roi de France, est toujours un lieu de pèlerinage. Sous la royauté, plusieurs révoltes ont eu lieu pour défendre les privilèges de la province. La libération marque le retour au centralisme jacobin du gouvernement français. L'épuration frappe 60 condamnations à mort sont prononcées par les tribunaux dont celles de Mordrel, de Lainé et de Goulet. Ce rappel historique était nécessaire pour comprendre le climat dans lequel baigne l'affaire bretonne. Les faits concrets, les programmes, l'idéologie, semblent tenir moins de place en cette matière que la passion. On nous a dit : « C'est un peuple étrange, caractérisé par un surprenant mélange de lucidité froide et de la goût de la rêverie mystique. » Il ne faut pas chercher une explication cartésienne au problème breton. »

• **ASPECTS DE LA FRANCE** : « Voici donc une nouvelle hypogée en vue pour les membres de la Cour de sûreté de l'Etat : cette fois, ce sont des Bretons qui vont lui être défilés. Procès politique qui risque de connaître un certain retentissement, ce qui est bien regrettable ; déjà, un certain nombre de confères étrangers, des Anglais, des Belges, des Suisses, des Canadiens aussi, ont manifesté l'intention de suivre les débats. On comprend l'intérêt qu'ils peuvent porter à l'affaire : le dialogue risquera de ne pas manquer de piquant pour eux, entre les accusés, réclamant l'autonomie pour l'une des plus belles de nos provinces, et l'appareil répressif d'un régime qui, au nom de l'« auto-détermination », a déjà consenti à la perte d'un Empire et à l'abandon d'une autre grande et riche province et qui, ensuite, n'a cessé d'encourager les séparatismes dans les pays amis. Le prestige de la France à l'extérieur n'aura rien à gagner d'un tel spectacle. Son climat intérieur non plus. »

• **AGENCE O.F.E.D.** : « Les erreurs de la IV^e et de la V^e République vis-à-vis de la région bretonne ont permis un développement de l'idée nationaliste dans ses départements. Dès 1961, il était su que de jeunes Bretons étaient allés en Irlande pour s'exercer à la guérilla. Aujourd'hui, le mouvement terroriste breton est encore assez faible. Mais le mécontentement qui règne dans l'Ouest, lequel pourtant vote régulièrement gaulliste, lui a offert une infrastructure. Pour répondre à l'autonomisme, Pieven et ses amis ont créé le C.E.L.I.B., mouvement régionaliste et intégrationniste français. C'est le principal contrepoids présent. Lors de sa fondation, Michel Debré avait eu quelques craintes compte tenu du fait que divers autonomistes d'avant-guerre s'y étaient infiltrés. »

• **LE F.L.B.** : « Si nous sommes avant tout nationalistes et indépendantistes, pas oubliées. Mais les mesures décisives ne peuvent être prises que par un gouvernement démocratique. » (Paul Le Gall).
 • **GEORGES PIERRET** : « La France est légitimement troublée par l'affaire du F.L.B. ; d'autant qu'elle a l'impression d'avoir fait beaucoup pour le développement économique de la Bretagne depuis une dizaine d'années. Au moment même où elle entre dans la voie de la régionalisation, elle découvre que l'organisation clandestine bretonne a des racines plus profondes qu'elle ne le pensait. Car il apparaît qu'à l'évidence que si les effectifs du F.L.B. sont réduits, une fraction non négligeable de la population — qui n'est pas autonomiste — éprouve à des degrés divers de la sympathie pour le mouvement. Et les Français se demandent comment on a pu en arriver là en 1969. » (*Le Figaro*).
 • **AUX ECOUTES DU MONDE** : « Dans la France de la V^e République, réduite à l'hexagone, le silence politique n'est troublé que par le plastic. En décembre, les étudiants, en janvier, les Bretons ; lorsque tous les corps intermédiaires sont éliminés, on découvre le terrorisme. L'opinion, bien entendu, est stupefaite ; des problèmes apparaissent, qu'elle ne soupçonnait pas, que l'information officielle lui laissait ignorer. A l'heure de la « participation », de la « régionalisation », on découvre avec étonnement que les régions existent, et qu'elles ne sont pas une masse inerte qui accepte passivement d'être découpées par les technocrates gaullistes. C'est naturellement le cas de la Bretagne. »
 • **NOTRE REPUBLIQUE** : « Quant au « désir clairement exprimé de continuer la vie commune », les Bretons l'ont exprimé à maintes reprises massivement et notamment dans les périodes les plus dramatiques de notre existence nationale au cours des deux guerres mondiales. Faut-il évoquer la résistance en Bretagne, les réseaux, les maquis, la participation des F.T.P. et des F.F.I. à la libération du territoire ? Faut-il rappeler que, dans le vœu qu'il adressait à la Noël de 1941 aux volontaires des F.F.I., le général de Gaulle observait que « parmi les bons et les purs Français, marins, soldats, aviateurs qui combattent toujours pour la France, un sur trois est Breton ? » (Pierre Hervé).
 • **FRANCE-SOIR** : « Des séparatismes avoués, je n'en ai jamais rencontrés. Les Bretons sont tous ; qu'ils soient bretonnants de Basse-Bretagne, nés dans le Gers (comme l'activiste Yann Fouré), ou bien encore résidents à Nouméa, comme les 574 d'entre eux qui viennent d'y fonder une association, tous ont au cœur ce petit quelque chose qui fait d'eux des Français particuliers, bien qu'à part entière. » (Maurice Delarue).
 • **L'EXPRESSION** : « Elaborés peut-être dans les brouillards de l'Irlande, portées par les embruns de Cornouaille, transmises de bouche à oreille dans les souterrains discrets de Ploumenez par un mystérieux « ministre de la guerre de la Bretagne Libre », les consignes opérationnelles du F.L.B. ne semblent avoir poussé à l'action que ceux qui allaient y passer. L'étrange problème que réveille sournoisement au cœur des Bretons les exploits des plastiqueurs est inattendu dans la France de 1969, mais vieux comme la Bretagne ; comment être à la fois un bon Breton et un bon Français ? »



Par cette voie ferrée qui devrait apporter la prospérité, des centaines de milliers de Bretons ont vu, la rage au cœur, partir pour l'exil... le triage de la gare de Guingamp.

(Photo Jean POTIER).

c'est parce que nous savons que la constitution de notre socialisme passe par la libération politique de la Bretagne et du peuple breton, par la création d'une société bretonne dégagée de toute hégémonie étrangère. Ceux qui, en Bretagne, se disent socialistes ou communistes, mais rejettent l'indépendantisme, ne sont que des hypocrites, des ignorants, des traîtres... Nous ne considérons la violence que comme un moyen et même un devoir d'auto-défense, que comme un langage révélateur de notre volonté de lutte, et chargé d'exprimer notre colère et notre frustration de peuple pauvre, tenu volontairement par intérêt et par égoïsme à l'écart de la civilisation du XX^e siècle, et employé seulement dans la mesure où le régime qui nous asservit l'utilise pour empêcher la libre expression de la volonté du peuple breton. »

• **L'HUMANITE** : « Nul doute que les Bretons rejettent avec mépris les tentatives de cette nouvelle chouannerie. C'est avec la classe ouvrière française et ses alliés qu'ils mèneront le combat pour une Bretagne prospère dans une France démocratique. Depuis des années déjà, dans notre région, les forces ouvrières et paysannes, avec l'appui des intellectuels, ont mené de grandes luttes. Elles ont, à plusieurs reprises en commun, réclamé la nationalisation des secteurs-clés de l'industrie et des banques. Elles savent bien que, tant que les capitaux demeureront propriété des grands monopoles, l'on ne peut espérer obtenir tous les investissements nécessaires au plein épanouissement de notre région. Par ses luttes la population laborieuse bretonne a obtenu cette année quelques satisfactions et de nombreuses promesses. Nous veillerons à ce qu'elles ne soient

pas oubliées. Mais les mesures décisives ne peuvent être prises que par un gouvernement démocratique. » (Paul Le Gall).
 • **GEORGES PIERRET** : « La France est légitimement troublée par l'affaire du F.L.B. ; d'autant qu'elle a l'impression d'avoir fait beaucoup pour le développement économique de la Bretagne depuis une dizaine d'années. Au moment même où elle entre dans la voie de la régionalisation, elle découvre que l'organisation clandestine bretonne a des racines plus profondes qu'elle ne le pensait. Car il apparaît qu'à l'évidence que si les effectifs du F.L.B. sont réduits, une fraction non négligeable de la population — qui n'est pas autonomiste — éprouve à des degrés divers de la sympathie pour le mouvement. Et les Français se demandent comment on a pu en arriver là en 1969. » (*Le Figaro*).
 • **AUX ECOUTES DU MONDE** : « Dans la France de la V^e République, réduite à l'hexagone, le silence politique n'est troublé que par le plastic. En décembre, les étudiants, en janvier, les Bretons ; lorsque tous les corps intermédiaires sont éliminés, on découvre le terrorisme. L'opinion, bien entendu, est stupefaite ; des problèmes apparaissent, qu'elle ne soupçonnait pas, que l'information officielle lui laissait ignorer. A l'heure de la « participation », de la « régionalisation », on découvre avec étonnement que les régions existent, et qu'elles ne sont pas une masse inerte qui accepte passivement d'être découpées par les technocrates gaullistes. C'est naturellement le cas de la Bretagne. »
 • **NOTRE REPUBLIQUE** : « Quant au « désir clairement exprimé de continuer la vie commune », les Bretons

l'ont exprimé à maintes reprises massivement et notamment dans les périodes les plus dramatiques de notre existence nationale au cours des deux guerres mondiales. Faut-il évoquer la résistance en Bretagne, les réseaux, les maquis, la participation des F.T.P. et des F.F.I. à la libération du territoire ? Faut-il rappeler que, dans le vœu qu'il adressait à la Noël de 1941 aux volontaires des F.F.I., le général de Gaulle observait que « parmi les bons et les purs Français, marins, soldats, aviateurs qui combattent toujours pour la France, un sur trois est Breton ? » (Pierre Hervé).
 • **FRANCE-SOIR** : « Des séparatismes avoués, je n'en ai jamais rencontrés. Les Bretons sont tous ; qu'ils soient bretonnants de Basse-Bretagne, nés dans le Gers (comme l'activiste Yann Fouré), ou bien encore résidents à Nouméa, comme les 574 d'entre eux qui viennent d'y fonder une association, tous ont au cœur ce petit quelque chose qui fait d'eux des Français particuliers, bien qu'à part entière. » (Maurice Delarue).
 • **L'EXPRESSION** : « Elaborés peut-être dans les brouillards de l'Irlande, portées par les embruns de Cornouaille, transmises de bouche à oreille dans les souterrains discrets de Ploumenez par un mystérieux « ministre de la guerre de la Bretagne Libre », les consignes opérationnelles du F.L.B. ne semblent avoir poussé à l'action que ceux qui allaient y passer. L'étrange problème que réveille sournoisement au cœur des Bretons les exploits des plastiqueurs est inattendu dans la France de 1969, mais vieux comme la Bretagne ; comment être à la fois un bon Breton et un bon Français ? »

ar helaouennou ha breiz ar helaouennou ha

• VIEILLESSEMENT

Sans doute, les chiffres du dernier recensement font ressortir un accroissement de la population de la Bretagne mais il faut se garder de céder au mirage : cet accroissement a une contre-partie négative. Dans trois de nos départements (Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère), la population active a diminué alors que la population non active est en augmentation partout : elle atteint 60 % dans le Finistère et dans le Morbihan !

• TURBO-TRAIN SUR PARIS-NANTES EN 1970-1971

Après la première liaison par turbo-train qui sera mise en service sur la ligne Paris-Cherbourg, c'est la ligne Paris-Nantes qui a été retenue par le Ministère des Transports pour le deuxième programme d'équipement, avec la ligne Paris-Bordeaux. Toutefois, si le chept donnait la préférence à la liaison avec la Suisse, Nantes devrait attendre 1971 pour être reliée à Paris par turbo-train. En attendant une nette amélioration sera apportée dès le début de 1969 à la liaison ferroviaire Paris-Nantes, avec un aller-retour quotidien en 3 h 10, c'est-à-dire abrégé de 30 minutes, grâce à la mise en service de Diesel nouveau modèle et à la suppression de plusieurs arrêts.

• UNE NOUVELLE AÉROGARE A RENNES

Une nouvelle aérogare sera construite à l'aérodrome de Rennes - Saint-Jacques. Elle comprendra un rez-de-chaussée pour traiter le trafic commercial, et un étage avec restaurant et bar, et correspondra mieux à la classe et au développement de la capitale bretonne.

Le démarrage des travaux est prévu au mois d'avril, le nouveau bâtiment pouvant, entrer en fonction au deuxième semestre 1970.

• CENTRE ROUTIER D'ACCUEIL A NANTES

La municipalité de Nantes projette la création d'un Centre routier d'accueil, destiné à permettre aux camionneurs venant de l'étranger, et qui n'ont pas d'attache dans la ville, d'y trouver un parking de jour et de nuit, un motel, restaurant, une station-service, un poste de dépannage, la bourse de fret et divers autres équipements.

• CENTRE D'INSTRUCTION DES P.T.T. A LANNION

La ville de Lannion a été retenue pour la décentralisation du Centre régional d'instruction des P.T.T. Le nouveau centre commencera à fonctionner en octobre 1970 avec 120 élèves du niveau « ingénieur ». Par ailleurs, 25 à 30 ingénieurs-débutants seront dirigés sur Lannion en février, par les services d'enseignement des P.T.T. pour y suivre un stage de trois mois dans les laboratoires du C.N.E.T.

• LES J.O. DE LA MER EN 1972 ?

La Bretagne veut avoir ses propres « Jeux » de la mer. Un projet en ce sens a été présenté à l'Assemblée générale des syndicats d'initiative des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. Ces manifestations, qui seraient réparties sur le littoral breton, comporteraient la navigation à voile et à moteur, la pêche en mer et en rivière, le ski nautique, le canoë-kayak, les premiers « J.O. » bretons sont envisagés pour 1972.

• LE PRÉSENT MEVELLEC : UN SOULEVEMENT AGRICOLE

Devant la Chambre d'Agriculture du Finistère, le président Mevellec a lancé un avertissement solennel :

« Nous savons maintenant que demain, comme hier, des pressions seront exercées sur les prix agricoles, et, comme dans un pressentiment, le voit avec peine et consternation se dessiner pour septembre 1969, si cela n'a lieu avant, un véritable soulèvement de la masse agricole se considérant comme injustement traitée, et prête à toutes les éventualités. Nous n'étions pas non plus sans inquiétude à l'annonce d'une nouvelle politique agricole. Certes, des éléments positifs sont apparus, mais le premier train de mesures est surtout axé autour de la politique de dépeuplement des agriculteurs, alors que n'apparaît pas suffisamment le souci de donner aux agriculteurs qui restent des chances réelles d'accéder à une plus grande compétitivité. »

• LE DEVELOPPEMENT DE L'Océanographie

Un nouveau navire océanographique, le « d'Entrecasteaux », sera mis sur cale, en juillet, à l'arsenal de Brest. Son admission en service actif est prévue pour 1971.

• AMENAGEMENT DU PORT DE ROSCOFF

La première tranche des travaux de construction du port de Roscoff va débiter au printemps. Elle consistera en la construction d'une jetée de 190 m de long, d'un quai de 110 m et d'un poste d'accostage pour car-ferry. A la fin des travaux, qui s'échelonnent sur deux ans, ce port sera en mesure de recevoir des bateaux de 6 000 à 7 000 tonnes. La dépense prévue se chiffre à 20 millions dont 12 millions pour la réalisation de la première tranche.

POINTS DE REPERE

• DIMENSION EUROPEENNE DIMENSION HUMAINE

Un certain nombre d'avis formulés à propos de la réforme régionale font état d'une prétendue nécessité de donner aux futures régions une « dimension européenne ». On présente comme une exigence de l'organisation de l'Europe — quel que soit le nombre des Etats qui la composeront — de comporter des régions sensiblement égales en superficie ou en population.

Partant de là, plusieurs formules ont été avancées intéressant la Bretagne, qui se trouverait englobée dans un Ouest plus ou moins vaste comprenant de 9 à 14 ou 16 départements. Les responsables d'organismes divers qui ont souscrit à de telles propositions, — qu'on leur a présentées comme basées sur des données objectives, — doivent savoir que ce ne sont là que des vœux de l'esprit de technocrates en chambre. En effet, si on se reporte au tableau des 53 régions actuellement existantes dans l'Europe des Six, on constate que :

a) pour la superficie, la Bretagne (la vraie, celle des 5 départements) se place au 9^e rang entre le Bade-Wurtemberg et la Westphalie, un peu avant la Hollande (11^e rang) et la Belgique (13^e rang). Avec ses 35 000 km², la Bretagne fait figure de grande région à côté des 29 provinces, Länder ou régions d'Italie, d'Allemagne fédé-

rale ou de France qui ont moins de 20 000 km² ;

b) pour la population, la Bretagne, avec ses 3 200 000 habitants se trouve plus en retrait, au 21^e rang, entre la Toscane et la région Provence-Corse, mais 27 régions européennes ont moins de deux millions d'habitants.

Ainsi, que l'on prenne pour base l'un ou l'autre des critères, la Bretagne fait figure tout à fait honorable sur la carte des régions européennes actuelles, carte qu'on n'est pas près de voir modifier pour ce qui est des Etats autres que la France. Il n'est pas question en effet d'imposer aux autres Etats européens un remodelage de leur organisation régionale, — qui leur donne généralement satisfaction parce que plus libérale que la nôtre. En réalité, les plans « impératifs européens », — dont on se réfère chez nous une série d'organismes tiennent davantage de la géométrie que d'une connaissance des véritables impératifs socio-économiques du monde moderne. Les délais beaucoup trop courts imposés par les pouvoirs publics pour la formulation des avis sont sans doute responsables du caractère quelque peu précipité des choix exprimés, en toute bonne foi d'ailleurs ; raison de plus pour ne pas hésiter à réétudier ce délicat problème des limites de notre région.

• LE DEVELOPPEMENT DE L'Océanographie

Un nouveau navire océanographique, le « d'Entrecasteaux », sera mis sur cale, en juillet, à l'arsenal de Brest. Son admission en service actif est prévue pour 1971.

• AMENAGEMENT DU PORT DE ROSCOFF

La première tranche des travaux de construction du port de Roscoff va débiter au printemps. Elle consistera en la construction d'une jetée de 190 m de long, d'un quai de 110 m et d'un poste d'accostage pour car-ferry. A la fin des travaux, qui s'échelonnent sur deux ans, ce port sera en mesure de recevoir des bateaux de 6 000 à 7 000 tonnes. La dépense prévue se chiffre à 20 millions dont 12 millions pour la réalisation de la première tranche.

le dossier du mois le dossier du mois le dossier

QUELQUES PRISES DE POSITIONS SUR LA RÉFORME RÉGIONALE

La réforme régionale est devenue la grande affaire du temps présent, l'affaire qui aiguise les esprits, qui passionne les assemblées, même les plus modestes, l'affaire dont on discute au foyer et au cercle, l'affaire de chacun, en fait, parce que c'est l'affaire de tous, l'affaire de l'avenir de tous.

Qu'il soit permis, à cet égard, d'évoquer sommairement le passé. Depuis vingt ans, que de luttes auront été menées pour redonner aux régions leur personnalité, leur autonomie, dans un climat généralement difficile, souvent hostile. Vers les années cinquante et même vers les années soixante, on ne croyait guère aux chances de ce combat. Je pense à la bataille du rail, à la révolte des tracteurs, à la campagne en faveur de la loi-programme... Et voilà que nos idées de révolutionnaires deviennent idées de gouvernement, programme du gouvernement. Aurions-nous pu penser à cet abaissement dans les petits matins frais qui nous menaient vers nos frères paysans pour l'édification des barrages routiers et ferroviaires qui étaient plus un symbole qu'une arme ?

Ce qui se passe aujourd'hui démontre que ce sont ceux qui marchent, même, surtout, contre le courant, contre la puissance, qui tiennent la vérité quand la raison et aussi la passion, sont leurs alliés. Si nous n'avions pas fait ce que nous avons fait, parlerait-on de réforme régionale aujourd'hui ?

ALEXANDRE SANGUINETTI La France supranationale ?

« Je n'étonnerai personne en disant que je ne viens pas à cette tribune apporter mon approbation au projet du gouvernement (sur la régionalisation...) »

« Nous voyons aujourd'hui un Etat prêt à renoncer à certaines de ses prérogatives et un régime qui,

refusant légitimement l'Europe supranationale, se prépare à ébaucher la France supranationale. En réalité, nous allons à contre-courant de ce qui est la règle de l'histoire, c'est-à-dire, la marche vers l'unité.

Il est peut-être bon que quelqu'un fasse l'éloge de la centralisation... Il est bon de rappeler que c'est à cette centralisation que nous devons notre existence, parce que notre existence n'est pas naturelle. La France ne s'est pas faite naturellement : elle a été la conséquence d'une volonté politique qui ne s'est jamais démentie à travers la monarchie, les empires, la république (1). »

Dans le grand mouvement qui s'amorce, la Bretagne s'affirmera, devant l'histoire, comme la figure de proue. C'est elle qui, principale victime du centralisme jacobin, aura, la première, réagi, qui, la première, aura pris l'initiative, qui, la première, aura démontré que la sujétion pouvait prendre fin.

Devant les perspectives aujourd'hui offertes se produit un extraordinaire bouillonnement d'idées — des idées qui nous semblent fort bonnes ou remarquablement mauvaises — mais des idées, et c'est cela qui est important. Depuis des décennies, les hommes de Bretagne et d'ailleurs avaient que leurs propositions ne servaient à rien et qu'elles ne seraient retenues que dans la mesure où quelque haut fonctionnaire les représentait à son compte. Voilà que tout change, que chacun est invité à émettre des idées qui pourront être retenues, voire réalisées.

Il ne s'agit certes pas d'imaginer que nous aurons tout ce que nous souhaitons ; ce qui est en cours ne sera qu'une première étape, mais une étape essentielle ; pour la première fois depuis longtemps, la Bretagne pourra s'exprimer en tant que Bretagne. Ce n'est pas une révolution, cela ?

Les textes que nous publions ci-dessus, illustrent quelques-unes des positions essentielles. Elles ne sont pas forcément les nôtres, mais elles nous semblent bien cerner le problème.

— M. Michel de Grailly (2) : Très juste.

— M. Sanguinetti : C'est parce que nous sommes un peuple centralisé que nous avons pu supporter dix-sept changements de régime en cent-soixante-dix-neuf ans, trois désastres militaires de première grandeur et une affreuse saignée. En fait nous allons libérer les forces centrifuges qui sont latentes dans notre pays.

Paris est tenu pour responsable... En fait ce n'est pas Paris qui est responsable de la sclérose française depuis cent ans. Ce sont les provinces réunies à Paris qui ont imposé le protectionnisme paysan, le protectionnisme industriel.

— M. Pierre Leroy-Beaulieu : Très bien.

— M. Sanguinetti : Il ne faut pas oublier que c'est ainsi que cela s'est passé. Ce n'est pas Paris qui a fait le vin-roi et la betterave reine. (Applaudissements sur quelques bancs de l'U.D.R.).

— M. Lievin-Daniel : C'est faux.

— M. Robert Hauret (3) : C'est la province qui paie le métro de Paris.

— M. Pierre-Charles Krieg (4) : Et les lignes de chemin de fer déficataires ?

— M. Sanguinetti : Mais c'est Paris qui paie les routes de province... Qui veut la régionalisation et pourquoi ? Il y a tout d'abord en France une certaine fraction de la droite et une certaine fraction de la gauche qui refusent l'Etat... Il y a les Européens mystiques et mythiques qui estiment que les régions préparent l'ébranlement, puis la disparition des nations, pour faire l'Europe... Il y a aussi les notables : pour eux ce sera une manière de résurrection... Il y a aussi de hauts fonctionnaires qui au bout du compte sont probablement les responsables de ce projet. Puis il y a le gouvernement qui veut décentraliser pour déconcentrer.

Compte-tenu de ce que sont notre histoire et notre comportement, vous aurez vingt-et-une républiques. Vous obtiendrez la représentation du monde rural en face du monde industriel. Et vous prétendez équiper et investir avec ces gens-là !

Il y a une véritable révolution à faire : transformer la mentalité de la nation par l'autorité et l'information, lui faire comprendre ce qu'est le XX^e siècle qu'elle ignore trop favoriser le XX^e siècle et pour cela investir et équiper davantage, et non pas consacrer toutes les disponibilités d'un budget aux secours, aux subventions. Nous ne nous saurons pas région par région, mais tous ensemble. Il n'y a pas d'autre solution.

(1) Séance du 13-12-1968 à l'Assemblée nationale.

(2) Député de Paris (15^e).

(3) Député du Maine-et-Loire.

(4) Député de Paris (1^{er}).

RENE PLEVEN



Pour une réforme en profondeur

« Mesdames, Messieurs, dans une de ces formules-chocs qu'il affectionne, M. Debré déclarait il y a quelques jours à Nantes : « Quand on veut abaisser la nation, on abaisse Paris. »

Mes premiers mots, en intervenant dans ce débat au nom du groupe Progrès et Démocratie Moderne, seront pour affirmer qu'aucun vrai régionaliste n'attaque Paris, ne dispute à Paris son sceptre de première métropole de la France... Ce que nous combattons, ce sont certains privilèges parisiens que le centralisme a engendrés...

Une réforme régionale authentique doit être à nos yeux une réforme en profondeur, réalisée par étapes successives. La première de ces étapes doit être la déconcentration qui n'a pas d'incidences financières. La seconde est la fixation des attributions de la région, et, en fonction de ces attributions, la mise au point minutieuse des aspects financiers de la réforme.

La troisième est la décentralisation, c'est-à-dire la création des institutions qui assurent la participa-

tion de la population au choix des objectifs régionaux et à l'action régionale, qui permettent le contrôle des autorités chargées de conduire cette action...

Mais, bien entendu, poser le problème des attributions c'est poser le problème des ressources. Il faut prouver aux Français, qui ont maintes raisons d'être méfiants dans ce domaine, qu'en lançant l'idée de la régionalisation, l'Etat n'a pas eu l'arrière-pensée de soulager ses propres finances...

(Très bien ! Très bien ! sur divers bancs).

Tous les organismes qui ont donné l'avis sollicité par le gouvernement ont unanimement demandé que le coût de la régionalisation soit supporté par l'Etat...

Notre avis est que les régions françaises doivent être à l'échelle humaine et à l'échelle de la France. On ne fixe pas les limites des régions en découplant une carte avec des ciseaux. Les dimensions des régions doivent constater des solidarités naturelles, des communautés d'intérêt, de tempérament, de structure... Actuellement, la faiblesse de la ture, de mode et de niveau de vie, et des solidarités dont les habitants de la région aient conscience. Les régions qui vivront seront celles qui sentiront qu'elles ont une âme commune et c'est d'ailleurs parce qu'il en est ainsi que l'idée régionale est un facteur de développement et que la région peut être ce que le Chef de l'Etat avait nommé à Lyon, un ressort...

Nous croyons en effet que ce sont les abus et les absurdités d'un certain centralisme qui font éclore ou qui attisent les fermentations dangereux pour l'unité nationale. Nous croyons qu'une réforme régionale authentiquement démocratique stimulerait l'esprit civique de nombreux Français et accroîtrait l'intérêt de beaucoup de nos concitoyens pour la chose publique... (Séance du 12 décembre 1968 à l'Assemblée nationale).

ANDRE MORICE

Où va-t-on ?

« Il semble que vous lanciez votre réforme régionale sans trop savoir où elle mène. Et pourtant, il faut à



leur offre pas un champ suffisant. »

« Actuellement, la faiblesse de la région, c'est de n'avoir pas d'âme commune à ses divers composants. Au lieu d'unir leurs efforts, les départements ont trop souvent continué d'entretenir leurs rivalités. »

(Débat consacré par le Sénat à la réforme régionale).

JOSEPH MARTRAY

De nouveaux rapports entre l'Etat et les citoyens

« Il ne s'agit pas d'effectuer une simple redistribution des pouvoirs, mais plutôt de définir une nouvelle façon de détecter et d'exercer le pouvoir. Il s'agit de remodeler l'organisation de l'Etat, d'empêcher la montée de plus en plus perceptible de ce qu'on a appelé d'un terme assez effrayant « le pouvoir administratif » et qui, au surplus, pourrait aussi se reconstituer au niveau d'une administration régionale déconcentrée. Il s'agit donc, plus ambitieusement et comme le disait récemment le Premier ministre « de donner un nouveau visage à la France ». A cet égard la réforme décentralisatrice régionale porte en elle d'autres réformes qui, nécessairement, le suivront : réforme des collectivités locales, réforme de la fonction publique, réforme de la fiscalité. Qu'on ne se fasse pas d'illusions : elle conduit à une restructuration générale du pays permettant aux Français d'être finalement maîtres de leurs affaires.

« Dès lors que l'on accepte de voir le problème de la réforme régionale de cette manière, la question de savoir si elle met en cause l'unité nationale se pose en termes bien différents de ceux qu'emploient ses adversaires.

« Ce n'est pas le danger de sécession d'une province qui, en 1968, risque de mettre l'unité nationale en péril. Soyons sérieux ! On ne nous fera pas croire à la possibilité d'un séparatisme régional à l'heure où la radio, la télévision, la rapidité des communications, l'instantanéité des informations font que le risque d'uniformité est aujourd'hui beaucoup plus réel que celui du particularisme, sans parler des liens qui résultent de l'interdépendance économique et de l'établissement des rapports sociaux au plan national. Non vraiment, je ne crois pas qu'il

soit permis de brandir, pour cette fin du 20^e siècle, le faux épouvantail des séparatismes régionaux qui pouvait faire peur en 1952. Aujourd'hui, pour reprendre le vocabulaire des Conventionnels, c'est « l'hydre de la centralisation » qui menace l'unité du pays et non plus « l'hydre du fédéralisme ».

« Le véritable danger pour l'unité nationale est, en effet, dans la distinction qui s'effectue de plus en plus entre l'Etat et la Nation. Il est dans le fait que, précisément à cause de la centralisation, le Français, qui a le sens de la patrie quand celle-ci est en danger, a beaucoup



moins le sens de l'Etat. Il considère trop souvent l'Etat comme l'adversaire ; adversaire qu'il s'agit de tromper, avec qui on est en droit de tricher en permanence. La crise monétaire a permis de se rendre compte, une fois encore, des limites du civisme en France.

« Comment pourrait-il être autrement dès lors que le Français est devenu de plus en plus un administré et non un citoyen ? Par suite du centralisme, le sentiment d'hostilité est constant dans nos provinces à l'égard de l'Etat, des ministères, de ceux que l'on appelle les « technocrates de Paris ». Croit-on que cet état d'esprit n'est pas plus dangereux pour l'unité nationale que des séparatismes provinciaux qui relèvent du simple mythe ? »

La réforme régionale ne consiste pas seulement à rapprocher l'Etat des citoyens par la déconcentration. Elle est surtout le moyen de permettre, par la décentralisation, l'établissement de nouveaux rapports entre l'Etat et les citoyens,

ENTREPRISE DE PEINTURE-VITRERIE

M^{mc} DAGORN

10, route de Corlay
22-GUINGAMP Tél. 5.06

ARMEP

Société Armoricaine Mécano-Plastique

Zone Industrielle, 58-AURAY
B.P. 23 - Tél. 468

OUTILLAGES DE PRECISION
APPLICATIONS MECANIQUE ET PLASTIQUES

de réconcilier l'Etat avec les citoyens et de réaliser, une œuvre profonde d'union nationale au vrai sens du terme. » (Rapport d'orientation présenté à Versailles, le 13 décembre 1968 devant le premier congrès du mouvement national pour la décentralisation et la réforme régionale).

EDOUARD OLLIVRO

Tout ce qui fait l'homme...

« Les Bretons disent non à la balkanisation de la France, mais ils estiment qu'ils ont une personnalité, une originalité et souhaitent que soient développées non seulement leurs richesses économiques mais aussi leurs richesses culturelles et de civilisation... A entendre certains, il y aurait aujourd'hui deux catégories de Français : les Français loyaux, sûrs, qui sont hostiles à la réforme, et ceux qui prétendent qu'il faut réformer et qui, de ce fait, menaceraient de rupture le tissu national. Et les premiers disent aux seconds : « Méfiez-vous ! Il ne faut pas aller trop loin ; dans certaines régions, cela pourrait être dangereux. » Ce pluriel est savoureux ; c'est un pluriel singulier. C'est la Bretagne qui est visée.

Or, en définitive, de quoi s'agit-il ? Il n'est aucunement question de scalper l'Etat, de le dépecer, de le dépouiller de ses prérogatives. Non. Il s'agit tout simplement d'accroître le patrimoine national en apportant à la patrie le résultat des efforts particuliers de chacune de ses régions, car chacune a ses richesses propres qui contribueraient par leur développement à l'enrichissement du pays tout entier.

Pour que cette réforme régionale porte des fruits, il aurait fallu l'élection au suffrage universel direct ; c'est ce que le club Jean Moulin appelait le « noyau démocratique minimum »...

Il faut aussi que cette réforme ne concerne pas seulement les domaines économiques et sociaux, mais tout ce qui fait l'homme... Pour nous, en Bretagne, la question est importante. Il faut que la réforme accordée à la région des possibilités de s'exprimer dans les domaines aussi de la culture, de l'information, de l'éducation. Je pense notamment à ce problème de la langue bretonne qu'il faudra bien un jour ou l'autre résoudre et peut-être cette réforme régionale est-elle la grande occasion de faire disparaître un vieil humus de méfiance qui a retardé la solution de ce problème.

La politique a changé. Elle consiste beaucoup moins que par le passé à connaître, à faire connaître.

Ce qu'il ne faut pas faire...

Une intervention originale et très favorablement accueillie fut celle de M. Roland Boudet, maire de Laigle, député de l'Orne.

On sait qu'aujourd'hui la Normandie est partagée en deux régions distinctes. Avec d'autres, Roland Boudet estime que la Normandie devrait être unifiée :

« Hupéroul a dit qu'un mauvais croquis valait mieux qu'un grand discours. C'est pourquoi, je me permet de vous montrer ce qu'il ne faut pas faire : la Bretagne-Normandie d'un côté, la Haute-Normandie de l'autre. (L'orateur secoue les deux cartes des régions cédées. Applaudissements.)

Au contraire, il faut réunifier la Normandie. (L'orateur juxtapose les deux cartes.)

De cette façon seulement vous donneriez à la Normandie des dimensions à la mesure des temps modernes. (Applaudissements quasi-unanimes.)

A connaître : chaque ministre a son brain-trust, chaque député, son secrétariat, chaque maire, son équipe. A faire connaître : les hommes ont des moyens d'information qu'ils n'avaient pas naguère. La politique consiste peut-être davantage à montrer aux hommes une route, une clarté, une mission, à leur demander beaucoup car ce sont ceux qui demandent beaucoup aux hommes qui font l'histoire...

(Débats du 12 décembre 1968 à l'Assemblée nationale)

PARLEMENT LABOUR AR BREUJOU

Le Sénat a eu à examiner un texte qui accorde (à juste titre) divers avantages fiscaux à la Corse. Considérant que le sort des îles pose partout les mêmes problèmes, M. André Colin, sénateur du Finistère, a déposé un amendement tendant à étendre ces avantages à toutes les parties insulaires du territoire. S'adressant à M. Chirac, il déclara notamment :

« Monsieur le secrétaire d'Etat, vous avez parlé de la Corse séparée par quelques heures de mer du continent. Vous semblez faire allusion, en disant cela, à des îles qui sont toutes proches du continent et, sans vouloir faire de géographie, je voudrais attirer votre attention sur d'autres îles, notamment sur celle que j'ai l'honneur de repré-

LES ILES BRETONNES N'ONT PAS DROIT AUX MEMES FAVEURS QUE LA CORSE

septer, qui est située à 4 heures de mer de la côte.

Si vous prenez le bateau qui part de Brest à 8 heures 30, vous arriverez à Quessant à 12 heures 30. Cette liaison n'est assurée que trois fois par semaine, ce qui est un gros handicap parce que le département qui en a la charge n'est pas en mesure de promouvoir un service plus fréquent. Si la Méditerranée est parfois très mauvaise,

j'aimerais, monsieur le secrétaire d'Etat — et je profite de l'occasion pour vous inviter cordialement — vous faire apprécier ce handicap de l'insularité aux environs du mois de décembre ou de janvier, si toutefois vous avez le pied marin.

Je ne peux retirer mon amendement, mais je suis sensible au fait que vous soyez disposé cependant à l'avenir à étudier avec les îliens un régime qui les rapproche de celui de la Corse parce que qu'ils n'accepteront pas qu'elle bénéficie d'un régime privilégié, alors que, comme elle, ils supportent le handicap de l'insularité.

En définitive, l'amendement fut déclaré non recevable : une fois de plus, les îliens bretons sont victimes de l'arbitraire.

TRANSPORTS RAPIDES MORBIHANNAIS

L. Monnier

Siège : 139, av. du Gal-de-Gaulle, 56 - AURAY - Tél. 3.18
Dépôt : 1, rue du Cotentin, PARIS (15^e) - Tél. 566-84-30

ROUTE - PER ISOTHERME
FRIGORIFIQUE
Correspondant NOVATRANS,
Semi-Remorques 7, 10, 15, 20 T
Service journaliers : PARIS Aller - Retour Messageries
Lignes régulières : MHAN (56) - ALSACE
Départs lundi et mardi
MHAN - COTE D'AZUR Départ mardi

sondages menoz an dud sondages menoz an dud

QUELLE CAPITALE POUR LA BRETAGNE ?

Plaidoyer pour Nantes

par A. J. Raude

Dans chacun de ses numéros, ARMOR présentera un texte qui ouvrira un débat public sur un des grands problèmes du moment : les lecteurs seront invités à nous faire parvenir leur opinion sur le thème proposé et leurs réponses seront publiées dans le numéro suivant. Nous commençons par un sondage sur la future « capitale » de la Bretagne dans le cadre de la réforme régionale. On sait que de nombreuses suggestions ont été faites à cet

égard ; on a parlé de Rennes, de Brest, de Nantes, de Loudéac-Pontivy, d'un Brasilia... Qu'en pensent nos lecteurs ? Pour lancer le débat, il faut bien une base de discussion : voici une étude que A. J. Raude a écrite en faveur de Nantes et dont nous lui laissons, bien entendu, la responsabilité. Rappelons que ce texte (qui

n'engage pas Armor) est publié dans le cadre de nos opérations « sondage de l'opinion ». Nous demandons à nos lecteurs de faire parvenir à nos bureaux leurs avis — concis, nous les en prions — qui sera présenté dans le prochain numéro.

Afin d'éviter la dispersion des idées, rappelons que le thème de ce sondage est simple : quelle ville vous semble la mieux qualifiée pour être la « capitale » de la Bretagne ? Pourquoi ?



Nantes, métropole de Bretagne ?

La légendaire clarté de la langue française pourrait être d'un grand secours dans l'administration et la politique, si les conceptions claires n'étaient pas déformées par le manque de logique et par la routine.

Dans le cas des *métropoles d'équilibre*, conception qui commande aujourd'hui toute planification à l'intérieur de l'hexagone, règne à l'heure actuelle la plus complète confusion, car ni les instances locales, ni le pouvoir central (faute d'information d'une part, de volonté de réforme de l'autre n'en ont tiré les conclusions logiques).

Métropole d'équilibre est le terme choisi pour désigner un petit nombre de villes qui, dans la réalité des faits, possèdent des équipements tels que, pour une région déterminée, elles font écran à l'attraction parisienne. Les habitants de cette région, pour la plupart des services qu'ils attendent de la grande ville, n'ont pas besoin de Paris.

C'est ainsi qu'un Lorientais, pour la médecine, pour le commerce, s'adresse normalement à Nantes.

Métropole et grande ville secondaire

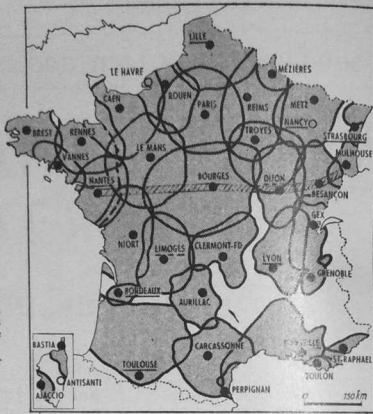
Il y a une différence fondamentale entre la *métropole* et la *grande ville secondaire* : alors que la *zone d'attraction* de Nantes s'étend jusqu'à Douarnez, Rennes et Brest n'ont qu'une *zone d'influence* restreinte, et ne limitent pas l'influence parisienne. Saint-Brieuc s'adresse directement à Paris, de même que Morlaix. La grande ville secondaire ne fait que relayer l'attraction de Paris dans sa zone d'influence.

Rennes, donc, il faut insister là-dessus pour sortir de la confusion actuelle, est une grande ville secondaire, qui doit sa situation à son rôle de relais du pouvoir et de l'influence parisiens : située à 350 km de Paris, sur la route de Brest, elle a été choisie par les rois de France comme capitale provinciale, au détriment de Nantes qui était la capitale de la Bretagne ducale. Dans l'espace européen, Nantes, ville maritime, est ouverte sur l'océan d'une part, et ses communications vers l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne sont dirigées naturellement à l'écart de Paris. C'est-à-dire que Nantes, métropole de Bretagne, ouvre la Bretagne directement sur le monde, alors que Rennes est naturellement limité à un rôle d'étape entre Brest et Paris.

Dans l'entreprise de décentralisation, qui consiste à endiguer l'influence parisienne, la tâche primordiale est de compléter le rôle joué par les métropoles d'équilibre en confirmant leur rôle de pilote régional. Puisque les 3/5 de la Bretagne sont d'attraction nantaise, il faut faire en sorte que Brest et Rennes soient rattachées à Nantes afin qu'elles aient recours à ses services de préférence à ceux de Paris. Précisons bien que les circonscriptions de « métropole bi-polaire, Nantes-Rennes », ou tri-polaire, Nantes, Rennes, Brest », sont soit des faussesemblants destinés à flatter des vanités locales, soit un sabotage de l'entreprise de décentralisation destiné à pérenniser l'état de choses actuel, en maintenant l'influence directe de Paris sur Rennes et Brest.

Réviser la carte des régions administratives

La logique de l'opération « Métropoles » implique aussi que la carte des régions administratives soit radicalement



LA BRETAGNE ET LES REGIONS NATURELLES

La carte des zones couvertes par les émetteurs radio en fréquence modulée (ou par les émetteurs télévision) est particulièrement significative pour mettre en évidence les zones géographiques. Les zones couvertes dépendent du relief du sol. La zone économique d'attraction nantaise comporte la zone géographique de Nantes, prolongée par les zones des villes secondaires dépendant de Nantes : Vannes, Lorient, Quimper. Le rattachement de Brest et Rennes à Nantes constitue l'espace économique breton. Les limites naturelles de la Bretagne sont à mi-chemin des limites des zones couvertes par Rennes et Caen, Rennes et Le Mans, Nantes et Le Mans, Nantes et Niort. On constate qu'il n'y a pas de « Pays de Loire », mais des régions Normandie, Maine-Anjou, Poitou-Saintonge bien caractérisées, ce qui confirme les données sociologiques et économiques. Les noms des métropoles sont soulignés. Dijon et Limoges sont assimilés aux métropoles, c'est-à-dire qu'elles doivent être équipées de façon à endiguer l'attraction parisienne. En hachuré, la voie de communication Bretagne-Océan - Europe Centrale.

ment révisée. Cette carte bureaucratique, découpée au mépris des réalités humaines et économiques, correspond rarement avec les conclusions de l'étude sérieuse qui a abouti à la définition des métropoles. En ce qui nous concerne, la connaissance de la zone d'attraction de Nantes doit donner le coup de grâce à l'absurde région des « Pays de Loire ». C'est un fait irrévocable que la zone d'attraction de Nantes s'étend à la majeure partie de la Vendée et au Choletais. Il est non moins certain que ni Angers ni Le Mans ne relèvent de l'attraction nantaise, et n'ont ni intérêt à y entrer, ni l'intention de le faire. Il faut donc mettre fin à cette fiction et rendre officiellement Nantes à son rôle de pilote de la Bretagne.

Il faut aussi poser pour acquis que la Vendée ne peut pas renoncer à Nantes, ni Nantes à la Vendée et qu'il faut donc unir officiellement Bretagne et Vendée comme elles le sont de fait (tous les marins de l'Atlantique savent bien que « Les Sables » et Concarneau sont du même domaine, et que l'île d'Yeu est une île bretonne).

Il découle de ceci que quelques rectifications de limites départementales s'imposent : que les Mayes et Cholet passent en Loire-Atlantique, Fontenay-le-Comte en Deux-Sèvres, et Saint-Hilaire-du-Harcouet en Ille-et-Vilaine.

De quelques principes

Dans la pratique, l'application des principes ci-dessus aux conditions de développement de la Bretagne doit se traduire, entre autres, par :

1. L'amélioration des communications entre Nantes et Brest (Nantes, Pontivy, Carhaix, Landerneau, Brest).
2. L'intégration économique de la région : un comité économique sur la base des Chambres de Commerce et des Métiers, des syndicats, etc. ayant à connaître de la planification : unification des infrastructures économiques, par exemple rattachement à Nantes du Centre de Cheques Postaux de Rennes.
3. Une intégration et une décentralisation agricole, avec création d'un Conseil de l'Agriculture Bretagne-Vendée, auquel devrait être dévolue une part adéquate des activités du Ministère de l'Agriculture, notamment le contrôle de la Caisse Régionale de Crédit Agricole (qui n'a à l'heure actuelle de régional que le nom), la planification, etc.
4. Une intégration de l'information, notamment en télévision, réunion de Rennes-Bretagne et de Loire-Océan, réseaux complétés par un émetteur voué spécialement aux émissions bretonnantes, à Brest, avec répartition des temps d'antenne et relais mutuel des trois émetteurs.
5. L'intégration universitaire : création d'un Conseil universitaire et académique breton, destiné à coordonner l'activité des trois centres universitaires du pays, et auquel une part adéquate des pouvoirs du Ministère de l'Éducation nationale devrait être dévolue.

6. L'établissement d'une liaison routière continentale rapide de Nantes à Bâle (par Bourges) vers l'Europe centrale, et la canalisation de la Loire pour raccordement au réseau navigable Rhône-Rhin.

Nantes : grande ville européenne parce que métropole de la Bretagne

Faute de tenir compte de ces impératifs, tout effort de décentralisation restera boiteux et confus. Faute d'une conscience nette de la solidarité bretonne, manifestée dans des organismes structurés, et d'une concertation, nous nous retrouverons sans cesse devant la situation grotesque de Brest concurrençant Nantes pour postuler une aciérie, et de Nantes concurrençant Brest pour le port pétrolier, au lieu d'avoir la Bretagne exigeant de tout son poids, pour Nantes une aciérie et pour Brest le port pétrolier et les industries annexes.

Il est clair que l'exposé ci-dessus va à l'encontre de bien des routines, d'erreurs ancrées par l'habitude (comme « Rennes, capitale de la Bretagne » : les archives ducales sont à Nantes), et de mirages protocolaires. Que Rennes et Brest soient subordonnées à Nantes peut leur paraître un déclassement, mais en fait il s'agit de choisir entre Nantes et Paris, la différence étant que notre problème est de nous soustraire à l'influence stérilisatrice de Paris et d'apporter à Nantes le concours de toute la dynamique bretonne pour en faire la grande ville européenne qu'elle doit être pour notre bénéfice commun.

A. J. RAUDE.



les bretons parlent aux bretons les bretons

QUID DE 1969 ?

Nous avons posé à quelques personnalités la question suivante : « Que souhaitez-vous que 1969 apporte à la Bretagne ? » Voici quelques-unes des réponses reçues dont nous laissons, bien entendu, la responsabilité à leurs auteurs.

SANTÉ ET TOURISME

Il faut que dès 1969 la Bretagne puisse offrir d'abord aux Bretons une prospérité qu'ils sont trop souvent obligés de chercher ailleurs. Il faut que dès 1969 — et pour ne parler que du seul exemple qui me concerne directement — la Bretagne devienne pour tous les Français synonyme de santé et de tourisme.

Il est sans doute regrettable pour la beauté de la forme que des souhaits soient dominés par des préoccupations économiques. Mais il serait impossible de réaliser nos vœux en feignant d'ignorer nos soucis.

Louison BOBET.

LA BRETAGNE ET L'EUROPE

Pourquoi n'aurai-je pas l'audace, moi Breton de Paris, d'adresser des vœux cordiaux de bonne et heureuse année à tous mes compatriotes. Né dans la région parisienne à Ablon (Val-de-Marne) où résidaient mes parents, je n'ai jamais oublié que mes anciens habitants Brest et ses environs, l'un d'entre eux fut même instituteur et secrétaire à la Mairie de St-Marc, sa femme étant une « Jaouen ». Je suis donc un Breton de vraie souche et j'en suis fier.

Élu Président du Sénat, fait assez rare pour un Breton, je ne veux ignorer ni mes origines, ni les problèmes redoutables qui assaillent notre pays.



(Photo Joël Brunerie.)

On peut reater un arbitre objectif, en conservant son âme et pourquoi pas son cœur.

Il y a tant à faire pour que notre chère Bretagne ne soit pas victime des apprentis sorciers de l'ère moderne, tant à faire pour que notre jeunesse croit encore en ses chances d'avenir.

Pour cela les Bretons doivent comprendre que l'heure n'est pas aux discours ni aux manifestations inutiles voire explosives, l'heure est à la solidarité bretonne.

Au moment où, qu'on le veuille ou non, l'Europe devient chaque jour davantage une réalité, la Bretagne doit être défendue avec force par tous ses enfants, certes, mais dans l'union avec nos frères de France qui ont, eux aussi, besoin des Bretons.

Alain POHER,
président du Sénat,
président du Parlement européen.

LE RESPECT DES DIFFÉRENCES

Le concept d'autonomie ayant, depuis mai, réintégré l'histoire et ne suscitant donc plus aucun malentendu, je souhaite pour mon pays, la Bretagne, l'autonomie dans le cadre de l'Etat fédéral français. Ce vœu comporte la création d'une Assemblée bretonne élue par le peuple, la restauration économique et sociale d'un pays trop longtemps sacrifié et, bien entendu, l'enseignement de sa langue et le développement de sa culture.

En formant ce vœu, j'ai conscience : 1° qu'il ne sera pas réalisé dès 1969 ; 2° mais qu'il s'accomplira tôt ou tard, car il répond au mouvement général d'une époque qui comprend, enfin ! ce mot de Camus : L'unité ne s'ob-



(Photo studio Vallée).

tient pas par l'écrasement mais par le respect des différences.

Je forme ce vœu en tant que Breton, Français et homme de gauche, non seulement pour l'épanouissement de mon pays mais pour celui de l'homme en général.

Morvan LEBESQUE.

POUR UN NOUVEAU PAS

J'exprime aux Bretons mes vœux cordiaux pour la nouvelle année, et suis heureux de confier ce message au nouveau magazine ARMOR.

Je souhaite en outre que l'année nouvelle puisse témoigner d'un nouveau pas de la Bretagne vers la prospérité, à la satisfaction de tous les Bretons.

Pour ce qui me concerne j'y contribuerai de toutes mes forces.

M. J. ONNO,
industriel à Pontivy.

APPEL A LA GÉNÉROSITÉ

Il est impossible aujourd'hui de concevoir la Bretagne des prochaines années comme semblable à celle d'hier.

L'évolution nationale bretonne, ainsi que le glissement du jacobinisme étatique français vers la faillite ne permettent plus un retour au système d'exploitation des provinces par l'hydre Paris. Le mythe de la France unitaire s'effrite en même temps que les nations ou ethnies qui y étaient sacrifiées reprennent conscience de leur personnalité propre. Si les générations des deux dernières guerres ont encore la nostalgie d'une certaine patrie, la jeunesse conçoit mal que les sources mêmes de leur particularisme aient été sacrifiées au nom de cette dernière.

Par le métier qui est le mien, j'ai vécu cette évolution avec une joie profonde. Combien de lettres, combien d'entrevues et de rencontres au cours de mes tournées qui laissent présager un regain d'intérêt de jeunes et

moins jeunes envers la petite patrie. Si l'on peut encore déplorer trop d'individualisme de parti, séquelles malheureuses de l'esprit politique gaullican, le but de chacun converge vers un horizon national breton.

Il importe ici de définir le nationalisme. Le nationalisme est à l'Etat ce que le personnalisme est à l'individu. Ce nationalisme est parfaitement réalisable dans le cadre européen de demain : il faut redonner à la Bretagne, aux Bretons la conscience des valeurs d'homme, économiques, sociales, culturelles.

Mais pour défendre ces valeurs n'est-il pas nécessaire que ceux qui, professionnels, ont pour mission et devoir de les redonner aux yeux du peuple, fassent preuve d'unité, de respect de l'autre ? Un humanisme personnaliste, loin de réduire l'homme à un numéro gallican nivelé par le bas, doit lui enseigner sa force propre, sa finalité propre, et ne peut en aucun cas être exclusif. C'est peut-être un appel à la générosité et le souhait de la voir se réaliser dans l'esprit de Bretagne qui seront en cette fin l'objet de mes vœux.

Bloavez Mat Breizhiz ha Breizh.
GLENMOR.

UNE TERRE D'AVENIR SUR LES BANCs DU PASSE

Une naissance constitue, presque toujours, un heureux événement. Sa-luons donc celle d'Armor qui d'intrépides compatriotes lancent dans la masse bretonne au début de 1969.

Cet événement me rappelle celui auquel je fus associé au début de ma carrière de journaliste en 1929, la publication à cette époque de l'hebdo « La Bretagne ardente » sous la direction de Guy Croize, on y lisait déjà :

« Le redressement de la Bretagne est tout le programme du journal « La Bretagne Ardente ».

Que la relève soit assurée après tant d'autres et je songe à « la volonté bretonne », « Vent d'Ouest ». « Armor » est le gage que la Bretagne de 1969 a encore besoin de toute l'aide de ses fils pour devenir une « terre d'avenir » sur les bancs du passé.

Que vive donc « Armor » !

Pascal PONDADVEN
Directeur honoraire de la Bretagne à Paris, Secrétaire général de la Maison de la Bretagne.

UNE MOISSON DE JOIES ESTHÉTIQUES ET SPIRITUELLES

Comme je suppose que mes compatriotes sollicités pour « Armor » vont en général exprimer des vœux dans le domaine économique, je crois pouvoir me permettre de souhaiter que 1969 apporte aussi à la Bretagne une grande et belle moisson de joies esthétiques et spirituelles. J'espère qu'elle défendra ses monuments et ses sites contre les différents vandali-smes. Que ses visiteurs seront nombreux, qu'ils seront bien traités et mériteront de l'être. Que ses pêcheurs feront des captures en foule et qu'ils les vendront bien. Que les oiseaux de ses réserves prolifèrent. Que ses nouveaux-nés seront nombreux et qu'il y aura parmi eux de futurs poètes, de futurs peintres et sculpteurs. Que l'émigration bretonne cessera, mais qu'on cessera aussi de lotir les falaises. Que les vocations sacerdotales augmenteront. Que les grandes marées permettront à des enfants d'attraper de belles crevettes. Que la statue du roi Gradlon, à Quimper, se pendra quelquefois dans la brume. Que l'on se servira moins de la voiture pour faire deux cents mètres. Qu'on arrêtera les transistors pour écouter la mer. Que les vocations en océanographie augmenteront. Que la Bretagne aura le sentiment d'être une grande province équilibrée affrontant virilement ses problèmes. Terre qui s'ouvre sans peur à l'avenir mais qui ne brade pas son passé.

Henri OUEFFLEEC.

ar vretoned o komz d'ar vretoned o komz



PHILIPS
TELEVISION · RADIO · DISQUES · ELECTRO-MENAGER
E^{ts} Jean BLOUIN
Distributeur officiel « PHILIPS »
40, place du Centre, 22 - GUINGAMP
Téléphone 1.70



la bretagne et le monde breiz hag ar bed

ANGOISSE ET ESPERANCES DES PEUPLES



par
Edouard Ollivro

La situation internationale a rarement été aussi complexe. Rarement aussi, elle a présenté autant d'incertitudes. Bismarck, alors premier personnage de l'Europe, se comparait volontiers à un jongleur lançant sept balles dans les airs et se livrant à des prodiges de virtuosité pour essayer de les reprendre et de les lancer à nouveau. Ainsi aujourd'hui, avec plus de balles encore, les maîtres de la politique mondiale.

Quels sont donc les problèmes qui en cette année 1969 pèseront sur notre destin à chacun d'entre nous ?

La fin des deux blocs

Une constatation générale s'impose dès l'abord. Les données que nous avons connues pendant vingt ans, au lendemain de la guerre mondiale, ont définitivement disparu. La politique des deux blocs est

morte par suite de l'irruption de nouvelles puissances ou de nouvelles méthodes d'action. Et l'analyse se révèle d'autant plus difficile que le passé et le présent se combinent, que les séquelles de la guerre froide coexistent avec la volonté de détente, que le Japon, la Chine, l'Allemagne, l'Amérique du Sud pénètrent ou vont pénétrer à nouveau sur le stade, que la conquête planétaire aussi modifie lentement les mentalités et les comportements. Encore à sa première démarche, cette conquête, par l'engagement financier qu'elle suppose, par le degré de technique qu'elle requiert, par l'impact qu'elle possède sur l'opinion publique, jouera un rôle de plus en plus essentiel dans les rapprochements ou les déchirements de notre univers.

Le glissement vers le Pacifique

Un premier fait est à noter : le glissement de l'activité internationale vers les rives de l'océan Pacifique. Couvrant 165 millions de kilomètres carrés, soit



presque un tiers de la surface du globe, cet océan connaît une navigation beaucoup moins intense que celle de l'Atlantique, mais les pays qui l'entourent ont une population globale de plus d'un milliard et demi d'habitants. Les deux dernières guerres importantes, celles de Corée et du Vietnam ont eu lieu sur ses rives. Et les habitants de ces contrées lointaines révèlent des facultés créatrices, un esprit d'adaptation un sens du civisme et du sacrifice qui pèsent de plus en plus sur le destin global du monde.

Les Américains l'avaient bien compris qui donnèrent à la lutte contre le Japon un caractère d'engagement total. Mais les Américains, de Seattle à Los-Angeles et San Diego, sont eux aussi riverains du Pacifique. Pour nous, Européens, la mutation psychologique est plus difficile. Le vieil océan Atlantique qui bat nos côtes nous paraissait aussi battre le rythme de l'histoire. Il sera encore demain un élément-clé de cette histoire et 20 000 bateaux continueront d'entrer chaque année dans la Manche, mais Yokohama, Chang Hai ou San Francisco accueilleront de plus en plus de navires.

La Chine sort de l'ombre

Ces affirmations sont confirmées par la rentrée diplomatique de la Chine. Chacun se souvient d'avoir vu, à l'Université de Rennes, des étudiants chinois, sobres, austères, silencieux. Ils quittèrent la France au moment de la révolution culturelle, comme s'en allèrent des pays où ils étaient en charge les ambassadeurs de Mao-Tsé-Toung. Alors que les voyages chinois étaient naguère si fréquents, notamment en Afrique, ils sont devenus aujourd'hui très rares. En vérité, depuis plusieurs mois, un seul dirigeant de rang élevé — le chef d'Etat-Major général Huang-Yung Sheng — a quitté son pays pour se rendre en Albanie.

LE TORCH Frères

TRANSPORTS — DEMENAGEMENTS

109, avenue de la Gare

56-AURAY

TELEPHONE 170

BUREAU D'ETUDES

Bâtiment - Travaux Publics

H. MEIGNEN

KERNIVILLT

56-SAINT-PHILIBERT — Tél. : 1.23

SUR LE PORT DE SAINT-BRIEUC

(Côtes du Nord)

Une Usine désaffectée pour cause d'extension sera en vente le 1^{er} Septembre 1969

30.000 m² de terrain desservi par la route et la voie ferrée,

dont 24.000 m² couverts, et 800 m² de bureaux.

Ecrire à :

Usine CHAFFOTEUX & MAURY
Le Légué — SAINT-BRIEUC (22)

SI VOUS LES
AIMEZ BIEN
ROULEES

PAPIER A CIGARETTES
O.C.B.
PAPETERIES BOLLORE
83, BOULEVARD EXELMANS, PARIS 8^e - BAG 88-80

Les experts estiment que cette rentrée diplomatique sera prochaine. La révolution culturelle semble terminée. Comme le soulignait récemment Paul VI, les perspectives de paix au Vietnam sont certaines ; alors la Chine regarde à nouveau vers le dehors et les Russes le sentent bien qui pressent le règlement du conflit du Moyen-Orient avant que Pékin ne se manifeste. Quel sera le premier interlocuteur chinois ? Une nouvelle réunion pour les conversations sino-américaines — la 135^e — est en principe prévue à Varsovie pour le 20 février. Objet : Formose, Taïwan, et aussi, sans doute, un accord sur les cinq principes de la coexistence pacifique. Peut-être reverrons-nous à Rennes, sobres et silencieux, les étudiants de Mao-Tsé-Toung ?

Ambiguïtés et incertitudes

Face au phénomène chinois, les deux grandes puissances s'intéressent et s'interrogent. En 1961, un des grands spécialistes français de la diplomatie, constatant les premiers craquements entre Pékin et Moscou, affirmait que le fossé mettrait des dizaines d'années à s'élargir. Or, la rupture est aujourd'hui complète. Et la politique soviétique en retire un caractère ambigu et incertain : il y a, d'une part, les résurgences idéologiques provoquant des événements comme ceux de Prague ; il y a aussi, de plus en plus perceptible, la peur des 720 millions de Chinois. La Sibirie est bien grande... et bien vide. Et l'appel du vide joue aussi en histoire.

Ambiguë et incertaine aussi la diplomatie américaine, et Nixon aura du mal à en modifier les orientations. Les U.S.A. sont pour une bonne part, les gardiens de l'Europe et du Moyen-Orient, ce qui provoque inévitablement des frictions avec l'Union Soviétique. Mais ils s'efforcent de trouver avec Moscou les arrangements nécessaires pour agir en Extrême-Orient. Et ces efforts sont de plus en plus tenaces, à Washington et à Moscou, en raison de la formidable puissance de destruction que confère à l'un comme à l'autre leur potentiel nucléaire.

Biafra et Moyen-Orient

Ambiguïté et incertitudes se transforment tout naturellement en impuissance devant des tâches précises et urgentes qui exigent une clairvoyante vigueur. Le diagnostic et la profondeur du mal, les médecins les connaissent, mais ils reculent devant l'élimination de la tumeur. Deux exemples patents et parfaitement symboliques : Biafra et Israël.

Du cœur des hommes de 1968 ne disparaîtra jamais la tragique image de l'enfant biafrais, son corps efflanqué, ses maigres bras interminables, ses yeux d'épouvante reflétant déjà l'horreur de la faim et de la guerre... Encore et toujours le martyr des enfants innocents... La conscience mondiale a réagi. Chacun s'est senti à l'intérieur de ce drame ; mais le contraste a été saisissant entre la mobilisation de la générosité et la stérilité des deux grandes puissances.

Elles n'ont guère bougé alors que leur action commune était d'autant plus nécessaire qu'elle aurait découragé la naissance en Afrique d'événements similaires.

De même dans les sables du Moyen-Orient, Balkans tenaces de notre époque. Le désir des deux grandes puissances de mettre fin au conflit n'est pas contestable, mais jusqu'ici Washington et Moscou se contentent de distribuer des armes aux uns et aux autres, tout en distribuant également, avec une persévérance admirable, les conseils de modération. Et le canal de Suez, que tant de Bretons ont traversé, n'est plus guère qu'une rivière dérisoire et inutile où somnolent les noires silhouettes des navires abandonnés...

Jadis, le choc des idéologies, leur ardeur encore juvénile, auraient provoqué des solutions rapides, voire excessives dans leur rapidité. Aujourd'hui les idéologies anciennes n'ont pas disparu, mais leurs mots usés n'éveillent qu'un écho affaibli. Elles ne sont plus que des rideaux de fumée, derrière lesquels les deux grandes puissances avancent à tâton, cherchant à comprendre l'âme nouvelle du monde.

Les puissances moyennes

C'est là que les puissances moins considérables ont leur mot à dire, un mot neuf qui lui éveillera l'écho. Dans nos communes rurales, celui qui est interrogé, consulté, obéi, n'est pas toujours le plus riche, mais celui qui réunit en lui les trésors de cœur et de la sagesse. Ainsi les puissances européennes qui ont un héritage millénaire de savoir et d'expérience. Et je pense particulièrement à la France. Voir clair. En se fondant sur l'humus du passé, faire appel à l'imagination, à cette force incomparable qui s'appelle l'imagination et qui, dans le ciel du soir, devine le temps du lendemain, dans l'enfant qui grandit, l'homme de l'avenir.

Le temps de la confiance

Bilan d'incertitude. Mais tout bien pesé, bilan de confiance aussi. L'arme nucléaire suspend l'élan des guerres. Les contacts de plus en plus fréquents entre les hommes font disparaître de traditionnelles barrières. Et la conquête de l'espace unit plus qu'elle ne sépare. Il en a toujours été ainsi dans l'histoire ; ouvrir un chemin rassemble plus qu'il ne divise...

Trop souvent on a vécu sur une vue pessimiste de l'ordre international. On estimait que la guerre était la solution normale des tensions, et dans cet ordre sanglant, la guerre passée, on pensait les plaies tandis que s'accumulaient les nuées d'un nouvel orage. Or, de même qu'il peut maîtriser les mécanismes de la vie économique pour les mettre au service de la société, l'homme peut également dominer et maîtriser les mécanismes de la vie internationale, pour les mettre au service de la paix et du mieux-être de l'humanité.

Edouard OLLIVRO.

les livres témoins de ce temps... les livres

COMME SI, A JERSEY, DES FUSÉES ÉTAIENT BRAQUÉES SUR LA BRETAGNE...

• KENNEDY A KROUCHTCHEV : « La continuation de la menace sur Cuba conduirait à des risques graves pour la paix du monde ».

• KROUCHTCHEV A KENNEDY : « Nous ne devrions pas tirer sur le nœud de la guerre ».

Le titre : « CRISE A LA MAISON BLANCHE » (Robert Kennedy, Editeur : Express, Denoël).

Le héros du livre : John KENNEDY.

L'auteur : Robert KENNEDY, son frère...

AUTANT dire que chaque phrase prend ses racines dans un passé récent et tragique. Le livre n'est pas épais... En tout 190 pages ; sur la crise elle-même 136 pages. C'est un reportage saisissant, où le destin de l'univers repose sur les épaules d'un homme qui devra, seul, prendre les ultimes décisions... Le soir du mercredi 24 octobre 1962, dans beaucoup de maisons en France comme ailleurs, le bonsoir traditionnel fut marqué d'angoisse. Certains encore s'en souviennent... Robert Kennedy raconte :

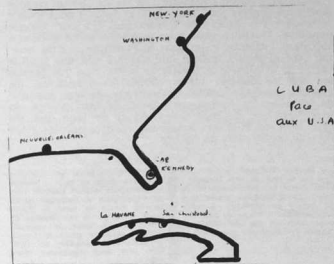
« Cette réunion du 24 fut la plus éprouvante, la plus difficile et la plus tendue de toutes. Les bateaux russes continuaient

d'avancer vers Cuba. Ils approchaient de la barrière des 800 km. Nous devions soit les intercepter, soit annoncer notre reculade. J'étais assis de l'autre côté de la table, en face du Président. C'était le moment pour lequel nous étions préparés et qui l'espérons-nous, ne viendrait jamais. Le danger et l'anxiété que nous ressentions pesaient sur nous comme une chappe de plomb et spécialement sur le Président. »

La crise de Cuba fut brève. Comme une fièvre brûlante qui semble mener à la mort, et qui, brusquement chute, laissant un sillage d'angoisse et de soulagement. 17 octobre 1962 : Washington apprend la présence de missiles russes à Cuba. Des avions U.S. sans arrêt survolent l'île. Pas de doute. Des rampes de lancement de fusées balistiques sont installées à San Cristóbal, face à la Floride. Un peu comme si des missiles étaient en place à Jersey face à la Bretagne.

« La photographie indiquant que ces engins étant pointés sur certaines villes américaines, l'estimation était que quelques minutes après leur mise à feu quatre-vingt millions d'Américains seraient morts... Quarante-vingt millions, c'est-à-dire près d'un Américain sur deux ! »

Des navires russes foncent vers Cuba. Kennedy est décidé à empêcher qu'ils n'accostent sur l'île. Aux oreilles des peuples, haïte le souffle de la guerre... Alors commence une partie étonnante, un jeu froid, glacé, entre



deux hommes qui se sont rencontrés un jour à Vienne, que séparent les choix politiques, mais que réunit le désir ardent d'éviter à l'univers l'abîme d'un conflit nucléaire.

« Vous êtes dans un sale pétrin, Monsieur le Président, déclare le général Davis Shoup, commandant des Marines. — Vous y êtes avec moi, réplique le Président. »

En réalité le Président était seul. A partir d'un certain degré de commandement, comme d'un certain seuil de la souffrance, l'homme est toujours seul. Et face au danger, J. Kennedy révéla son âme.

« Il fit alors la preuve, comme en tant d'autres occasions, d'une extraordinaire combinaison d'énergie et de courage, de compassion et de sagesse... »

La preuve aussi d'une qualité humaine exemplaire. Au plus fort de la crise, il trouvait le temps d'écrire à Mme Anderson, dont le mari venait d'être abattu dans un U2 audessus de Cuba...

A travers ce livre qui se lit avec passion, Kennedy apparaît comme extraordinairement attentif à l'homme qui se trouve face à lui et qui s'appelle Krouchtchev. Son adversaire, il le respecte :

« Le Président pensa dès le début que le leader soviétique était un homme rationnel, intelligent, qui, si on lui en laissait le temps et si on lui faisait connaître la détermination, changerait d'attitude. Mais il y avait toujours le risque d'une erreur, d'une faute, d'un jugement erroné ou d'un malentendu, et le Président était dans l'obligation de faire l'impossible pour diminuer le risque de notre côté... »

A l'époque, Kennedy avait 45 ans. A cet âge, les Seigneurs des guerres ont souvent terminé leur carrière ; mais 45 ans, c'est bien jeune pour pétrir la paix du monde. Tout au long de la crise il fit tout ce qui était en son pouvoir pour éviter la catastrophe. Il avait été très frappé par la lecture d'un livre de Barbara Tuchmann « Aout 1914 » (traduit aux Presses de la Cité).

Ce livre racontait les erreurs, les fautes commises en cet été tragique.

« L'ambassadeur des U.S.A. à Paris, Sargent Shriver, est le beau-frère de John Kennedy. Certains avaient annoncé son départ pour l'O.N.U., où il aurait représenté son pays. Mais Nixon l'a maintenu à Paris et les Français s'en réjouissent. Sargent Shriver se prépare à venir faire une visite en Bretagne où il trouvera bien des places et des têtes portant le nom de Kennedy. »

Et le Président était décidé à faire en sorte qu'aucun livre ne soit écrit sur ses erreurs à lui. Et il pensait sans arrêt à Krouchtchev, s'efforçant par dessus tout de ne pas blesser sa susceptibilité. Ses collaborateurs parfois le trouvaient mou. Lui avait dans l'esprit une idée simple qui modèla toute son action : les Etats-Unis ne pouvaient pas céder. C'était sûr ! Mais les Russes, eux-mêmes, ne pourraient céder que s'ils sortaient de l'aventure cubaine la tête haute, sans avoir perdu la face aux yeux d'un univers qui observait avec une tension extrême, ce gigantesque duel.

« Même lorsque tout fut fini, il interdit tout chant de victoire »

« On a souvent évoqué le parenté existant entre la langue bretonne et la langue du Pays de Galles. Quelque plus lointain, cette parenté existe aussi entre le Breton et l'Irlandais. Le nom de Kennedy se retrouve ainsi chez nous dans « QUENEC'HDU », ce qui signifie « Montagne noire ».

qui put donner des arrière-pensées aux Russes. Il ne fit aucune déclaration pour s'attribuer, ou pour attribuer à son gouvernement, le mérite de ce qui s'était passé. Il donna ses instructions pour qu'il n'y ait ni interviews, ni déclarations criant victoire. Il respectait Krouchtchev d'avoir su déterminer ce qui était dans l'intérêt de son pays et ce qui était dans l'intérêt de l'humanité. Si c'était un triomphe, c'était le triomphe pour la prochaine génération, et non pas celui d'un gouvernement ou d'un peuple en particulier... »

L'impression la plus saisissante que l'on retire de cet ouvrage, c'est peut-être, avec la solitude du Président, l'élargissement constant de sa pensée aux dimensions du monde, à tous les hommes dont il tenait le sort en mains. Et aussi cette hantise de la mort pour les autres, de la mort collective qui aurait transformé la planète en un terrifiant cimetière.

John Kennedy était d'un naturel heureux et comme tous ceux-là qui ont le goût de la vie, il savait combien est dur le spectre de la mort.

« La pensée qui le troublait le plus et rendait la perspective d'une guerre encore plus affreuse c'était le spectre de la mort des enfants de ce pays et du monde entier, la mort des jeunes gens... La grande tragédie était que si nous nous trompions pas seulement pour nous-mêmes, notre avenir, nos espoirs et notre pays, mais aussi pour la vie, l'avenir, les espoirs et le pays de ceux à qui il n'avait jamais été donné de jouer un rôle, de voter oui ou non, de se faire connaître... »

Autre impression frappante : la vie de chacun d'entre nous s'est trouvée à ce moment-là, et demain peut-être, l'histoire peut faire surgir un autre « Cuba », soit dans l'Atlantique ou dans le Pacifique et d'un homme seul dépendra encore ce s'arrête sur une grande partie de la planète le souffle de la vie. Plus que jamais les peuples doivent savoir choisir leurs maîtres. En fonction de leur intelligence bien sûr, de leur capacité de travailler en équipe, mais aussi de leur mesure, de leur équilibre, de leur sang-froid et de leur sens du prix de la vie. Plus que jamais nos maîtres doivent avoir l'oreille sur le cœur du monde.

« Morvan Duhamel a écrit un livre sur le mort de John Kennedy : « Les quatre jours de Dallas ». Ce livre a connu un beau succès et a été traduit en espagnol. A notre connaissance, il s'agit du seul ouvrage consacré par un Breton à l'ancien Président des Etats-Unis. »

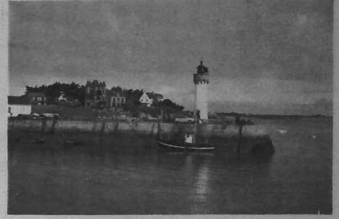
« Nixon lui aussi est d'origine irlandaise. Voici ce qu'il a déclaré au journaliste anglais Kenneth Harris : « Je suis né dans une petite localité rurale du nom de Yorba Linda, à 48 km de Los Angeles en Californie. Ma mère se nommait Milhous et avait quitté le Comté de Kildare, en Irlande, en 1729. Mon père était également irlandais. »

cités de Bretagne keriu breiz cités de Bretagne

La baie de Quiberon une région envoûtante



Quiberon - Beg er Lan



Quiberon - Port-Haliguen

Un site touristique unique en Europe

QUIBERON est situé à l'extrémité d'une longue presqu'île, à 15 km de la véritable côte bretonne. Cette presqu'île est en réalité une île rocheuse appartenant au groupe de Belle-Ile, Houat, Hoëdic, et, reliée à la terre ferme par une langue de sable étroite n'atteignant pas 30 mètres de large à l'isthme de Penthièvre.

Cette situation particulière lui confère des caractéristiques climatiques et une variété de paysage qui en font un site touristique unique en Europe.

Après avoir passé Plouharnel, le voyageur arrivant par la route se rend bien compte en longeant les derniers rochers bordant la baie qu'il quitte le continent. Ensuite, c'est le sable couvert d'une maigre végétation. Seules quelques pinèdes en bord de la baie atténuent l'aspect désertique. Au fil des kilomètres l'Océan à l'Est et à l'Ouest se rapproche pour, au pied du Fort de Penthièvre, former deux plages bordant chaque côté d'une digue empruntée par la route et la voie de chemin de fer. Entre le Fort et la localité de Kerhostin, le sol s'élève et la côte Est et Ouest redevient rocheuse dessinant les rivages de l'ancienne île. Au pied des falaises de granit, quelques plages invitent au bain.

Bordant le magnifique plan d'eau particulièrement favorable aux sports nautiques de la baie de Quiberon, la côte Est est fort aménagée, les groupes de villas, d'hôtels, de commerces se succèdent et se nomment Kerhostin, Roch-en-Aud, St-Pierre-Quiberon, Rohu, St-Julien et Quiberon (Port Haliguen).

Un climat exceptionnellement tempéré attire de nombreux touristes, les résidences secondaires se construisent en grand nombre. C'est aussi un paradis de retraités et de curistes recherchant les effets vivifiants du soleil et de l'air marin.

La côte occidentale rocheuse soumise aux vents et aux vagues de la pleine mer, et très dénichée est de toute beauté. Une route en corniche la parcourt et permet, dans les falaises, les crevasses, les grottes et les rochers tourmentés, des excursions inoubliables sur les 9 km de Port-Maria à la pointe de Beg-en-Aud. Ensuite le rivage s'adoucit vers Portivy, en une belle plage de sable, pour terminer enfin le tour de « l'île », au Fort de Penthièvre.

UN CLIMAT PRESQUE MEDITERRANNEEN

Mais revenons à Quiberon que nous avons laissé volontairement à part. La ville commence véritablement

Ets SALOMON et Cie

IMPORT Viandes en gros, fraîches et congelées
Tous abats - Viandes désossées
Viandes fabrication **EXPORT**

Fournitures Militaires
Collectivités

Zone Industrielle - GRACES, 22 - GUINGAMP (Côtes-du-Nord)

B. P. 112 Tél. 7.70 7.71 7.72 Téléx : 73 755 Saviatex Guing

Succursales : 22 DINAN (Abattoir Municipal) — 35 RENNES (Abattoir Municipal)

La Société Salomon et Cie a été constituée en 1964 et son Président directeur général, M. Salomon, installé précédemment à Callac, a reconstitué son équipe à l'Abattoir Industriel de Grâces-Guingamp.

Après un rodage nécessaire de quelques mois, la Société Salomon n'a cessé jusqu'à ce jour d'accroître son tonnage, en bœufs, veaux et moutons. De 5 000 tonnes en 1964, le tonnage a excédé 10 000 tonnes en 1967 ; le début de 1968 est aussi prometteur, et la progression se chiffre, en ce début d'année, à 30 % de plus que pendant le premier trimestre 1967.

Les méthodes efficaces d'achats, de tueries, et de ventes permettent donc de penser que cette affaire, déjà parmi les premières de France dans sa spécialité, dépassera ses concurrents dès cette année.

L'organisation commerciale bien organisée permet de vendre sur tout le territoire français et de plus, de traiter directement avec les pays du Marché Commun. C'est ainsi que, la viande bretonne très appréciée à l'étranger, nous permet de satisfaire dans les meilleures conditions, les acheteurs Allemands, Anglais et Italiens.

L'accroissement de ces débouchés, aussi bien en France qu'à l'étranger, nous oblige à repenser et envisager l'accroissement de nos locaux devenus insuffisants. La réussite de cette entreprise est pour Guingamp et pour la Bretagne une preuve qu'une gestion énergique et efficace peut donner d'excellents résultats, aussi bien sur le plan agricole que sur le plan social pour un développement meilleur et plus rationnel de l'économie bretonne.

— 26 —



Le Pen Duick III d'Eric Tabarly (port d'attache : La Trinité) sur l'océan. (Photo Jos LE DOARÉ)

ment par le hameau de Saint-Julien avec sa plage tranquille sur la baie, puis après Kermorvan, nous arrivons au charmant petit port de pêche de Port-Halliguen, récemment agrandi pour offrir un vaste abri à la plaisance. Une route en corniche dominant les petites plages sur la baie, longe l'aérodrome, puis aboutit à la pointe du Conquel, extrémité de la presqu'île. Cette pointe est prolongée d'une chaîne d'îlots, abritant au sud la baie de Quiberon.

Par la côte Sud de cette pointe, nous revenons vers le centre de la ville en longeant des petites plages séparées de promontoires rocheux, l'institut de thérapie créé par Louison Bobet, enfin la grande plage entre Beg-er-Vil et Port-Maria.

Après Port-Maria, point de départ des bateaux vers Belle-Ile, Houat et Hoëdic, animé par l'activité des sardinières, nous nous retrouvons à la pointe de Beg-er-Lan, commencement de la côte sauvage. Une curieuse villa, construite à l'extrémité de cette pointe, offre des effets originaux au coucher du soleil.

Presque méditerranéenne par son climat — pittoresque par l'activité de ses petits ports de pêche, ses vestiges préhistoriques et ses côtes variées, sauvages ou calmes — ouverte à un choix considérable d'excursions maritimes vers les îles, le golfe du Morbihan et la baie reliée à l'un des plus pittoresques régions de

la Bretagne, celle des mégalithes de Carnac — centre de sports nautiques, Quiberon est un des plus exceptionnels pôles d'attraction du tourisme européen.

De l'antiquité au XX^e siècle

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

La presqu'île de Quiberon était habitée dès la plus haute antiquité. Un cimetière préhistorique a été découvert dans l'îlot de Thievec, à l'ouest de l'isthme de Penthièvre. Ses sépultures mésoolithiques appartiennent à des peuples établis antérieurement à ceux qui ont érigé les mégalithes. De nombreux menhirs parsèment la presqu'île ainsi qu'un cromlech à Saint-Pierre-de-Quiberon.

La tribu gauloise des Vénètes, qui a si vaillamment combattu l'invasisseur romain et dont la capitale Dariorigum occupait probablement l'emplacement de Locmariaquer sur l'autre côté de la baie, s'étendait sur la presqu'île.

Au VI^e siècle, ce fut l'arrivée des Bretons qui, repoussés de leurs îles de Bretagne par les envahisseurs anglo-saxons, arrivèrent sur les côtes du Morbihan, ainsi que sur toutes les côtes armoricaines. Leurs prêtres évangélisèrent les populations autochtones et établirent leur organisation sociale ; tel Saint-Gildas qui s'installa en 530 dans l'île de Houat, avant de débarquer sur le continent.

La région fut ensuite dévastée par des envahisseurs normands. Pendant le Moyen Âge, la presqu'île de Quiberon fut une terre de chasse des ducs de Bretagne.

En 1746, les troupes anglaises de l'amiral Sinclair, tenues en échec devant Lorient, vinrent débarquer et dévaster la presqu'île. Un canon de la frégate « Ardent » coulée lors de ce conflit, décore le jardin public de Quiberon.

Le 9 novembre 1759, l'escadre française de Conflans fut détruite par l'escadre anglaise de Hawke en baie de Quiberon.

En 1795, la flotte anglaise débarqua cette fois-ci une armée d'émigrés royalistes, conduite par les généraux Puisaye, Sombreuil et d'Hervilly. Forts de 40 000 hommes, ils devaient faire jonction avec le chef chouan Cadoudal. Indécis, divisés, ils furent défaits par l'armée républicaine du général Hoche, au fort de Penthièvre. Les prisonniers furent tous exécutés à Vannes et à Auray.

En 1944, les Allemands se retranchèrent dans la presqu'île puissamment fortifiée et ne déposèrent les armes qu'à la capitulation générale du 8 mai 1945, après un siège de 9 mois. Pendant ce siège, la population isolée du monde a beaucoup souffert.



tapisom

Revêtement de Sol
MOQUETTE - Plastique

BROSOLO Pierre

69, rue du Manémeur - QUIBERON

Tél. 346

— 27 —

AGENCEMENT - DECORATION

Pierre Duvert

Route de Sainte-Anne-d'Auray, 56 - PLUNERET
Téléphone 138 Sainte-Anne

BOISERIE — MOULURE DE STYLE
CUISINES
DECORATIONS D'APPARTEMENTS
— SUIVANT PLANS —

Institut de Thalasso-thérapie de Quiberon

- à 15 kms en mer -

Principales indications :

- affections rhumatismales
- troubles trophiques
- séquelles des traumatismes
- cure de détente et de repos...

Ouverture du 1^{er} mars au 30 novembre

Téléphone : 3.21 - 3.25 - 3.35 — B.P. 41 — QUIBERON

Président Directeur Général : **Louison BOBET**

TOUS LES MATERIAUX POUR LE BATIMENT

Henri LE DORE

16, route de Vannes — 56 - AURAY
Téléphone : 0.04 et 4.16

BOIS
DETAIL
ERDEVEN
Rte PONTL'ORIS - Tél. 123

MENUISERIES

« GIMM »
QUIBERON - Tél. 238
chez NAOARD LE ROCH PRIOL



*** **HOTEL SOFITEL** ***

56 - QUIBERON

BAR - RESTAURANT

PANORAMA EXCEPTIONNEL
Téléphone 400

ELECTRO - MENAGER

Emile Le Molinaire

72, rue Amiral-Coudé
56 - AURAY

Service après-vente

Concessionnaire des MACHINES A LAVER

REFRIGERATEURS - CONGELATEURS - VIVA

CHAUFFAGE - AMSTA

RADIO - TELEVISION

Le commerce et l'industrie

L'activité traditionnelle de la presqu'île est la pêche à la sardine ; de nombreux sardinières fréquentent encore Port-Haliguen et surtout Port-Maria. L'arrivée et le déchargement de la pêche sur la jetée de Port-Maria est un spectacle pittoresque attirant toujours un public nombreux. Le poisson est traité dans des conserveries sur le port. Mais la pêche est en régression devant le tourisme en pleine expansion. Plusieurs dizaines d'hôtels, des agences de location, offrent le logement pour des milliers de vacanciers. Des terrains de camping et de caravanning ont essaimé le long de la côte orientale : Le Gavro, Le Roch, St-Julien, Port-Haliguen, bd A-France.

Des centres de voile, telle l'école nationale de Beg-Rohu et la base du Touring Club, complètent les installations essayées autour de la baie notamment à Carnac et à la Trinité-sur-Mer, magnifique plan d'eau illustré par Erick Tabarly. Port-Haliguen offre un bassin nouvellement construit et Port-Maria peut abriter quelques plaisanciers. A la saison, de nombreuses régates égayent la baie de leurs voiles multicolores.

De Port-Maria, nombreux sont les touristes qui s'embarquent pour Belle-Ile-en-Mer afin de visiter les 80 km de côtes, parmi les plus belles de Bretagne.

Une nouvelle activité est née sous l'impulsion de l'ancien champion cycliste, Louison Bobet. Nul site ne pouvait être mieux choisi que Quiberon pour installer un institut de thalasso-thérapie. Les installations ultra-modernes, en bordure de mer, forment un ensemble imposant et traité du 1^{er} mars au 3 novembre des centaines de curistes.

QUIBERON

Chef-lieu de canton du Morbihan, dans l'arrondissement de Lorient, possède une population de 4 540 habitants.

Sénateur-Maire M^r Golvan

LES LIAISONS

Distances routières :

De Paris, par Rennes, Vannes, Auray : 515 km.
En 1968, la route nationale 165, Vannes-Auray a été l'objet d'importantes améliorations.

De Rennes : 152 km.
De Nantes : 155 km.
D'Auray : 28 km.
De Lorient : 50 km.

Par chemin de fer :

De Paris-direct : 547 km.
De Nantes-direct : 183 km.
De Rennes-direct : 173 km.

Liaisons aériennes :

L'aéroport de Quiberon-Roch, à quelques minutes du centre de la ville, est ouvert à tous les avions de tourisme.

L'aéroport de Lorient, à 60 km de Quiberon, est relié à Paris par une ligne d'Air-Inter.

Autocars :

De nombreux services réguliers relient Quiberon, Auray, Vannes, Lorient, Carnac, La Trinité-sur-Mer.

Circuits touristiques quotidiens.

Liaisons maritimes : Ligne quotidienne Quiberon (Port-Maria) Belle-Ile (Le Palais), par vapeur, 9 services quotidiens l'été.

Liaison par vedettes avec les îles d'Houat et d'Hoëdic (lundi, mardi, jeudi, samedi).

Excursions et visite du golfe du Morbihan et de ses îles.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Quiberon : Mairie, téléphone : 0-21.
Syndicat d'initiative : place Hoche, tél. 58.
Gare S.N.C.F., tél. 022.
Aéroport de Quiberon-Le Roch, tél. 204.
Compagnie Morbihannaise de Navigation : Port-Maria, tél. 0-13.
P. et T. : tél. 1-20.
Pompiers : tél. 0-22.
Gendarmerie : tél. 0-36.
Camping municipal Le Gouiro, Bois d'Amour, 2^e catégorie : tél. 3-22.



Camping C.L.V. boulevard A-France, 3^e catégorie.
 Camping Au Beau Bar, Port-Haliguen plage, 3^e catégorie : tél. 3-30.
 Camping Beauséjour St-Julien, 3^e catégorie : tél. 3-20.
 Camping Super camping de la plage St-Julien, 2^e catégorie.
 Saint-Pierre-de-Quiberon : Mairie : tél. 1-05. P. et T. : tél. 1-00.
 Carnac : Mairie : tél. 91-41.
 Syndicat d'initiative, avenue Druides, tél. 94-71.
 Tumulus, alignements, musée archéologique, base nautique.
 Gendarmerie : tél. 91-24.
 La Trinité-sur-Mer : Mairie : tél. 2-19.

Syndicat d'initiative, place Yvonne, Sarcey, tél. 2-21
 Pompiers : 1-17 à Auray.
 Gendarmerie : tél. 91-24 à Carnac.
 Mouillage sur l'estuaire de la Crac'h, centre de voile.
 Locmariaquer : Mairie, tél. 1-30.
 Centre de voile, Menhirs, Dolmens.
 Auray : Population : 10 000 habitants. Mairie : tél. 0-23 et 2-75.
 Syndicat d'initiative : place de la République, tél. 3-75.
 S.N.C.F. : location, tél. 1-02. Gare : tél. 0-29 et 1-90.
 Gendarmerie : tél. 0-54.
 Pompiers : tél. 117.
 — A 6 km d'Auray, Saint-Anne-d'Auray organise le 26 juillet son célèbre Grand Pardon.

CAISSE RURALE ET URBAINE DE CREDIT MUTUEL
 25, rue du Belzic, 56 - AURAY

Confiez-lui vos économies — Intérêts 3 % net d'impôts
 Prêts à 6,50 % (assurance décès comprise)

Thermobaby
 APPAREILS ELECTRIQUES DE PUERICULTURE
 ET ELECTRO-MENAGERS
 zone industrielle 56 - AURAY

Moulages Industriels ou Décoratifs
 Injection — Compression
 Exhusion — Soufflage
APLOR
 Tél. 4.84

QUELLE QUE SOIT VOTRE PROFESSION ...

LE CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN

EST A VOTRE SERVICE DANS TOUT LE DEPARTEMENT

à VANNES : Boulevard de la Paix

à AURAY : Place de la République

et dans chaque CANTON

Alimentation Libre Service - Textiles - Nouveautés - Bazar

PRISUNIC
 ★ ————— ★
PARKING 5, avenue Foch, 56 - AURAY - Tél. : 2. 26

BATEAU AUTO - ECOLE

COURS DE CONDUITE SPORTIVE BATEAUX — HORS-BORD



16, avenue du Général de Gaulle, AURAY
 6, rue du Manémeur, QUIBERON

la chronique de l'odib la chronique de l'odib
VERS LA RÉFORME COMMUNALE

On sait que, parallèlement à la réforme régionale, doit intervenir d'ici peu, par voie législative, une réforme communale appelée à modifier considérablement la vie locale.

Le Ministère de l'Intérieur, après diverses consultations, a élaboré un avant-projet des textes qu'il compte soumettre à l'Assemblée Nationale pour « améliorer le fonctionnement des institutions communales ». Ces textes ne sont pas parfaits, tant s'en faut, ainsi qu'on peut s'en rendre compte les élus locaux qui ont eu la curiosité d'en prendre connaissance. Ils sont néanmoins susceptibles d'améliorations.

Ci-dessous, on lira une étude critique, comportant quatre questions précises destinées à ouvrir la discussion.

Il serait souhaitable que les élus locaux des cinq départements bretons y réfléchissent et nous fassent connaître rapidement leurs avis. Nous essaierons, à partir de ces avis, d'élaborer une synthèse traduisant l'opinion générale de nos élus locaux devant le projet gouvernemental.

Morsan DUHAMEL,
 Secrétaire Général de l'O.D.I.B.

Office de Documentation et d'Information
 des élus locaux de Bretagne,
 7, place de Bretagne, Rennes.

Il est évident que la Charte de 1885 est inadéquate aux problèmes qui se posent en 1968 aux maires et aux conseils municipaux. Les mesures proposées par le Gouvernement visent en partie à remédier à la vétusté de nos structures locales ; on ne peut qu'être d'accord sur l'intention qui l'anime. Mais comment ne pas émettre des réserves à la fois sur certains aspects qui pourraient menacer l'autonomie locale et le nécessaire contrôle démocratique, et plus encore peut-être sur l'insuffisance ou la timidité de ce qui n'est encore qu'une amorce de réorganisation ?

Parmi les mesures « de détail », on notera une compétence accrue des conseils municipaux en matière d'urbanisme, si du moins les avis que l'Administration sollicite d'eux sont attentivement examinés, ainsi qu'une meilleure répartition des tâches entre les magistrats municipaux et l'assemblée communale, laquelle devrait dans certaines conditions déléguer elle-même les pouvoirs particuliers concédés aux maires, afin d'empêcher tout arbitraire éventuel.

On se félicitera également de l'abaissement de 9 000 à 2 000 habitants du seuil de l'approbation tacite élargie par l'autorité de tutelle, tout en rappelant qu'une des revendications fondamentales des élus locaux consiste dans le remplacement de la tutelle a priori (sur l'opportunité des délibérations) par un contrôle a posteriori (sur la légalité des actes).

On approuvera aussi les mesures relatives à la qualification et à la carrière des personnels communaux et intercommunaux, en souhaitant que les offices régionaux jouent un rôle tout particulier, et que les maires qui doivent siéger dans les différents organismes soient élus et non nommés.

Enfin, en ce qui concerne les « ensembles urbains » qui donneront naissance aux villes nouvelles, il apparaît indispensable de revoir l'ensemble des dispositions préconisées, afin que ne soit pas remis en cause le principe de la gestion communale par des administrateurs élus.

L'essentiel des projets qui nous sont soumis concerne la coopération intercommunale, et se présente comme un juste milieu entre la coopération volontaire et le regroupement systématique ; c'est ce qui en fait la valeur, mais aussi l'ambiguïté.

En effet, les « secteurs de coopération », qui couvriront tout le territoire, doivent être les cadres obligatoires de libres regroupements, lesquels bénéficieront officiellement de la même priorité pour le financement de leurs équipements qui leur a déjà été concédée en pratique par les pouvoirs publics. La valeur d'entraînement d'une telle mesure est incontestable, ainsi que l'effort d'ensemble qu'elle représente devant les regroupements assez hétéroclites effectués depuis

quelques années. Cette mesure tend en outre, peut-être un peu trop systématiquement, à unifier les compétences qui seraient dévolues à ce « second niveau » d'administration locale : district, communauté urbaine ou syndicat à vocation multiple. Elle n'en suscite pas moins quelques questions fondamentales.

Première question : ni établissement public, ni collectivité locale, quel sera le statut juridique du « secteur de coopération », qui n'aura pas la personnalité morale, mais dont les institutions auxquelles il imposera son cadre seront habilitées à percevoir des ressources propres ?

On peut penser que la logique et l'expérience conduiront à la création d'une nouvelle collectivité locale, que permet l'article 72 de la Constitution.

Deuxième question : dans toute hypothèse, la procédure de consultation pour la délimitation des secteurs n'apparaît-elle pas incomplète ? L'avis du Conseil général ne suffit pas, surtout si l'on tient compte des « affinités naturelles ». Il faut également celui des conseils municipaux concernés.

Troisième question : L'équipement et la modernisation se situent dans la double perspective de l'urbanisation et de l'aménagement. Sauf dans les zones essentiellement rurales, le cadre auquel

pensent les auteurs du projet (5 - 10 000 habitants), *grosso modo* celui du canton, n'est-il pas beaucoup trop étroit ? La coopération organique ne devrait-elle pas plutôt s'établir à un niveau qui offrirait en général un ensemble d'activités équilibrées, dans un contexte à la fois urbain et rural, soit une moyenne de population de l'ordre de 150 - 180 000 âmes ? A remarquer que cet échelon intermédiaire serait moins dangereux pour l'autonomie communale, destinée autrement à se diluer dans des municipalités cantonales de fait.

Quatrième question : Pourquoi être resté dans le cadre départemental ? Les « secteurs de coopération » débordent presque toujours les limites des départements. En outre, la régionalisation du Plan comme les décrets de 1964 font de la Région l'échelon privilégié de la modernisation du pays — économique, sociale, universitaire et, demain, forcément administrative (voir ici l'article 72 de la Constitution). C'est donc le Préfet de Région qui devrait mener l'enquête, en prenant l'avis des Conseils généraux intéressés, des conseils municipaux, de la C.O.D.E.R., du C.E.L.I.B., des Chambres de Commerce, d'Agriculture et des Métiers, des Universités, etc.

TRO BREIZ

* Le siège de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes situé actuellement à Paris va être transféré à Nantes.

* Un projet de construction d'une nouvelle fabrique de meubles à Hennebihen est étudié par les Ets René Trotel (3 emplois).

* Une piscine et d'un stade nautique vont être réalisés par la ville de Quimper.

* On annonce l'extension de l'usine de la laiterie industrielle Depince Freres, à St-Briec-en-Coglès.

* L'usine de Missillac de la Fromagerie Entremont va être agrandie (50 emplois nouveaux).

* La révision du plan d'urbanisme directeur de La Trinité-sur-Mer a été ordonnée.

* Michelin projette de construire un centre-livre à Rezé-les-Nantes, (20 emplois).

* Une usine va être édiflée à Pont-château par les Ets Pouyet, mat-2 riels électriques et téléphoniques, tôlerie industrielle... de La Plaine-Saint-Denis. (300 emplois).

Ceci n'empêcherait nullement, à l'échelon para-cantonal et à celui des villages-centres, le groupement des communes dans des limites variables selon les compétences exercées en commun, soit dans des institutions à vocation générale, soit dans des syndicats spécialisés.

En définitive, le projet qui est proposé à notre examen par le ministère de l'Intérieur témoigne d'un effort important pour moderniser des structures communales inadéquates et pour placer les « initiatives » au niveau des « problèmes ». Dans la mesure où le contrôle démocratique est effectivement garanti, on ne saurait adopter à son égard une attitude critique ou passive. On est en revanche autorisé à le trouver plus « réformiste » que « révolutionnaire ».

En soi, il représente toutefois une tentative intéressante, qu'il convient d'améliorer sur de nombreux points ; mais il devrait surtout être considéré comme un premier pas vers la réorganisation de notre structure administrative, laquelle, à notre avis, doit reposer sur les trois assises fondamentales :

- de la Commune, institution millénaire et fondement essentiel de nos libertés ;
- d'un échelon intermédiaire, cadre de l'aménagement urbain et rural équilibré dans un périmètre qui reste à la mesure humaine, et dont les organes dirigeants émaneront des conseils municipaux intéressés ;
- de la Bretagne, cadre de l'expansion économique, du progrès social et d'une administration moderne adaptée à la dimension européenne.

Ceci suppose une juste évaluation des tâches qui incombent à chaque échelon, avec une répartition des charges et des ressources (qui implique notamment un rationnel transfert des charges, ainsi qu'une soignée harmonisation des fiscalités nationale, régionale, départementale et locale) sans quoi les meilleures intentions resteraient lettre morte.

Aussi importante soit-elle, la réforme en cours ne peut être qu'une étape sur cette voie. Il faut souhaiter que, dans un dialogue constant entre l'Etat et les élus locaux, s'élabore bientôt le remodelage d'ensemble de nos collectivités territoriales, qui les mettra à l'heure du *xxi* siècle et de l'Europe.

Percement d'un canal en aval de Redon

Pour compléter les effets du barrage d'Arzal près de l'embouchure de la Vilaine, et améliorer le rendement de 10 000 hectares de marais de la basse vallée de la Vilaine, un nouveau cours du fleuve va être creusé en aval de Redon. Les travaux de percement d'un canal de 1,800 km de long et 100 m de large, destiné à supprimer deux des principaux méandres de la Vilaine, ont été entrepris. Une puissante drague d'un débit de 3 000 m³ heure désagrège la vase et l'expulse vers les marais les plus bas, afin d'en relever le niveau. Le profilage du lit de la Vilaine comporte en outre un élargissement sur près de 10 km.

C'est au total 1 million 700 000 mètres cubes de vase qui vont ainsi être retirés. La retenue d'eau s'étalera sur 50 km entre Arzal et Redon, et permettra la venue de navires de commerce jusqu'au port de Redon pour ravitailler les usines de cette ville. La navigation de plaisance trouvera aussi un magnifique plan d'eau pour sa voile et de nombreux refuges pour l'hiver.

• FINISTÈRE : AUTOMATISATION INTEGRALE POUR 1977

Afin d'accélérer les travaux dans les départements bretons, des crédits ont été dégagés dans le cadre de la rénovation rurale.

80 % des réseaux seront automatisés dès 1973 et de nombreuses automatisations sont prévues dès 1969.

• USINE A VENDRE A SAINT-BRIEUC

Sur le port de Saint-Brieuc, une usine désaffectée pour cause d'extension sera en vente le 1^{er} septembre 1969 : 30 000 m² de terrain desservis par la route et la voie ferrée, dont 24 000 m² couverts et 800 m² de bureaux.

• NOUVELLE Z.A.D. A LORIENT-PIOEMEUR

Une zone d'aménagement différé, dite Z.A.D. de Lorient-Ploemeur, a été créée sur le territoire des communes de Lorient et de Ploemeur qui sont désignées comme bénéficiaires du droit de préemption.

agriculture agriculture agriculture agriculture

L'AGRICULTURE BRETONNE SOLIDAIRE DE L'EUROPE

L'agriculture agricole doit favoriser, promouvoir une structure d'exploitation de type familial, où il sera possible d'utiliser au mieux les méthodes techniques de production et d'assurer le plein emploi du travail et du capital d'exploitation.

L'option d'exploitation familiale n'est pas liée à la dimension de l'entreprise, du point de vue de la superficie, du degré de spécialisation et de l'intensification des productions.

En surplus, sans rien négliger de l'accroissement des débouchés intérieurs et extérieurs, la politique agricole doit viser à un meilleur équilibre entre la production et les besoins.

C'est dire que, le choix des moyens restant relativement ouvert, afin que la politique épouse l'évolution économique et sociale, une option politique a été prise, en France et dans la C.E.E., en vue du maintien d'une agriculture qui se développe progressivement et harmonieusement, parallèlement aux autres activités.

L'intégration de l'agriculture

Cette option politique implique l'intégration de l'agriculture dans tout le système de développement économique, notamment dans la politique des revenus, dans celle du commerce extérieur et dans celle de l'aménagement du territoire.

Dans la prescription des remèdes propres à améliorer la situation de l'agriculture, il importe de tenir compte des perspectives d'une expansion économique ouvrant des chances de débouchés aux produits agricoles, mettant fin à la crise de l'emploi et amenant le développement équilibré des régions.

Un ralentissement économique, qui freinerait la progression des revenus des catégories professionnelles, ne présagerait rien de bon et ne pourrait qu'aggraver la situation de l'agriculture.

L'Europe reste le cadre du développement de l'économie française. En conséquence, la réglementation, notamment dans le domaine agricole, résulte de décisions commu-

par Arthur Charles

nautaires. Toute mesure de limitation de la production ne peut donc être étudiée dans le seul cadre français.

La solidarité entre les Six

La solidarité entre les Six doit jouer, en particulier, pour la préférence communautaire, pour le financement de la politique agricole et pour la politique commerciale avec les pays tiers.

A maintes reprises, le ministre a parlé d'excédents, de surproduction, de prix trop attractifs qui sont, en conséquence, un encouragement à l'intensification de la production et qui impliquent l'inscription de som-

mes importantes dans le budget de votre ministère, pour le soutien des marchés. Et le bruit se répand, dans l'opinion publique, que l'agriculture devient une charge et freine l'expansion de l'économie nationale.

Je voudrais, brièvement, situer le problème sous un autre éclairage.

Chacun sait que la formation du niveau des prix des denrées agricoles, en l'état ou élaborées, sur les différents marchés, en France ou dans les pays de la C.E.E., résulte du jeu de l'offre et de la demande. Or, si l'offre est abondante, elle n'est pas le fait des seuls agriculteurs français, ni même des producteurs de la Communauté.

Nul ne doit ignorer que le déficit agricole de la C.E.E. est énorme : 24 500 millions de francs pour l'année 1967, et tout porte à croire qu'il sera probablement supérieur pour 1968.

Sait-on que ce déficit représente vingt-quatre fois la production d'un département comme le mien et que, en se fondant sur la valeur moyenne du produit brut par hectare utile — qui est, en France, de 1 500 francs — ce déficit équivaut à la



production de 17 millions d'hectares, soit la moitié de la surface agricole utile française, soit encore le quart de la surface agricole utile de l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne.

Le « gel » de M. Mansholt

M. Mansholt croit que, pour résoudre le problème agricole de la C.E.E., il faudra « geler » des terres. Ce n'est pas sérieux ! Tant que l'Europe sera importatrice, nous n'aurons pas le droit de soutenir une telle orientation et je pense, M. le ministre, que vous serez de mon avis.

Certes, c'est une constatation globale, et il existe des excédents pour certaines productions, en produits laitiers, notamment. Mais, s'il est vrai que l'excédent annuel, au niveau

de la C.E.E., a été effectivement de 1135 millions de francs, le déficit en matières grasses s'est élevé pendant la même période, à 5395 millions et dans autre secteur considéré comme pléthorique, celui des fruits et légumes, le déficit de la C.E.E. a atteint près de 4,5 milliards de francs.

Tout cela témoigne de l'incohérence de l'orientation des marchés, ainsi que l'insuffisance et de l'imperfection des règlements communautaires. Il faut adapter ces règlements, non pas pour bloquer les échanges, mais pour se protéger du dumping international, en particulier des marchés d'Etat avec les pays de l'Est, où les prix de transaction n'ont rien à voir avec le prix de revient.

Il faut également protéger les producteurs européens dans le domaine des échanges avec des pays en voie de développement — où la

rémunération du travail est si faible que les exportateurs peuvent offrir des prix très bas ou encore des surplus américains bradés sur les marchés occidentaux.

Aussi les crédits du F.O.R.M.A. sont-ils, à mes yeux, non pas des subventions, mais la juste contrepartie d'importations qui parfois même, ne supportent ni prélèvements ni droits de douane. Les crédits du F.O.R.M.A. sont aussi la juste contrepartie de certaines positions de notre pays à l'endroit de nos partenaires de la C.E.E. Enfin ils sont une juste option politique pour notre pays, afin que soit garantie aux consommateurs français, quoi qu'il arrive, la fourniture d'un minimum de produits.

Arthur CHARLES,
Député
des Côtes-du-Nord.

La civilisation paysanne bretonne

par Yann Brekilien

On se fait généralement, en France, une idée très fautive de la civilisation. On s'imagine — et c'est un préjugé qui nous vient des anciens Romains — qu'il y a d'un côté « la » civilisation, qui serait unique, et de l'autre tout le reste, qui ne mériterait que le nom de barbarie. Et, bien entendu, ce que l'on décore du titre de « civilisation » c'est le mode de vie propre à la société à laquelle on appartient soi-même. On a spécialement tendance à apprécier le degré de civilisation d'un peuple d'après son niveau de bien-être matériel. Il faut le dire tout net : ces conceptions sont puériles, il y a autant de civilisations que de peuples, c'est-à-dire de communautés humaines d'une certaine importance, et si l'on peut en juger certaines supérieures à d'autres, ce ne doit pas être en considération du bien-être matériel ni des connaissances livresques, mais bien en fonction des soucis moraux et sociaux que manifestent les institutions, les règles de vie, les traditions.

Les Celtes, des techniciens d'avant-garde

Il y a eu une civilisation celtique différente de la civilisation latine, mais dont on ne voit pas en quoi elle pouvait lui être inférieure. Les conceptions artistiques des Celtes n'étaient pas celles des Grecs, mais elles étaient si défendables que l'on y revient aujourd'hui, l'art dit moderne, en peinture et en sculpture, n'étant en somme qu'un retour à la tradition celtique non figurative. Les connaissances scientifiques des Celtes étaient très supérieures à celles des Romains, leur pensée philosophique plus riche et plus profonde. Même dans le domaine des techniques agricoles et industrielles, contrairement à ce que croient beaucoup de gens, ils étaient très en avance sur le monde méditerranéen. Ce n'est que dans le domaine de la construction (habitations, aqueducs, ponts, viaducs) et — hélas ! — dans celui de l'armement et de l'organisation militaire, que les Romains l'emportaient.



Brandt

BRANDT A LUI SEUL EQUIPE TOUTE VOTRE MAISON
MACHINES A LAVER — TELEVISEURS
REFRIGERATEURS GAMME « LIGNE HAUTE »

UNITELEM

36, place du Centre
GUINGAMP - Téléphone 324

Service après-vente efficace et rapide par spécialistes et ELECTRONICIENS

La civilisation celtique a-t-elle totalement disparu du jour où les envahisseurs latins ont soumis à leur joug tout le monde occidental ? Heureusement non. Il en est resté des vestiges dans les traditions et les cultures populaires de l'ensemble de l'Europe et ce fonds culturel celtique (et même préceltique) a fortement influencé la civilisation médiévale et, bien plus tard, le mouvement romantique.

Si les survivances de conceptions remontant au temps où les deux tiers de l'Europe étaient celtiques, n'avaient dans l'ensemble qu'une importance assez minime, il est des régions où les traditions celtiques s'étaient maintenues presque intactes, c'étaient celles de l'extrême ouest européen : Irlande, Ecosse, Pays de Galles, Ile de Man, Cornwall, Bretagne et Galice. L'influence latine s'y était beaucoup moins fait sentir et elles avaient conservé leur langue et leur particularisme.

Fidélité de la campagne

La société bretonne est restée typiquement celtique dans son ensemble jusqu'aux invasions normandes (X^e siècle). Lorsqu'ils furent chassés par Alain Barbe-Torte, les Normands laissèrent le pays exsangue, désorganisé et moins imperméable à l'influence française. La langue française commença à remplacer la langue bretonne dans la région de Rennes et

une partie de la région nantaise. La haute noblesse adopta la culture et l'organisation sociale françaises. La francisation s'accrut encore lorsqu'en 1532 la Bretagne se rattacha à la France (tout en conservant son autonomie jusqu'en 1789). Mais la culture celtique subsista dans les campagnes, mieux ancrées que les villes dans la tradition.

La société rurale bretonne différait certes moins des autres sociétés rurales européennes que de la société bourgeoise même de Bretagne : c'est que dans toute l'Europe les campagnes avaient conservé une plus grande part de l'héritage celtique que ne l'avaient fait des villes comme Rennes, Nantes, Vannes ou Brest. Mais nulle part sur le continent la civilisation paysanne n'est restée aussi purement celtique qu'en Bretagne. En Basse-Bretagne principalement, puisque là s'est même maintenue la langue celtique. Mais en Haute-Bretagne également car les traditions, le style de vie, la manière de penser et de réagir des paysans d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique ne diffèrent guère de ceux des paysans bas-bretons et sont bien différents, par contre, de ceux des Angevins ou des Mayennais.

Il a donc existé jusqu'à nos jours une civilisation paysanne bretonne. Dans un prochain article, nous en dégagerons les traits principaux.

Yann BREKILIEN.

LE FUTUR HOTEL-DE-VILLE DE GUINGAMP



Edouard Oliviero et l'un de ses collaborateurs devant le futur hôtel de ville de Guingamp en cours de rénovation. Ce sera un « central » magnifique pour la dynamique cité.

(Actualités Mondial Photo.)

marine marine marine marine marine marine

La pêche de haute mer en Grande-Bretagne et dans le monde

par C. Kerouédan

RÉCEMMENT, la société la plus importante du Royaume-Uni en ce qui concerne la production du poisson a menacé de « brader » ses soixante chalutiers et ses huit navires frigorifiques si l'industrie de la pêche n'était pas mieux protégée. Le président, M. Michael Noble, a annoncé une réduction très sensible des bénéfices et des dividendes. Peu avant, le groupe Ross, un autre producteur des plus importants, avait annoncé des résultats aussi déprimants.

Antique et meurtrière...

L'industrie de la pêche a été très durement attaquée par M. J. Tunstall, sociologue et auteur d'une étude consacrée à l'activité des équipages des chalutiers basés à Hull, et dans laquelle l'industrie de la pêche en Grande-Bretagne est donnée comme antique et meurtrière pour les équipages, « vraisemblablement la plus inhumaine occupation de travailleurs du Royaume-Uni ».

Il accuse les chefs de l'industrie d'être responsables du fait que l'Angleterre, nettement exportatrice de poisson avant la guerre (en 1938, doit importer aujourd'hui pour plus de 100 millions de livres par an, soit environ les deux-cinquièmes des besoins de sa consommation. Leur incapacité de lutter contre la concurrence des industriels d'autres pays est cause de la réduction du volume des pêches dans le Royaume-Uni d'environ 75 % au cours des trente dernières années, tandis que la pêche mondiale a plus que doublé au cours de la même période, et que quelques pays, comme l'Espagne et la Russie, ont triple leur pêche, l'Islande l'a multipliée par six.

Le pamphlet de M. Tunstall est sur le bureau de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'industrie de la pêche. La réaction générale est que les faits cités par l'auteur sont exacts mais qu'il semble ignorer les difficultés réelles de l'industrie.

Les deux types de pêche qui se sont le plus développés depuis la guerre sont d'abord la pêche au thon, presque totalement réservée à la conserve, et la pêche de poissons destinés à la fabrication d'aliments composés pour le bétail et de farine de poissons.

Or, l'industrie en Grande-Bretagne ne s'intéresse ni à la pêche du thon ni aux poissons destinés à l'alimentation du bétail, des poissons provenant surtout des mers du Sud (où la pêche s'est le plus développée depuis la guerre), alors que les Britanniques ne pêchent que dans les mers du Nord.

Le hareng a changé de maîtres

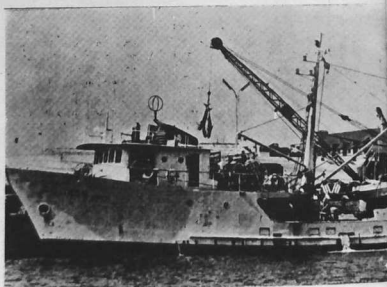
D'après M. Tunstall, c'est l'inefficacité, la conservatisme des pêcheurs britanniques qui les a tenus écartés des centres de développement ; le thon peut être

pêché dans le golfe de Gascogne, donc pas très loin des côtes anglaises, et les Japonais feraient le tour du monde pour en pêcher ! Danois et Norvégiens pêchent des petits harengs pour fabriquer des aliments composés, alors que les Anglais étaient, il y a trente ans, les fournisseurs de harengs du monde entier.

Cette illustration de l'échec britannique ignore cependant le fait fondamental que l'industrie de la pêche dans le monde entier ne paye plus. Les flottilles de pêche, à quelque pays qu'elles appartiennent, sont plus ou moins subventionnées, même au Japon. En Norvège, le montant de la subvention annuelle atteint environ 3 livres par habitant. Il en résulte qu'en Grande-Bretagne, en Russie et en Allemagne, plusieurs chalutiers sont à vendre, même s'ils continuent à pêcher en attendant de trouver preneur. Certains pays en voie de développement, auxquels certains de ces navires ont été offerts d'occasion et à très bas prix, refusent de les acheter après avoir pris l'avis de F.A.O. sur leur capacité de pêche dans les eaux voisines. D'une façon générale, les chalutiers britanniques n'ont rien apporté au capital investi depuis deux ans.

Pendant, les Japonais et les Soviétiques n'hésitent pas à venir jusqu'aux côtes de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest, où ils pêchent de la merluche et du colin en quantités ; congelés, ils trouvent des débouchés sur le marché anglais. Pendant ce temps, les Anglais continuent à pêcher du cabillaud dans les mers du Nord, qu'ils ne peuvent commercialiser à prix économiques.

Thonier congélateur dans le port de Concarneau (Photo « France-Pêche »).



L'intelligente pêche des Japonais

Il convient de souligner ici la différence considérable entre la flotte de pêche britannique et celles du Japon et certains autres pays. La flotte britannique est basée sur un port anglais. Les chalutiers quittent Hull, Fleetwood, Grimsby et naviguent pendant cinq jours vers l'Atlantique-nord, où ils pêchent pendant dix jours, et cent par groupes, quittant leur port parfois jusqu'à 18 mois ; les produits de la pêche sont congelés en mer, vendus ou stockés chaque fois qu'une occasion favorable se présente. Les Grecs, dit-on, réalisent d'importants bénéfices en agissant de même.

Les industriels de la pêche britannique sont donc orientés vers le port d'attache et dominés par un certain provincialisme de l'Atlantique-nord, tandis que pour certains propriétaires étrangers de chalutiers l'industrie de la pêche est une activité mondiale.

L'existence même du Commonwealth aurait dû inciter l'industrie britannique de la pêche à s'étendre au lieu de laisser le Japon prendre des facilités en aidant l'industrie locale en Tanzanie, Ghana et les Norvégiens finan-

cer le premier projet de développement des industries de la pêche dans les Indes.

En difficulté comme les Bretons

La commercialisation des produits de la pêche en Grande-Bretagne est encore confiée pour la plus large part aux marchands de poisson traditionnels. Les compagnies de chalutage ont fait très peu pour assurer la commercialisation du poisson et continuent à prétendre que cette opération n'est pas de leur compétence. Le succès considérable du poisson congelé et des filets frites congelés mis à part, le goût du Britannique pour le poisson est resté très conservateur. Au lieu de pêcher du thon et de le faire connaître, d'apprendre aux ménagères à le préparer, les propriétaires de chalutiers et les marchands de poisson en général se contentent de prétendre que ce poisson ne se vendrait pas et que l'on perdrait son temps à le pêcher.

Le moins que l'on puisse dire en conclusion est que l'industrie de la pêche en Grande-Bretagne connaît les mêmes difficultés que l'industrie bretonne, même si les raisons sont différentes.

C. KEROUEDAN.



DÉMÉNAGEMENTS E. GUYADER

61-63, rue de la Trinité
GUINGAMP — Tél.: 7 et 6.55



TOUS PRODUITS PETROLIERS

LE TRIBOULET-PARIS

10, rue des Pyramides PARIS-1^{er}



Cartes
à
jouer de
qualité

EDITEUR DU JEU DE 55 CARTES
" BRETAGNE "

dessiné par Mateja
EN VENTE DANS LES MAGASINS SPECIALISES

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

RADIO-TÉLÉVISION

A. CHARPENTIER

10, Rue des Ponts St-Michel - Tél. 21
22 - GUINGAMP



Jean MORICE

CHAUFFAGE CENTRAL BRULEURS A MAZOUT
PLOMBERIE — SANITAIRE

16 bis, rue Yves-Mazé (route de Kerprat)
22 - PLOUMAGOAR - GUINGAMP

Tél. 2.32



BREST, CENTRE TERTIAIRE

UN comité interministériel sur l'aménagement du territoire a officiellement inscrit la ville de Brest parmi celles qui, avec les capitales régionales hors du bassin parisien, bénéficieront de l'octroi d'une prime à la décentralisation des activités tertiaires supérieures (laboratoires, centres de recherches, etc.). Cette prime, rattachée, de 5 % à 15 % des investissements, peut atteindre 20 % dans certains cas présentant un intérêt particulier pour l'aménagement du territoire.

Brest doit être le deuxième pôle de développement de la Bretagne, après Rennes. Le renforcement de son secteur tertiaire est donc une des conditions sine qua non de cette politique. L'implantation du CNEXO (Centre national d'exploration des océans), dans la capitale de « l'extrême ouest » constitue une étape primordiale dans cette voie.

Mais, parallèlement, une telle politique exige un environnement universitaire aussi large que bien adapté aux besoins. Brest, là encore, est bien pla-

cée, et, chaque année, elle voit s'accroître le nombre de ses étudiants (ils sont 5 000 aujourd'hui et seront 12 000 en 1972) et s'étendre la gamme de ses enseignements.

Afin de mieux faire connaître ses ressources en matière de formation supérieure, la municipalité de Brest vient de faire paraître une brochure énumérant et présentant les possibilités offertes par l'Université de la Bretagne occidentale. En voici un aperçu.

★ **Sciences - Médecine**

— Ecole nationale de médecine (1^{re} et 2^e années).

— Faculté des Sciences (1^{er}, 2^e et 3^e cycles, préparation aux concours de recrutement du personnel enseignant du secondaire).

★ **Lettres**

— Collège littéraire universitaire (1^{er}, 2^e et 3^e cycles, préparation aux concours de recrutement du personnel enseignant du secondaire).

★ **Droit et Commerce**

— Institut de Droit et des Sciences économiques.

— Ecole supérieure de Commerce et d'administration des entreprises (Diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières, spécialisations : Finances, comptabilité, distribution, commerce extérieur, secrétariat général).

★ **Technique**

— Ecole nationale d'ingénieurs (spécialité : industrie électronique et annexes).

— Centre associé au conservatoire des Arts et Métiers.

Brest dispose en outre de deux lycées techniques et d'une école technique privée.

★ **Marine**

— Ecole navale.

— Ecoles techniques des constructions et armes navales (Ecole technique supérieure des C.A.N.) et Ecole technique normale des C.A.N.).

Signalons enfin qu'une Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche s'est créée à Brest. Son siège est à la Faculté des Sciences.

LE LOGEMENT ET L'URBANISME DANS LES COTES-DU-NORD

CHAQUE ville du département des Côtes-du-Nord a mis en œuvre un programme de logement très complet, comportant de grands ensembles d'habitation.

A Saint-Brieuc

La création d'une Z.U.P. doit permettre la construction d'un ensemble de 2 000 logements, dont 1 000 H.L.M. locatifs. L'achèvement de la première tranche s'est traduite par la mise en location de 800 logements. La deuxième tranche, dont la réalisation est inscrite dans le cadre du V^e Plan, porte sur la construction de 510 nouveaux logements H.L.M.

Par ailleurs, des promoteurs immobiliers ont réalisé un nombre appréciable de logements réservés à la propriété. Des constructions anciennes demeurent disponibles pour la location et sont susceptibles de convenir aux cadres d'entreprises industrielles. Dans certains cas, des programmes particuliers de logements attribués par la Délégation à l'Aménagement du Territoire sont réservés à des entreprises qui se sont implantées à Saint-Brieuc ou dans les autres communes du département.

A Loudéac

L'aménagement de deux ensembles d'habitation a été prévu, ce qui permettra de mettre en service 120 H.L.M. locatifs. Après achèvement de ce programme, le relié sera pris par une nouvelle zone d'habitation de 375 logements.

Lorsqu'on fait le bilan de l'effort accompli dans ce département en matière de construction, on s'aperçoit que 5 970 logements doivent être construits avant la fin du V^e Plan dans le cadre des grands ensembles d'habitation. Il y a lieu d'y adjoindre les habitations individuelles et les immeubles construits par des Sociétés privées.

Signalons enfin que des aides particulières de l'Etat, qui peuvent atteindre un montant substantiel, sont prévues pour le logement des cadres. D'autre part, les Sociétés désireuses de se décentraliser dans les Côtes-du-Nord peuvent bénéficier pour leurs employés et ouvriers de réservations de logements dans le cadre d'un programme spécial réalisé à l'instigation de la D.A.T.A.R.

Une zone d'aménagement différé, prévue par la municipalité, doit permettre la réalisation ultérieure d'un nouvel ensemble de 500 logements.

mettre la réalisation ultérieure d'un nouvel ensemble de 500 logements.

A Dinan

L'aménagement d'un nouveau quartier doit permettre d'édifier 1 000 logements, dont 340 H.L.M. et 660 logements primés. Ces travaux font l'objet d'une inscription dans le cadre du V^e Plan.

A Guingamp

L'important programme de logement réalisé tant par les organismes H.L.M. que par des Sociétés Immobilières, doit se compléter par l'aménagement d'une nouvelle zone d'habitation comportant 265 logements nouveaux.

A Lannion

Une importante opération foncière portant sur 132 hectares a permis la création d'une Z.U.P. Située à environ 1 km du centre de la cité, ce grand ensemble d'habitation doit comporter 2 222 logements, dont 932 H.L.M. locatifs et 1 290 logements primés. Il est intéressant de noter que le tiers du programme doit prendre la forme de maisons individuelles qui correspondent mieux aux aspirations des futurs habitants de ce quartier. Actuellement, la moitié du programme est déjà réalisée.

H. LE FAVE BAZAR

53, rue Notre-Dame, 22 - GUINGAMP et Place de Verdun

JOUETS — CADEAUX — SOUVENIRS

Les Aliments HENS dans le Monde

Les Aliments HENS en France

Les Aliments HENS en Bretagne

Les Aliments HENS à Guingamp

Sont toujours et plus que jamais à votre service, au service de

" L'ÉLEVEUR A LA PAGE "

S.A.M. ALIMENTS HENS

Zone Industrielle - GUINGAMP

B.P. 111 — Tél. 6.33 - 6.34

LIBRAIRIE DES ECOLES

G. SEGOT

6, place du Champ-au-Roy - GUINGAMP

LE PLUS GRAND CHOIX DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DE LA REGION
Fournitures de bureau LITTÉRATURE GÉNÉRALE — JEUX ÉDUCATIFS Tél. 1.91

OPÉRATIONS INTERNATIONALES — IMPORTATIONS — EXPORTATIONS

F. L. KUHN & C^e
SOCIÉTÉ ANONYME



34, quai de la Douane
BREST - Tél. 44-15-94 et 95
TÉLEX : 73.001 KUHN BREST

HUILES ARMOR-UNIL

pour L'INDUSTRIE et L'AUTOMOBILE

Jean LANGLOIS, Ingénieur-chimiste

B.P. 299 - RENNES-SAINT-JACQUES - (Usine de la Pilate) - Tél. 40-54-61.



Pour une chaîne régionale hôtelière en Bretagne

L'OBJECTIF général est triple :

- touristique,
- économique,
- social.

Il faut rejoindre l'esprit de l'hôtellerie bretonne ; amener les jeunes hôteliers à travailler en utilisant des méthodes modernes de commercialisation (publicité de groupe, achats groupés, prospection commune). Leur donner cet esprit de groupe et « larguer » définitivement « l'hôtellerie de papa ».

Par le jeu de la sélection en fonction de critères bien définis, il faut permettre aux jeunes hôteliers professionnellement compétents de conserver au pays le patrimoine hôtelier et touristique, hélas ! en voie de désagrégation dans certaines stations pourtant réputées (à Trébeurden, onze hôtels disparus en 9 ans dont sept ces deux dernières années et sur ces onze établissements 3 étaient des 3 étoiles de près de 100 chambres ; à Perros l'effondrement est imminent).

Il s'agit donc bien de sauver les plus importants des établissements à vocation strictement saisonnière.

C'est une opération en deux temps :

- Création d'un groupement d'intérêt économique, comme nous l'avons fait pour les week-ends bretons, afin d'assurer un tremplin à partir de l'infrastructure viable.

- Se servir de ce tremplin pour créer de toutes pièces une nouvelle infrastructure hôtelière moderne et adaptée au pays, en construisant alors un, puis de nouveaux hôtels qui bénéficieront des dernières découvertes en matière de construction.

A partir de cela, nous lancerons sur le marché de nouveaux produits touristiques selon l'expression du Commissaire Général au Tourisme dans son discours d'inauguration des 72 h sur la Côte d'Opale, et dont les week-ends bretons sont un prototype.

On doit augmenter la durée d'exploitation de nos affaires saisonnières et permettre aussi dans une certaine mesure l'allongement de la saison.

Il devrait y avoir possibilité (en 2 temps également) de remédier dans une modeste part au problème de l'emploi :

- stabilisation de l'emploi du personnel qualifié de l'hôtellerie,
- création de nouveaux emplois et formation.

Il faut animer la Bretagne centrale ; enfin offrir à la clientèle des prestations de service en rapport avec l'évolution de ses goûts.

par J.-L. Justin

Les moyens

On doit créer une véritable et authentique chaîne spécifiquement régionale, partant pour commencer de 4, 5, 6 voire 10 hôteliers saisonniers dont les établissements correspondraient à des 2 ou 3 étoiles (lesquelles trois étoiles devraient être ramené au niveau 2 étoiles A nouvelles normes) et seraient situés sur le littoral de la Bretagne, à associer pour construire un « Nième » établissement au lieu géographique de la Bretagne et dont l'exploitation serait permanente.

La construction de cet hôtel serait prévue de façon à pouvoir en développer la capacité de réception au fur et à mesure des besoins, et son exploitation serait polyvalente.

En effet, il devrait pouvoir accueillir la clientèle touristique traditionnelle (itinérante ou séjournante) mais aussi les personnes fatiguées, surmenées ayant besoin de se reposer dans une ambiance naturelle et encore les hommes d'affaires ou voyageurs de passage, enfin les amateurs de week-end, organisés ou non.

D'après une étude réalisée par mes soins l'an dernier, l'endroit idéal pour l'implantation de cet établissement serait les bords du Lac de Guerledan, car l'établissement serait également polyvalent sur le plan des activités sportives. En effet, si, dans chaque établissement de la chaîne, nos clients peuvent pratiquer, voir, voire deux et trois activités sportives au grand maximum, dans « l'Hôtel Central », ils pourraient les pratiquer toutes (voile, ski nautique, aviron, canoë, golf, équitation, pêche, chasse, promenades et même aviation). Polyvalent encore cet hôtel le serait car il se verrait confier :

- la centralisation des achats (hôtellerie) et éventuellement leur conservation (surgelation),

- la répartition aux autres hôteliers,
- l'accueil chaque hiver des éléments les plus qualifiés des hôtels strictement saisonniers qui s'y replieraient,

- la prospection de la clientèle par une action commune de publicité et de diffusion,

- la co-gestion d'une école d'application de l'enseignement technique hôtelier, pour les employés de l'hôtellerie et la formation des cadres ; une aile de l'hôtel pourrait être réservée soit aux jeunes gens désireux d'apprendre le métier, soit aux professionnels adultes désireux de se perfectionner (1).

Les avantages de la formule pour les clients

Partant de ce principe que j'ai fait mien pour l'avoir découvert à mes débuts dans la profession : « un client contraint est un client perdu », j'ai cherché à donner une grande souplesse à l'utilisateur de la formule, c'est son originalité.

* Les clients pourront acheter 3, 8, 10 ou 15 jours de pension ou demi-pension et suivant les circonstances, la météorologie, leur humeur, leur in-

clination ou leur caprice, ils pourront utiliser ces 3, 8, 10 ou 15 jours de pension dans l'un ou l'autre des hôtels de la chaîne ou tout simplement rentrer chez eux et revenir à une autre période de l'année.

De même, s'ils éprouvent le besoin de faire une excursion, ils ne seront pas contraints et obligés d'emporter le « traditionnel, encombrant et défraîchi » repas froid ; puisqu'un restaurant de la chaîne pourra les accueillir.

* Tout en bénéficiant de ces avantages nos clients n'auront pas l'impression, souvent désagréable, que procurent en général les chaînes hôtelières « standardisées », « rondotées », où l'on trouve le même accueil impersonnel, la même cuisine inapide parce qu'internationale, le même décor froid parce qu'il est fait en série, etc.

Nos clients seront dégagés de tout souci d'ordre matériel quant à l'organisation de leur voyage, de leur séjour, de leurs excursions, de leurs loieirs.

* Ils bénéficieront d'un système de liaison entre chaque établissement (s'ils n'ont pas de voiture) et d'un service d'hôtesse-guide, de moniteurs, etc.

* Ils bénéficieront des prix les plus étudiés et « tout compris ».

Les avantages de la formule pour les hôteliers

• Possibilité de pratiquer des prix concurrentiels par l'abaissment des prix de revient grâce à :

- à la rationalisation des achats (centrale d'achat). Approvisionnement en produits frais ; chaque hôtelier de la chaîne aura la responsabilité de certains achats de produits frais en fonction de l'implantation géographique de son établissement (2).

Approvisionnement en produits courants : La Centrale d'achats gère par un spécialiste se chargera également de commander, stocker et répartir toutes les fournitures d'épicerie, d'alimentation, etc. Fournitures en matériel d'entretien. Fournitures en matériel d'équipement.

- à la centralisation des moyens de prospection, diffusion, réservation des clients,

- à la centralisation de la gestion comptable.

• Stabilisation des employés qualifiés, en particulier des cadres qui se replieraient sur l'Hôtel Central l'hiver. Amélioration de la formation professionnelle du personnel. Possibilité de perfectionnement et d'auto-perfectionnement des hôteliers. Recyclage périodique au « Central ».

• Autonomie préservée. Possibilité de conserver le patrimoine, l'exploitation familiale, et par dessus tout la personnalité de chaque établissement en particulier et de l'hôtellerie bretonne en général. C'est l'indépendance dans l'interdépendance.

Il semble qu'une formule comme celle-ci mériterait une étude très sérieuse par des services compétents, les professionnels et les spécialistes du tourisme, et avant tout, devrait faire l'objet d'une « table ronde ».

Une chose est certaine : depuis un an, un groupe d'hôteliers bretons est bien décidé à faire sien le proverbe « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Il s'est constitué un groupement d'intérêt économique et a déjà lancé avant la lettre, un « produit » touristique selon l'expression employée par M. Ravanel, les week-ends bretons.

En ce moment, ces jeunes hôteliers procèdent à la mise en place d'une Centrale d'achats dans le cadre du Groupement d'intérêt économique.

Ils aimeraient pouvoir trouver auprès des administrations qu'ils contactent et des personnalités qu'ils rencontrent autre chose que des formules d'encouragement.

Pour la première fois, des professionnels de notre pays vont s'attaquer au problème hardiment, pour assurer

E^m JAN ET C^m
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
Maçonnerie — B.A. — Revêtements de Sols
16, Route du Men-Du
LA TRINITE-SUR-MER — TEL. 1.40

LA PUBLICITE
 VEND
 MIEUX

Studio d'Art
J. PAUBERT
54, place du Centre — 22-GUINGAMP
Ouvert le dimanche matin Tél. 1.43

PORTRAITS
MARIAGES
INDUSTRIELS
AMATEURS
NOIR ET COULEUR
AGRANDISSEMENTS
GEANTS

La Publicité est une Profession
soyez efficaces ! . . .
Pour vos Dépliantés — Encarts — Prospectus — Brochures
Tous Travaux d'Édition et d'Impression - Typo - Offset
la DOCUMENTATION MUNICIPALE
14, Rue de la Vacquerie - PARIS - XI^e Tél. : 805. 91-84



le regroupement de leurs entreprises familiales en sociétés économiques plus dynamiques et mieux structurées que les chaînes amicales, peut-être fort sympathiques mais dépassées.

Il serait dommage que l'Etat et la région laissent passer cette occasion inespérée de redresser le tourisme breton.

J. L. JUSTIN
Président des Week-ends Bretons,
Président du Comité de Défense et de
Promotion de la Côte de Granit rose
et du Trégor.



(1) Le Collège d'Enseignement Technique Hôtelier serait une école mixte assurant la formation générale des employés et cadres moyens de l'hôtellerie (quand l'hôtellerie et par conséquent le tourisme se développent en Bretagne, cette école pourrait être augmentée d'un Lycée Technique Hôtelier pour assurer la formation des cadres supérieurs de l'hôtellerie, du Tourisme et, pourquoi pas, d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur Hôtelier qui formerait avec deux années d'études supplémentaires des techniciens supérieurs de l'hôtellerie (B.T.S.). Dans ce Collège d'Enseignement Technique Hôtelier seraient assignées les matières de l'enseignement général et la théorie.

L'ensemble des bâtiments formera une cité scolaire indépendante et administrée par l'Education nationale (enseignement technique) dont l'implantation sera aussi voisine que possible de l'Hôtel Central. Les aires et équipements de loisirs de l'Hôtel Central pourront être communs aux deux établissements (piscines, installations de voile, etc.). L'Hôtel Central sera l'école d'application de ce collège.

Dans le contexte de la civilisation des loisirs vers laquelle nous allons, une école de formation de spécialistes pourrait être créée qui serait la première en France et qui aurait pour mission de former des animateurs de loisirs, des agents de voyages, des bécasses, des guides de plein air (Parc d'Armorique), etc.

Il n'est pas non plus impossible d'envisager la co-gestion de cette école par les syndicats hôteliers et l'enseignement technique. Parallèlement un Centre de formation professionnelle pour adultes (F.P.A.) dépendant du Ministère des Affaires Sociales pourrait fonctionner.

Mais la première des réalisations qui serait souhaitable serait un Centre de Perfectionnement des Hôteliers (recyclage) par l'organisation facile de stages payants de 2 semaines, ce qui permettrait de rentabiliser l'exploitation de cet Hôtel Central. Cela se pratique déjà et avec succès en Savoie et en Auvergne.

(2) Par exemple : l'hôtelier de Bénédet pourra acheter pour la chaîne des lampostiques de Guilvinec au prix moyen de 6 F alors qu'elle sont revendues entre 12 et 18 F en été à Perros-Guirec. Ou bien celui de Roscoff achètera le homard, ou encore celui de la Trinité-sur-Mer, le poisson de Lorient (prix moyen d'achat de 3,50 à 6,50 F et revendu de 10 à 16 F).

Chacun de ces hôteliers assurera le transport de ces marchandises jusqu'à l'Hôtel Central (pulsique celui-ci se trouvera à une distance n'excédant pas 30 km) et ramènera pour son établissement la partie des achats de ses collègues correspondant aux besoins de son établissement. Les surplus seraient immédiatement surgelés après éventuelle préparation culinaire ou non par les cuisiniers de l'Hôtel Central (ceci suppose l'installation de tunnels de surgélation dont l'importance serait en rapport avec le trafic).

Gastronomie

L'IRLANDE A TABLE

Il n'est bon thé que d'Irlande... C'est du moins ce que vous affirmerez les Irlandais, tous fins connaisseurs en la matière, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent.

Longuement infusé (on dit « stewed » ce qui pourrait se traduire par « mijoté »), le thé est corsé, épais, et il n'est à point, de l'avis des amateurs, que lorsque la cuiller tient debout dans la tasse!... Dans les campagnes, il infuse toute la journée sur le coin du poêle comme le café dans le Nord. Qui dit « thé » sous-entend quantité de bonnes choses pour l'accompagner. Le dîner est généralement remplacé par un « high tea » (gouter dînatoire) où tartines et cakes voisinent avec salades et haricots.

Ce sont les gâteaux qui, en Irlande, méritent une mention spéciale; la viande (spécialement du mouton) s'y pré-

parant bouillie et pour tout dire sans beaucoup de saveur pour nous!...

Par contre, les gâteaux aux pommes de terre sont succulents ainsi qu'un certain pain aux raisins de Corniche dit « Barn Brack ». Autrefois, il était réservé à la Toussaint, on y cache un anneau ou un dé et la distribution des parts révèle qui se mariera ou restera célibataire, qui sera riche ou entrera en religion!...

L'entremets favori en Irlande est une sorte de gele au lait parfumée au citron appelée « Carrageen Moss », et ce rapide tour d'Irlande serait incomplet sans citer le fameux stout (la plus grande brasserie connue, la « Guinness » est à Dublin), bière épaisse et forte d'un brun très foncé: Elle se boit à 15° et la mettre au réfrigérateur serait une hérésie.

C'est également en Irlande que l'on trouve la plus grande fabrique de whisky du monde et ne vous risquez pas à suggérer (pour peu que vous ayez des amis irlandais) que le whisky écossais lui est supérieur. Ce serait manquer de diplomatie et faire mettre en doute vos qualités de « connaisseur ».

C'est vraiment l'heure du thé, qui, en Irlande, est irremplaçable; comme elle se prolonge très au-delà de celle que nous lui consacrons, vous avez d'agréables perspectives devant vous pour peu que vous projetiez d'aller y faire un tour cet été...

Une recette par mois

TERRINES DE BECASSES

Il faut 4 becasses, 1 kg de gras de porc, 300 g de foie de porc, 500 g de veau maigre, 3 gros oignons, 6 œufs, 1 bon verre de fine champagne, 1 verre de lait, 3 cuillerées de féculé, 30 g de sel, 5 g de poivre du moulin, persil et 1 gousse d'ail.

1° Désosser les becasses, garder les filets.

2° Passer à la plaque très fine la chair et l'intérieur des becasses avec le gras et le foie de porc, le veau, les oignons, persil et ail.

3° Dans une bassine, faire le mélange de la farce obtenue avec les œufs, sel, poivre et féculé. Délayer au lait, ajouter le cognac, bien malaxer.

Remplir les terrines en terre jusqu'à moitié avec ce mélange; disposer dessus les filets de becasse roulés dans des bardes de lard; finir de remplir les terrines et les recouvrir de crepines, puis du couvercle.

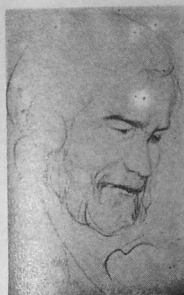
Faire cuire au bain-marie pendant 2 heures 1/2 en arrosant de temps en temps avec un fumet fait avec les os de becasses et la couenne de lard.

G. BRENNER.

Hotel du Commerce, à Lezardrjeux.



bretagne terre des arts bretagne terre des arts



Guy Mahé vu par Henri Yvergniaux

GUY MAHE

est en passe de trouver sa

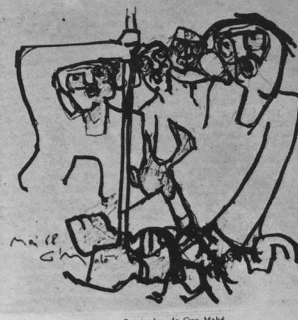
" nouvelle figuration "

par Henri Yvergniaux

BARRICADES, c'est sur ce thème que le peintre briochin vient d'exécuter une série de dessins, manifestations de vigueur et de véhémence que je ne connaissais pas encore chez lui. Ces événements de mal ont marqué toutes les sensibilités et entraîné des réactions diverses dans le monde des arts; nul n'est resté indifférent. Y a-t-il dans ces larges transpositions de l'admiration ou de l'indignation, une participation sentimentale ou un reproche à l'excès? Qu'importe, Mahé témoin de son temps, la chose est forte, l'encre crie et dépasse le cadre étroit du Quartier Latin au printemps 1968 de la contestation pour traduire une époque où la jeunesse revendique en force ses droits en tous points du globe face aux barrières institutionnelles dressées par le passé. Et puis ces yeux cernés de noir, ces gueules grandes ouvertes, ces masques inquiétants mélangés d'espoir et de peur traités avec sobriété sont de tous les temps; le côté « barricades » suggère l'autre, situé à la place du spectateur, faisant de lui un témoin de la provocation, l'interpellé prêt à monter à l'assaut s'il réproche l'attitude ou à applaudir s'il admet.

Au fur et à mesure que la série avance, elle gagne en ampleur, le symbole monte crescendo en quittant la matière même de la barricade, éléments de toutes sortes arrachés à la vie matérielle et consommatrice surmontés d'une foule de formes gesticulantes pour se concentrer sur les organes expressifs par excellence. A travers le groupe réduit, le paquet de têtes, une seule tête puis seulement les yeux et la bouche, il donne un sens humain valable pour toutes les époques et se trouve prêt à aborder l'œuvre peinte. C'est chose faite désormais, mais avec un « je ne

sais quoi » d'inabouï qui est à la fois la marque de l'artiste surpris par l'aventure au cœur de ses habitudes et un appel à la poursuite sans faiblesse. L'assimilation de l'émotion forte implique un travail intense car la nouveauté que j'applaudis lui demande un changement radical dans l'esprit même tout en conservant la manière que, de haute lutte, il s'est fait extrêmement personnelle : de plasticien tranquille il doit se faire expressionniste traducteur de



Barricades, de Guy Mahé

sentiments intenses. Je crois que Mahé, à 40 ans bientôt et en possession d'un très beau bagage, n'a plus guère à gagner dans la plastique pure qui le dirige vers une époque révolue; un renouvellement s'imposait, l'événement a suffi pour déclencher le défilé.

Pratiquement, et c'est ce qui m'intéresse dans un artiste, il est arrivé au point crucial où, sans contester son passé qu'il est incapable de renier, il éprouve le besoin de faire peau neuve par le moyen d'un atout essentiel et infailible: le dessin purificateur. Il n'y aura jamais de point de non-retour, un Celte est un Celte, mais il sortira de l'aventure enrichi et agrandi.

J'ai connu Guy Mahé en 1962 alors qu'il venait d'obtenir ce Prix « Signatures » qui fit naître tant d'espoirs et de déceptions; c'était un architecte de couleur et de matière peut-être sous l'influence des habitudes graphiques de sa formation.

Il imposait un dialogue entre la carcasse usée du bateau échoué sur la grève et le groupe de chaumières abandonnées en les imbricant sur le même plan dans un même regret de la vie lente et aérée de nos ancêtres. La dominante n'était pas encore très affirmée et l'espace entièrement meublé presque sans repos pour l'œil. Le profane a peut-être vu la répétition du thème de la chaumière pendant 6 ans, par

moment interrompu par une timide incursion dans le domaine de la « nature morte », comme une chose un peu ennuyeuse. Pas du tout; à l'intérieur même du thème et en ce laps de temps s'est produit la même évolution que dans la « Barricade » en quelques jours, un élargissement de la vision qui concentre l'intérêt sur les éléments capitaux pour perdre ensuite la forme dans la masse de matière colorée. La solidité de l'ensemble qui parvient en fin de compte à opposer une large surface de repos riche de patine chaude à un détail quasi-géométrique cerné de noir contenant le contraste maximum de la dominante rapproché de sa complémentaire très rompue, a pour effet bénéfique d'éviter le tachisme et de créer un « Concerto » en sourdine de haute qualité musicale. Cette sensibilité, cette harmonie de la couleur et de la matière qui a abouti à faire de Mahé un « Abstrait » prisé (Prix de la Côte de Granit Rose 1968) en passe de trouver sa « nouvelle figure »... le cercle se referme.

*Matière de pierre chaude
Couleur de terre cuite qui coule en lave et beurre
Le sable
Osmeuse de bruyère et de varech aux frontières
Elan de timidité poussé par une âme forte
Le poète s'éveille au bout d'un long rêve.*

H. YVERGNIAUX.

comme lui cette sincérité, cette pensée venant de l'inspiration. « Fiez-vous toujours disait-il, à l'instinct, toujours à l'inspiration, je n'y suis arrivé qu'à force de dessiner ». Heureux homme qui ajoutait : « pour revenir à mes quinze ans, je n'ai besoin que d'une poignée de feuilles. » C'est pourquoi les paysans lui disent encore « Bonjour, M. Corot ! »

Freddy NOEL.



« Bretonnes à la fontaine », de Corot.

COROT EN BRETAGNE

COMME le disait le bon Jos Par-ker, « les chemins bretons sont des fantaisistes qui vont de travers au lieu d'aller droit : ils seront toujours aimés des artistes... » Certes, il y a eu Vlaminck, Monet, Renoir, Friez, peignant le port de Saint-Malo, Boudin à St-Quay, Gauguin et Emile Bernard à Pont-Aven, et nous en passons... Point d'artiste qui ne soit venu peu ou prou en Bretagne.

De Corot, on peut voir au musée du Louvre, « la porte du Jerzual » à Dinan. On évoque son passage à Saint-Brieuc, au Croisic, mais la nomenclature de ses œuvres signale divers tableaux dans la région de Mur-de-Bretagne... Né à Paris en 1796, mort à la Ville-d'Avray, en 1875, nous l'appellerions volontiers le « La Fontaine » de la peinture : même simplicité de moyens, même intensité de sentiment, même charme poétique, même inaltérable bonhomie.

O Bretonnes à la fontaine, le paysage semble toujours le même : un vert riche, intense pour le pré, un vert tendre pour la mare où s'ébattent les canards, et comme image-clé : la ferme ou le lavoir :

on a l'impression d'avoir le calepin de Corot où il notait telle expression, tel costume, tel décor.

par Freddy Noël

Ce souvenir de Corot, c'est à Saint-Guen, près de Loudéac, que je l'ai découvert : un chemin creux montait vers une ferme-manoir dont des cousins me firent connaître le nouveau propriétaire, et c'est ainsi que j'appris que cette demeure avait reçu Corot... 1845, 1846, 1857 : la biographie de ce grand peintre le signale en Bretagne; il fut notamment l'hôte d'un ancien amiral retiré à Saint-Guen.

Ces peupliers, ces saules émondés par le fauchon, le lavoir en fin, l'avons-nous associé à quelque site ! toujours nous le retrouvons. N'est-il pas émouvant de savoir que Corot put vibrer devant cette admirable chapelle où prêcha le père Maunoir; la voici encore avec son enclos paroissial, entourée de beaux chênes. Toujours cet accord avec les arbres, le jeu du ciel et de la lu-

mière : ce qu'il y a de merveilleux dans un tableau de Corot c'est qu'on ne peut rien en enlever, rien ajouter à la composition.

Au musée du Louvre, il y a donc ces Bretonnes à la fontaine; un thème analogue se situant à Mur-de-Bretagne évoque plusieurs paysannes groupées près du lavoir, l'une porte une jarre sur sa tête; au fond, des landes dénudées donnent un caractère virgilien et oriental à cette toile (qui se trouve au musée de Philadelphie).

Les costumes, les coiffes, les motifs plurent beaucoup au maître de la Ville-d'Avray, c'est ce qui l'amena à multiplier dans ses tableaux bretons les figures plus qu'il n'en avait coutume.

Il peignit des paysages, il en peignit jusqu'à 78 ans : adorateur de Virgile et de Gluck, il ne rougissait point d'avoir l'âme paysanne... Ainsi que la Fontaine, il semble nous redire « gardez-vous de vendre l'héritage que vous ont transmis vos parents, un trésor est caché dedans ».

Sans doute, n'est-il plus question pour un jeune peintre de peindre comme Corot, mais de rechercher

André Guillemer

prix
ÉLYSÉES-BRETAGNE
1968



(Actualités-Mondial-Photo André Fleury)

M. Jean Marin, président du jury, présente, la médaille du prix Elysées-Bretagne et l'œuvre couronnée.

Le prix de peinture ELYSÉES-BRETAGNE 1968 a été décerné à André GUILLEMER pour sa toile « Marée basse ».

Guillemer est breton, né le 23 septembre 1925, à Broons dans les Côtes-du-Nord. Il entre à l'École Municipale de Dessin de Saint-Brieuc puis poursuit ses études aux Beaux-Arts à Rennes.

Actuellement professeur de dessin à l'École Normale de Saint-Brieuc, marié, père de deux enfants. Guillemer a entrepris plusieurs voyages en Sicile et en Tchécoslovaquie, mais il est essentiellement inspiré par la Bretagne (environ 150 toiles), par sa solidité, sa luminosité, ses couleurs, « les maisons qui font corps avec le paysage », la rudesse qui cède parfois à la sérénité... « J'aime les choses sereines », dit-il, « il y a certains détails dans mes toiles que je travaille comme un joaillier ».

Guillemer est déjà connu dans le monde de la peinture pour avoir obtenu de nombreux prix, notamment le prix de Pont-Aven en 1962, le prix de la Biennale de Sables-Solesmes en 1964, le prix de la Côte de Granit Rose en 1964, le prix du Léon en 1968.

LA CRITIQUE DE ROBERT VRINAT

Le deuxième prix Elysée-Bretagne

Pour la seconde fois, le Centre Elysée-Bretagne a organisé un prix de peinture qui prend bien le chemin de devenir classique. Excellemment organisée cette année, avec 115 candidats (un peu moins que l'an dernier), mais en revanche d'une qualité moyenne assez nettement supérieure. Le choix des œuvres retenues pour le dernier jugement, pour restreint et sans histoire qu'il ait été, n'en posa pas moins de délicats cas de conscience, car d'excellentes toiles furent éliminées. Nous avons apprécié au passage la lumière du Marché de Schiffocker, la sûreté de la Marée basse d'Amicé, le Damgan de Billard, les Bigoudens de G. Delavaud, les Châliers à Lescoff de Thiberville, le dépouillement étrange et sévère d'Ervo par Peter Orlando, le subtil Saint-Cado d'Anguille, le Bateau blanc entouré d'une chaude atmosphère de M. Bernond, la puissance et sobre interprétation des Toits de Saint-Goumar d'Eschermann, la mer mouvante de Dora Blanka, le fidèle et ferme Dolan de Planchais, le Marché de pourcoux à Lannion, naïf et plaisant, de Valentine Donati, les fines harmonies de Le Guernec, les Épaves de Kérouédan toujours aussi vigoureux et d'atmosphère un peu tragique, les Rivages de Théobald, de matière riche et d'élan spontané, et le remarquable Croisic de René Blanc, ce grand peintre; et tant d'autres qui ont partagé les dopes du jury, condamné à ne conserver qu'un lauréat!

La deuxième exposition bretonne de Melun

Ceux qui atteignent l'ultime tour diluminatoire méritent d'être plus particulièrement mentionnés. Ce fut un Calvaire breton d'une étrange présence, aussi attachant par son métier approfondi que par l'économie des moyens mis en œuvre pour un maximum d'effet de Jean Coulou; un Comcarneau, fin et doux, très séduisant; de Jean Mauvey; une Nature morte aux architectes de Pierre Morin, analysée subtilement dans un esprit cubiste, d'une lumière douce et légère; d'une palette sobre et délicate; le Guilvinec de Blouin montrait lui aussi une grande sûreté, une sensibilité retenue et juste; et le Trézellet de Franck est d'une grande sobriété, largement traité, d'une palette un peu sourde dans la lumière et volontairement restreinte; un Quimper de Maurice-Martin unit la vérité puissante de la ville à une vérité picturale de haute valeur, une fermeté d'harmonie, une force de création reconnues de tous.

Jean-Jacques Morvan avait envoyé des Bateaux de pêche au Guilvinec, d'une grande richesse de palette, somptueux et flamboyants, une petite toile de grande classe. Noël Pasquier, qui venait d'exposer des œuvres récentes au Centre, en avait distrait un paysage très largement traité, aux

rythmes simples et amples, aux tons délicats s'écrivant mièvrement, fortement posés, plutôt froids, dans un ensemble calme et homogène. La toile primée, d'André Guillemer, Marée basse, montrait une très vigoureuse organisation en profondeur de surfaces larges, articulées avec simplicité et soulignées de quelques cernes d'un riche accent; la maîtrise est d'aspect rude, la palette joue dans les terres avec chaleur, réhaussée de rouges discrets; c'est une œuvre puissante, profondément sentie, sobre et expressive; sa qualité originale méritait bien une consécration qu'il avait déjà précédemment approchée. Nul doute qu'une présentation d'un ensemble de ses œuvres confirmerait la valeur soutenue de ce peintre qui, s'il n'est encore très connu, est digne d'une vaste audience.

Le Prix Elysée-Bretagne a permis de dégager un certain nombre d'artistes de qualité; souhaitons que, dans les années à venir, il poursuive sa noble vocation et fasse connaître plus encore la richesse indiscutable de la Bretagne en artistes de premier plan.

Le deuxième exposition bretonne de Melun

Pour la deuxième fois, l'Amicale des Bretons de Melun et environs organise une exposition artistique. Tous les exposants ne sont pas d'origine bretonne; quelques-uns sont simplement amoureux des richesses plastiques de la Bretagne, qu'ils prennent plus volontiers que d'autres pour thème de leur inspiration. Une centaine d'œuvres pour environ trente artistes constituait une manifestation de bonne qualité, à laquelle avaient aussi apporté leur concours deux sociétés régionales: les Amis des Arts de Seine-et-Marne et le Cercle Artistique de Dammarie-les-Lys.

Le Médaillon d'Emile Bernard, de François Herleroux, centrait l'ensemble sur un prestigieux souvenir breton. Un naïf inconnu apportait la fraîcheur de sa sensibilité. Des aquarelles (et des huiles) d'Eugène Pencout évoquaient Fouesnant, Rosperden, un Bigouden. Jean Bescoü avait taillé dans le bois un intérieur breton en relief, et des sujets anecdotiques. Le Bourdellès était représenté par un très bel ensemble d'huiles et d'aquarelles, bien dignes de l'ancien pensionnaire de la Casa Velasquez, de l'accent, une écriture originale caractérisent les aquarelles et huiles de Françoise Garret, consacrées aux marines et aux bateaux; excellents aussi sont les dessins de M. Le Bellec, tous inspirés du port de Camaret; les huiles et le fusain de Vignelle, de Port-Haliguen à Tribouil et Lozonnon sont aussi des témoins de qualité des charmes de la Bretagne.

Roger Farde, de Melun, a mis souvent aussi son talent ferme, dense, au service des réalités du paysage breton, ainsi que J.-P. Ferrand, auteur de marines à rochers. Nous avons encore remarqué les œuvres de Daniel Bloyet (bons dessins à la plume), une rue de Pleyben de J. Lemaire, un beau nu de Galmard toujours rigoureux de structure, la justesse des croquis, un peu simplistes, de Sully, les deux œuvres de F. Gaimé, celles de Quillery, fidèle à son style déposé et linéaire, les panneaux de bois sculptés de Leduc, l'huile « Bretagne » de Chesnais-Petit.

R. V.

Yves Trevedy lauréat du Prix « Signatures »

Le peintre breton Yves Trevedy, né en 1916 à Rennes, ancien élève des Beaux-Arts de Rennes, grand prix de Rome 1943 de Paris, pensionnaire de la Casa-Velasquez, a remporté à l'unanimité le grand prix national du Club « Signatures ». Précisons que le père de cet artiste était originaire de Guingamp et qu'il existe une rue Trevedy évouant ses grands-parents à Chateaudren.

Notes...

* André Guillemer, de Saint-Brieuc a obtenu le grand prix du Leon à Landivisau pour sa toile: « Marée basse aux châlriers ».

* Le groupe « Frelon », créé il y a 3 ans par Henri Yvergneux à la suite de l'exposition « 12 Bretons à Paris » qui composait l'ossature du salon de printemps à Loudéac, a exposé à St-Brieuc dans les salons Jean Morice, présidence d'honneur de J. Bazaine et P. Tal Coat.

Composé des peintres Bernol, Coulou, Girard, G. Mahé, Miles, Le Brusq, X. Morvan, Guillemer et Yvergneux et des sculpteurs Guillaumet et Le Bon, il se présente à Rennes du 8 au 22 février dans le hall de la Maison de l'O.R.T.F.

* Le nom d'Emile Bernard a été donné à une rue de Saint-Briac-sur-mer.

* L'exposition d'été du château de La Roche-Jagu sera consacrée cette année à la tapisserie. En trois étages, seront présentées des œuvres anciennes (avec armures) prêtées par les musées nationaux et les œuvres modernes confiées par la galerie La Demouère.

ar stourm evid spered breiz ar stourm evid spered

AR YEZ " DANJERUZ "

BET om, eun toullad Bretoned, d'ar zadorn 28 a viz kerzu, d'eour vadeg a zo bat e Pariz, e ti « Emgleo ar Gouarnadur », gant tud euz Bro-C'hallantia ha Bro-Alzaz. Klevet ho-pous anonom meur a wech ob ober meneg euz « Kuzul-Divenn ar Yezoù-Rannvro » (e galleg): « Conseil National de défense des Langues et Cultures régionales », hag a stourm evid ma vo savetevet gwirioù ar brezoneg, an oklenneg hag ar yezoù all implijet er vro-c'hwek-hogeg. Ar Huzul-ze a zo o paouz ebenn e ano, a vo diwar vremen: « Défense et Promotion des Langues du France », — a helpe lava bezaret e brezoneg: « Divvenerez ha Kreskideg Yezoù Bro-Hall ».

Lodenn bouezusa ar vodadeg a zo bet implijet eveljust da zveal an daolenn euz ar stourm a zo bet kaset war-raog er mizoù tremenet diouz tu Ministrer an Deskadurez hag hini ar Heleau.

E gwirionez, ne oar ket re vad ken renerien Bariz an Deskadurez petra respont da hollennou divennourien ar brezoneg, an oklenneg, hag all... E ke-louennou ar zizun-man (1), e tisklerioz pez on-eus desket digand er mignoned euz ar Heisteiz hag euz Bro-Alzaz. Souezuz eo! Unan euz kenlabourerien Edgar Faure, o respont d'eul lizer, a lavaras ar miz all e vije bet sevennet goulennoù Rannvroù ar Heisteiz, dre lakaad kelenn ar Yezoù, ma ne vije ket bet da lakaad ive kelenn neuz yezoù all « e Kormog hag e Reter Bro-Hall », da lavarout eo Breiz hag en Alzaz, rag kement-se, hervez penn-den an Deskadurez, a vije danjeruz...

Hogen, klevet mad eun dra all breman, dres diwar-benn Bro-Alzaz an drom... Er vro-ze, ez eus etre 80 ha 90 % euz an dud hag a ra koulz lavarout epad an deiz gant ar rann-yez alsasianeg, a zo eur rann-yez germaneg evel ma ouzoh, hag ar yeze skrivet implijet ganto a zo an almaneg lennegel. Evel e Bro-Almaneg, evel e Bro-Luxembourg, evel e Bro-Suis, an dud a ra dre gomz gant o rann-yez ha dre skrid gant an almaneg. E Bro-Alzaz, abaoe oustenn ugent vloaz, eo bet prometet implij an almaneg er skolioù, eun nebeud eurvezioz bet sizun, nemed betek-henn ne vez kennet peb tra nemed e galleg. Ha goullenn a ra kement kostezenn zo

duze ma vefe teir eurvez almaneg beb sizun e toalenn ar studioù, da nebeuta.

Ma l eur harnad alzasiad (euz kostezenn ar gouarnamant) e-neuz kaset nevez zo disklaria eun darvez-lezenn evid ma vo lakaet da vad kelenn almaneg e skolioù Bro-Alzaz. An Ao. Edgar Faure e-neuz gouezet hag e-neuz galvet ar harnad alzasiad, — ha kinniget e-neuz dezant divzoud an dra-ze dre gemennadur (pe « décret ») l'Evêque e vije Ministr ar Deskadurez a-zu-gand kelenn almaneg an oll skolioù Bro-Alzaz, — setu ne zontfe tamm ebet eta evel e genlabour hag a skrivet o vije « danjeruz » implij er gelennadurez yeze bro « ar Reter »!

Ya, nemed neuz ive ne jom ken nemed ar yeze all hag a zilhe da veza « danjeruz », ar yeze greet ganti, houman, aman er « Hornog-Pella », e Breiz, da lavarout eo ar brezoneg! Or yeze, Bretoned, or brezoneg eo a vije an harz nemetan da lakaad kelenn ar yezoù all!...

Peseurt danjer ta e vije o rei tu da vugale Breiz stodia yeze o bro evel ma vefe roet da Alzasianiz ha da Gristeiz? Hag on o-deus tud ar Ministrer e welle o re yaouank ez eo piv-dik ha dibar personelez or Bro? Hag son o-defe e tufe yaouankioù Breiz da veza lorn enno gant o Bro hag e fellfe dezou kas an traou war-raog enni da vad? Hag, e gwirionez, ezze aman an dalh: dre anoud mad o finvidigezioù o-unan eo e teulit barreg da ober euz o bro eur vro modren ha labourad azoare evid heb amzer-da-zond, evid amzer-da-zond an oll Vretoned?

Hag eur goullenn a reom euz kanned Breiz hag a zo o paouz lakaad ebann er Parlamant eun darvez-lezenn, unan nevez adarre, diwar-benn kelennadurez ar brezoneg hag ar yezoù all. Mad e vije dezou ive, — drel-stoll, pa zint euz tu ar gouarnamant ar peb miz anezo, — poueza da vad war Edgar Faure evid ma teulo heman da ginnig dezou ar pez e-neuz bet kinniget d'eur harnad alzasiad, da lavarout eo: rei d'ar Vretoned kement a hollennont abaoe bloavezioù ha bloavezioù, ha starto-starta, gand Oklenneg, Euskaziz, Katalaz hag Alsasianiz: ma vo anavezet gwirioù o yeze, ma vo implijet o yeze evid kreski dezadurez o bugale hag o zud yaouank, evid ober dre aman ar pez a zo greet, peil a zo, en oll broù all.

Pennad-kaoz « Emgleo Breiz » displeget war Roazon-Breiz d'ar 5 a viz genver 1969.

GERIADUR (Vocabulaire) : Yezoù-Rannvro : langues régionales; langues ethniques; Bro-C'hwek-hogeg : Hexagone; Kelouza : Information; Striv : effort; Oklenneg : occitan; langue d'Oc; Eur : penn-den; — une personnalité, un dirigeant; Rann-yeze : dialecte; Kestezenn : fédération; Kanned : député; Darvez-lezenn : proposition de loi; Reter : Est; Euskaziz : Basques.

LA BÊTE NOIRE

De récentes rencontres entre responsables de divers mouvements culturels régionaux ont permis aux délégués d'« Emgleo Breiz » d'établir communication d'informations pour le moins curieuses sur les réactions suscitées au Ministère de l'Éducation par l'action permanente suggérée pour obtenir l'enseignement des langues de France. C'est ainsi qu'une lettre de l'un des principaux collaborateurs de M. Edgar Faure, portée à la connaissance de l'Assemblée Générale de « Défense et Promotion des Langues de France » (1), a fait savoir que les revendications culturelles régionales se trouvaient siérement satisfaites si les dispositions demandées ne présentaient pour le pays de graves dangers... à l'Ouest et à l'Est, on doit évidemment comprendre : en Bretagne et en Alsace.

Cependant, on apprend en même temps que le Ministère de l'Éducation Nationale, mis au courant de l'intention d'un député de la majorité de déposer une proposition de loi en faveur de l'enseignement de l'allemand en Alsace, s'est déclaré prêt à prendre les mesures voulues par décret pour inscrire trois heures d'allemand aux programmes du 1^{er} degré dans les départements alsaciens.

En définitive, c'est donc seulement l'éventualité d'avoir à accepter l'enseignement de la langue bretonne qui retentissait les autorités ministérielles de mettre en vigueur les recommandations de la Commission officielle mise de 1965 sur les langues et cultures régionales! Autant dire que la Bretagne demeure la « Bête Noire » des responsables de la rue de Grenelle, qui redoutent visiblement de voir revivifier à notre jeunesse l'originalité et la force de la personnalité culturelle bretonne.

Qu'en pensent les 28 députés de Bretagne dont la nouvelle proposition de loi (n° 348) en faveur de l'enseignement régional vient d'être publiée, consultant la circulaire textée dans ce sens depuis dix ans par l'ensemble de la représentation bretonne à l'Assemblée Nationale?

EMGLEO BREIZ (Fédération Culturelle Bretonne).

(1) Une Assemblée générale extraordinaire du Conseil National de Défense des Langues et Cultures régionales a décidé, le 28 décembre 1968, que cet organisme s'appellera désormais : « Défense et Promotion des Langues de France ».

les livres al leoriou gant yann poilvet les livres

« Rue de minuit »

Des poèmes très libres du Nantais Norbert Lelubre avec de fort belles images : « *Le clair de lune et les roses pensants nous font ces décolorés admirables* » ; par contre, l'apprécie moins certaines fantaisies : « *des bouteilles, des bonbons...* » (Ed. Traces, Le Pallet).

« Le maître »

Le prix de l'Académie de Bretagne a été attribué à Roger Bébus pour ce gros livre qui situe la fiction à la réalité. Il se situe en 1954, époque troublée pour le monde ; les personnages y sont engagés dans les combats d' alors, dans des crises de conscience ; hommes littéraires ou politiques s'y retrouvent avec des personnages imaginaires pour une action parfois trop touffue, dont l'auteur s'essaie à tirer une philosophie serene : le « truchement » qui y conduit, le « maître », c'est Sommersy, professeur en khagne, qui analyse avec une lucidité non dépourvue d'indulgence les agitations de la société. Malgré un certain parti-pris politique et trop de longueurs, cet ouvrage porte un intéressant témoignage sur la civilisation moderne (Ed. Plon).

« Le poème du pays qui a fait »

Ce poème de Paul Quéinnec est un hymne national ! Nul n'a sans doute chanté aussi bien l'an des tourments et l'espérance de la Bretagne. Il y a dans ce recueil des passages qui vous prennent aux tripes, qui vous feraient pleurer si vous n'aviez plutôt envie de crier : « *Le poème du pays qui a fait* » est déjà devenu un classique dans l'Emnav ; je voudrais qu'il devienne un classique enseigné dans toutes les écoles car la douleur qui y est exprimée se transforme vite en dynamite, car son acte de foi est un commandement : « *nous seuls / du bout du monde / sapons les murailles opaques du mensonge* ». Certes, « *mon pays / des millions de mains, mon pays / sommeille derrière les vents de brume* » mais « *alors s'élève la vague des enfants nouveaux émoussés les jours noirs et rouges du calendrier, les lettres enluminées de l'alphabet des pauvres, les pentes ravines du pain, abattant / coups de hache les chemins qu'on leur avait déjà tracés empierrés et poissés* ». Ami ! il faut tenir ce poème de Paul Quéinnec, comme un livre de chevet... Et comme un message (Ed. Traces, Le Pallet).

« Poètes et peintres de Bretagne »

L'excellente revue « *Les Cahiers de l'Iroise* » a consacré sa dernière livraison de 1968 aux poètes et peintres de Bretagne. C'est une plaquette précieuse où l'on trouve les « *tablettes* » de Saint-Pol-Roux, une étude de Louis Guillaume sur le poète Jean Poiivet Le Guenn, un adieu à Erwan Marec, « *le barde Charles Rolland* » par A.G. Harmon, le peintre Genevieve Coutau, Joe Le Fur, « *l'humour dans les Mémoires d'outre-tombe* » par André Lebois, La Villemarqué et Renan à Rome, des poèmes de Le Mercier d'Erin, Mettais-Cartier, André Bourcois-Macé, Poiivet Le Guenn, Raymond Le Ray, etc. Une suite sera probablement donnée à ce bon début d'anthologie bretonne (Cahiers de l'Iroise, 11, rue de Royan, Brest).

« Les derniers baleiniers français »

Ils partaient pour 3 ans, 40 mois, parfois 50 et ne rentraient à leur port d'armement qu'une fois le dernier des deux mille barils de la cale remplis ras bord de blanc de baleine. Il leur fallait tout ce temps-là vivre à l'étroit sur des bricks ou trois-mâts dans la forte odeur d'huile de poisson. Entraînés par leur proie des latitudes polaires aux immenses déserts marins du Pacifique, les chasseurs de baleine, vécurent une des époques les plus fascinantes et originales de l'histoire de la mer.

L'aventure baleinière nécessitait de ceux qui en faisaient leur métier des qualités de courage et un instinct de chasseur exceptionnels. Aussi c'est parmi eux que les explorateurs recrutèrent leurs équipages pour les expéditions périlleuses à la recherche de terres inconnues.

Né à La Bernerie, Louis Lacroix, capitaine au long cours, a su mieux que quiconque recréer dans cet ouvrage l'épopée pittoresque et dangereuse de ces nomades de l'océan. Il nous révèle un monde aussi méconnu qu'attachant, fait pour des hommes à la taille du Leviathan. (Editions maritimes et d'outre-mer).

« La ligne de démarcation »

La grande fresque du colonel Rémy se poursuit : voici que sort le treizième tome dont les titres de chapitres sont autant d'évocateurs, souvent ignorés, de la Résistance : à propos du Saint-Graal, la soutane, le café de l'Europe, un gendarme du Jura, le pont sur la sauvagerie, le chirurgien aux liens... Et qui sont, également, autant de leçons de courage (Librairie Académique Perrin).

En souscription : *La Revue bretonne permanente*, par Roman Caerleon, auteur de « *Complots pour une*

Republique bretonne » (25 F. frais de port compris à verser au C.C.P. 7664-29 Paris, au nom de R. Caoussin, 55, rue de la Fontaine, 92 - Fontenay-aux-Roses).

« La révolte des tracteurs »

A propos de ce livre ardent et généreux, on a parlé de reportage. Et certes, Yann Brékilien rapporte ici des événements dont on se souvient : émeutes et sabotages. Mais on trouve dans ces pages, qui font partie de notre histoire, beaucoup plus qu'une simple relation : un témoignage sincère et passionné. L'auteur a vécu ces heures deangoise et d'espérance. Il aurait pu les annoncer. Ne les avait-il pas prévues dans ses précédents ouvrages (*Histoire Européenne de l'Europe (1)*, *La vie quotidienne des paysans en Bretagne au XIX^e siècle (2)*) ? Au tout état de cause, le récit nous fait revivre intensément. Mieux encore, il en dégage clairement les causes et les conséquences.

Chateaubriand en Bretagne

En cette « *année du bicentenaire* », la Bretagne a rendu hommage à un de ses plus grands écrivains de langue française. Un des témoignages les plus durables restera la plaquette consacrée, sur de magnifiques images de Jos Le Doaré, à Chateaubriand par Louis Le Cunff. S'appuyant souvent sur la meilleure source : « *les mémoires* », l'auteur ne cherche point à analyser littéraire mais l'homme dans sa rencontre avec notre pays, son pays, où il naquit le 4 septembre 1768. « *le mugissement des vagues, soulevées par a r u n e bourrasque, annonçant l'équinoxe d'automne* ».

Nouveautés

« *Le Gauchisme, remède à la maladie sévère du communisme* », par les frères Cohn-Bendit. Les mauvaises langues assurent que « *Dany le rouge* » est beaucoup trop paresseux pour avoir écrit grand-chose dans ce livre et que le véritable auteur est son frère Gabriel, professeur au lycée de Saint-Nazaire. Cela n'a d'ailleurs pas beaucoup d'importance car *Le gauchisme* ne risque pas de passer à la postérité : c'est ennuyeux et on n'y trouve pas la moindre trace de critique intelligente de la société. C'est du négativisme infantile qui se résume dans la conclusion de l'ouvrage : « *refuse tout* » (Ed. du Seuil).

« *Le pion de mai*, par Jean-tou en se septant manifestement proche des étudiants en colère, ne cède pas trop au parti-
Yann POILVET

Les drames se superposent dans cet agréable roman : celui de la paysannerie bretonne, le conflit des générations et une quête d'amour humain assez peu conforme à la classique intrigue sentimentale. Tout se déroule à travers la vie d'un domaine, à qui l'on participe grâce à la parfaite connaissance que possède le romancier des travaux, des peines et des grandeurs de la vie rurale. Il a su envelopper son récit d'une atmosphère typiquement bretonne, conserver à ses personnages le ton et l'accent du plus réaliste celticisme, lequel s'allie si bien à un idéalisme latent.

On ne manquera pas de goûter tels passages d'une grande poésie, où est justifié l'attachement du paysan à sa tâche et à sa terre. Il s'en dégage une impression de noblesse imposante. Par ailleurs, le Lan de Menez-Moal nous apparaît comme un jeune cultivateur évolué, dépassant et tout d'un bloc, combats attachant est la figure de cette jeune fille : Naik de Roch-ar-Blaiz. Nous devons patienter jusqu'au dénouement — inattendu — de ce roman pour reconnaître les véritables dimensions : le lien entre le passé et l'avenir.

Outre l'intérêt, souvent émuant, de cette lecture, nous sommes amenés à accorder au nouveau livre de Yann Brékilien les mérites des précédents. A savoir qu'il assène courageusement aux responsables en place quelques vérités plus ou moins agréables à entendre. (Editions de la Table ronde).

Anthony LHERITIER.

(1) *Histoire Européenne de l'Europe. Editions « Enseignement et Perfectionnement Techniques ».*

(2) *La vie quotidienne des paysans en Bretagne au XIX^e siècle. Hachette.*

Disques

Kanomp Nouel Noëls bretons

(Disque SM 30 M 313 - stéréo compatible, Réalisation Jean-Claude Pedron).

Ce disque de Jean-Claude Pedron a pour première qualité de présenter, non pas une sélection de noëls bretons juxtaposés vaille que vaille, mais un ensemble bien structuré qui évoque les diverses étapes de la marche vers la Nativité.

Les chants, qu'ils soient donnés en solo ou en ensemble vocal, gardent, dans la simplicité de leur exécution, une saveur d'authenticité qui eût été trahie par une construction

chorale. Ce sont ici des Bretons qui expriment l'âme bretonne sans fioritures, sans souci de leur personne.

La qualité de l'enregistrement est de premier ordre. Le son prend un relief qui lui donne comme un surcroît de vie.

Ont participé à la réalisation de ce disque : à l'orgue : Noël Pasquier, à la harpe celtique : Mariannig Larc'hantec (Telenn Bleimor), à la missette : Patrice Pedron. Les ensembles sont chantés par : Mona Le Saux, Isabelle Glech, Anne Le Bourdonnec, Jean-Pierre Le Foll, Emile Campion, Jean-Claude Pedron et les Kanerien Bleimor. Réalisation de Jean-Claude Pedron avec le concours d'Hervé Ar Menn, président d'honneur de la B.A.S.

Culture

Une fois de plus, les conseils généraux bretons demandent une éducation régionalisée

Les Conseils généraux du Finistère et des Côtes-du-Nord informés « du caractère négatif des entretiens qui ont eu lieu le 5 novembre au sujet de l'enseignement régional au Ministère de l'Éducation Nationale entre le ministre et ses collaborateurs, et les délégués du Conseil National de Défense des Langues et Cultures régionales », ont adopté la déclaration suivante :

« L'attitude des responsables de l'Éducation, face au problème des cultures régionales, n'a toujours pas varié et s'accorde mal avec les projets de régionalisation actuellement à l'étude.

« Le Conseil général, qui a si souvent exprimé la volonté bretonne de voir enfin réalisé un enseignement régulier de notre langue et de notre culture régionales, affirme :

« 1. qu'il ne saurait y avoir de régionalisation véritable sans qu'il soit reconnu à la région la possibilité d'adapter l'enseignement à ses ressources et à ses aspirations culturelles ;

« 2. que la régionalisation ira, à coup sûr, à l'échec si ce qui va être entrepris sur les plans institutionnel et économique n'est pas soutenu par une conscience régionale, laquelle exige un effort permanent pour intéresser la jeunesse aux problèmes régionaux et lui faire connaître les valeurs culturelles de son pays natal.

« En conséquence, le Conseil général fait savoir aux autorités ministérielles tout le prix qu'il attache à une prompt reconnaissance des droits de la langue et de la culture bretonnes, qui réclame l'organisation de leur enseignement, ainsi que l'a d'ailleurs demandé récemment le Congrès Académique de Bretagne du Syndicat des Enseignements Secondaires.

« De même, le Conseil général, estimant que l'information doit participer à l'effort de formation de l'opinion régionale, demande à l'O.R.T.F. de réaliser enfin les émissions télévisées en langue bretonne et sur les problèmes régionaux demandés depuis si longtemps, ainsi qu'une extension et une diversification des programmes du même ordre à la radio. Il estime que pour la préparation de ces émissions, il conviendrait que soit créé un Service des émissions culturelles régionales en Bretagne. »

Tourisme

« Le Conseil municipal de Camaret a donné son accord pour un projet de construction d'un complexe touristique près de la plage de Toulliquet. Ce projet comprend notamment, outre la création d'espaces verts, des aires de jeux, des jardins d'enfants, une plage, un port de plaisance secondaire, un ensemble culturel, commercial et distractive face à la mer, un institut de thalassothérapie, une piscine d'eau de mer couverte, un camp de tourisme et un village de vacances.

Revue

« Dans le n° 262 de « *La Bretagne réelle* », René Tugdual évoque dans un sens favorable le projet de réforme régionale et une intéressante analyse de revues. Le n° 263 est consacré à un face à face sur trois grands thèmes : le problème noir aux États-Unis, la question juive, le racisme, le mariage entre gens de couleurs différentes ; les avis sont partagés et souvent percutants. Dans le n° 264, une analyse du livre de Yann Fougère : « *Europe aux cent drapeaux* », un texte d'O. Mondrel sur les jeunes Gètes. Enfin, le n° 265 publie un nouveau « *face à face* » sur le catholicisme, l'érotisme et la construction de l'Europe politique (22 Merdigraic).

« Notre compatriote Jacqueline H. Ousterrath publie régulièrement une intéressante revue de science-fiction et

de fantastique : « Lunatique ». Au sommaire du n° 39 des textes de Jacques Faivre, J.P. Andrevon, Serge Hutin, H. W. Franke, J. Herment, deux très bonnes nouvelles de George Barlow (la fille qui rit) et Pierre Grippari (la planète bleue...) sans compter la recette qui permet à chacun de se fabriquer sa petite bombe à hydrogène individuelle! (11, rue Edmond-Rouher, Paris).

* Au sommaire du n° de janvier de « Skoed » cahier du Souvenir breton : des textes Raphaël Tullou, R. Caouissin (hommage à l'abbé Perrot), R. le Barzic (les sépultures des souverains breton), Alan al Louarn, etc. (30, place des Lices, Rennes).

Carnet

* Un Nantais, le contre-amiral Raymond Behic, a été nommé commandant en chef dans le Pacifique.

* Le chanoine André Quelan (né à Brest en 1922), curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest a été nommé évêque auxiliaire d'Angers — et l'abbé Eugène Ernoult (42 ans) évêque auxiliaire de Nantes; il est originaire de Saint-Pol-de-Leon.

* M. Lamotte (Rennes) a été élu président de la Chambre syndicale des constructeurs-promoteurs de Bretagne; adjoint : M. Huon (Lorient); secrétaire : M. Bizuel (Saint-Malo); trésorier : M. Guay (Brest).

* M. Gilbert Pleven (Saint-Carreux) a été élu président du syndicat national des granitiers de France; parmi les vice-présidents : M. Paul Hignard (Lan-helin) et Mme Brault Louvigne.

MARIAGES

* Fils du secrétaire général de « Ouest-France », M. Michel Fève a épousé Mlle Claire Allain, fille de l'inspecteur-adjoint d'Académie.

DEUILS

Nous avons appris le décès de : M. Robert Rahm, un des dirigeants de « Force Ouvrière » dans le Finistère; le marquis d'Hautpoul, président de la Fédération des sports équestres d'Ille-et-Vilaine et beau-frère du vicomte Roger du Halgouët, sénateur-maire de Saint-Just; M. Charles Drouin, fondateur de la grande société nantaise de transports; M. Paul Cattin, président-directeur général des ateliers Louis-Thiriet à la Baule; M. Jean Pennois, ancien maire-adjoint de Plouescat; M. Alfred Lafont, vice-président des Chantiers de l'Atlantique.

émigration

une médaille pour l'abbé Gautier



L'abbé GAUTIER, de Dinan, directeur de la Mission Bretonne à Paris, vient de recevoir la Médaille d'Argent de la Ville de Paris, des mains du Président M. ROCHER qui le félicite pour les services qu'il rend continuellement à la Jeunesse et à la Communauté Bretonne de Paris et de l'Île de France.

une canadienne d'Yvignac



Depuis quelques années, les Bretons d'Yvignac (près de Dinan) ont la bonne habitude de se réunir à la « Mission Bretonne », 45, rue La Quintinie à Paris, une soirée de décembre. Ils étaient plus de 80, malgré le temps peu engageant la dernière fois.

L'abbé Châtelet, recteur d'Yvignac, était venu accueillir ses paroissiens émigrés. M. Marcel Barre s'était chargé de compléter le programme avec des films animés.

Cette rencontre 1968 revêtait un caractère exceptionnel dû à la présence d'une Canadienne de Montmagny, petite ville du Québec : Hen-

riette Tétu, descendante de l'ancêtre Félix le Testu parti d'Yvignac pour la Nouvelle France en 1754. Mlle Tétu, secrétaire à l'ambassade du Canada à Paris, reçut une cérémonie cuite à Yvignac et signée Cécile Dein; elle représente la tour de l'église et Saint-Malo, le patron de la paroisse.

On apprécia également la présence de Jean Lecoq, barde breton des temps modernes et de la chanteuse Ségline Bruyère qui préparait une nouvelle chanson sur le Canada et sur Yvignac même.

(Photo A. M. P. FLEURY)

Tro Breiz

* La commune de Saint-Brévin-les-Pins a été classée en station balnéaire.

* Une usine spécialisée dans la fabrication de matériel de cabinets dentaires, les Ets Quentin de Paris, va s'installer sur la zone industrielle de Brais à Saint-Nazaire. Au départ, 250 emplois seront créés; à échéance, l'effectif devrait être de 400 personnes.

* La coopérative laitière et beurrière de Saint-Brieuc a décidé de fusionner la coopérative des agriculteurs de Bretagne.

* La Fédération équestre internationale a choisi la Baule pour l'organisation du championnat du monde des sauts d'obstacles en 1970.

* Le Bon Marché va installer à Rennes, dans le quartier du Colombier, une succursale de 12 000 mètres carrés; elle créera 250 emplois nouveaux.

* Le ministre de la recherche scientifique a posé à la pointe du Diablot en Plouzané la première pierre du Centre océanologique breton.

* Deux prix ont été attribués à des chanteurs bretons : le prix Beranger au dinnamaï Guy Monfort, le prix Verlaque au rennaïs Gérard Lemelle.

* La laiterie Stassano, à la Jone-lère, a fermé ses portes; elle s'est associée à la laiterie Lacnor.

* La société Orida va agrandir son usine de Loudéac; les effectifs passeront de 570 salariés à 770.

* La coopérative laitière de la région nantaise et la société Frigère viennent de s'associer.

* La société « Docks de l'Ouest - Familistère » ferme son entrepôt de Brest; cinquante personnes y travaillaient.

* La Coopérative des agriculteurs de Bretagne (Landereau) est en pleine expansion. Durant le dernier exercice, elle a progressé de 100 % dans le domaine laitier, de 45 % dans le secteur porcin, de 37 % dans celui des bovins de boucherie.

* Sur 10 km, la chaussée de la RN 157 (Rennes-Châteaubourg) a été doublée. Maintenant les automobilistes empruntent la double chaussée de 7 mètres, séparée par un terre-plein central de 15 mètres.

* Un projet de construction d'une usine de transformation des produits semi-finis sur la zone industrielle Jour-de-Couëron est étudié par la Société suisse des aciers Welbond (40 emplois).

* M. Yves Guillerm a été élu second adjoint au maire de Saint-Thégonnec en remplacement de M. Yves Madec, décédé.



Quand une duchesse rencontre une autre duchesse...

Patricia CUSSON, 21 ans, élève à l'École Normale d'Instituteurs des Batignolles, originaire de CAUREL, a été élue Duchesse des Bretons de Paris pour 1969. La voici en compagnie de la Duchesse 1968, Mlle GUÉRIN. (Photo A.M.P. Fleury)

Revue de Presse

DECENTRALISER ET DECONCENTRER

M. J. Chaffot, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes, écrit dans « La Bretagne économique » (n° 74) :

Certains redoutent la réforme régionale. Elle est cependant nécessaire. Le système actuel d'extrême centralisation n'est plus tenable.

Ce serait un jeu de citer, par des exemples précis, les pertes financières considérables dues à des retards de décisions prises à Paris.

En outre, les citoyens sont directement intéressés à la vie économique de leur région et veulent participer aux décisions qui les concernent.

Il est donc nécessaire, non seulement de décentraliser, c'est-à-dire de donner à la région pouvoirs de décisions, dans des domaines à définir, mais de déconcentrer, c'est-à-dire de donner de suffisantes délégations au préfet régional.

EN FONCTION DES HOMMES...

« Si certaines perspectives globales de l'évolution telles qu'elles ressortent

du plan Mansholt peuvent susciter de l'inquiétude, d'autres sont positives. Ce qui importe, souligne le président G. Possédé dans « Le paysan morbihannais » c'est que l'aménagement de cette politique définie soit conçu en fonction des valeurs à préserver et des hommes, dont il importe d'améliorer le sort à travers les mutations en cours. »

LES CRIS ETOUFFÉS

« Jamais je ne pardonnerai à nos politiciens de 1968 d'avoir ruiné l'économie française afin d'étouffer les cris de désespoir de nos jeunes étudiants appelant un nouveau Dieu pour combler le vide de notre civilisation », écrit Edouard Leclerc dans son bulletin « Vérité et Justice » (n° 20). « Combien de syndicats et de politiciens ont préféré accorder aux ouvriers une augmentation nominale de salaire pour les empêcher de partager cette volonté de renouveau qui envahit, non seulement nos étudiants, mais tous ceux qui osent croire encore à la justice, à l'honnêteté, à l'action constructive. On a monnayé les salariés pour les détourner de leurs enfants. L'histoire nous apprendra qu'un jour ces enfants renieront une telle paternité ! »

TROP VITE ET TROP LOIN

« Il y a des propositions positives dans le memorandum « Agriculture 1980 » appelé jusqu'ici le Plan Mansholt, estime E. Nogues dans « Paysan breton » (n° 84).

Mais je crains qu'on veuille aller trop vite et peut-être trop loin.

Car, outre les incohérences et contradictions dénoncées ci-dessus, il n'est pas prouvé que l'agriculture européenne se défendra mieux avec la moitié moins d'exploitants.

Le risque d'un conflit mondial est-il définitivement écarté, avec ses conséquences en cascade : le blocus et le rationnement ?

Il y a enfin les problèmes humains et familiaux, dont on ne devrait pas oublier, à Bruxelles, qu'ils ne se règlent pas en unités de comptes.

Le prétexte des excédents de beurre masque mal le souci de laisser les seigneurs de la margarine faire le leur.

RENFORCER NOTRE POTENTIEL

« La création des Régions Economiques a eu déjà pour but la déconcentration administrative mais n'a apporté aux problèmes de décentralisation des pouvoirs aucune solution (...) reconnaît Robert Richet dans « La Bretagne économique » (n° 73).

La Bretagne qui a continué jusqu'à nos jours à garder un caractère particulier dans tous les domaines du peut-être à sa position géographique, profitera au maximum des dispositions

nouvelles. Nous ne pouvons qu'être particulièrement heureux de voir qu'avant même que soient mises en place les nouvelles dispositions, l'Autorité a pris des mesures spécifiques à notre Région renforçant le potentiel industriel et commercial de l'extrême Ouest.

Courrier

● Longue vie à « Armor », Antoine Caill, député-maire de Plouzevede.

● Je suis heureux de voir paraître « Armor », Pierre Laurent, ingénieur, Paris, Le Conquet.

● Compliments pour cette création, Robert Richet, conseiller général, maire de Saint-Quay-Portrieux, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord.

● Il me sera agréable de prendre connaissance de cette nouvelle revue mensuelle pour laquelle je vous adresse mes meilleurs vœux de réussite. Louise Bobet, président-directeur général de l'Institut de thalassothérapie de Quiberon.

● C'est avec plaisir que j'apprends la naissance d'« Armor ». Après la disparition de « Bretagne-magazine », la création d'une revue bretonne de large diffusion s'imposait. Je salue d'autant plus la création de votre mensuel que celui-ci restera dans la ligne et l'esprit de « la Vie Bretonne ». René Henno, président du Comité de promotion touristique des canaux bretons.

● J'apprends avec plaisir le prochain lancement de « Armor » ; nous recevons volontiers votre revue à notre école qui compte une minorité très agissante d'élèves bretons et qui a toujours accordé une importance considérable à l'information régionale. Robert Hennart, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille.

● Le désire comme vous, voir se divulguer « Armor » qui veut être le magazine populaire des Bretons. Arthur Charles, député des Côtes-du-Nord.

● Mes meilleurs vœux à la revue « Armor » dont je suis persuadé qu'avec un animateur de la classe et du dynamisme d'Edouard Ollivro elle est appelée à un brillant succès. Pierre Bourdellès, député des Côtes-du-Nord.

● Bloavezh mat pour tous ceux qui travaillent pour « Armor ». Alain Al Louarn, Brudan ha skinged, Rennes.

● Je souhaite à votre revue le succès qu'elle mérite de représenter et à son directeur général, une heureuse année. Alain Pober, président du Parlement européen, président du Sénat.

● Je crois que la revue « Armor » comblera un besoin et je me réjouis de voir mon collègue Gilles y presider le comité de rédaction. Pierre Le-long, député du Finistère.

● Merci d'avoir la volonté de nous donner une revue mensuelle de la vie bretonne ; je ferai usage d'« Armor » pour « associer » mes élèves à l'étude et à l'action régionales. Roger Huon, Saint-Brieuc.

un roman d'edouard ollivro un roman d'edouard

PICOU FILS DE SON PERE

Oui, j'ai écrit Picou et voilà, ma foi, bien longtemps puisque la parution de ce petit livre remonte à 1952. Je l'ai écrit alors que, malade, je naviguais entre la mort et la vie, un peu comme la vieille barque de mon ami Vincent qui, naguère, cotoyait les récifs, escaladant les vagues, tenant tête au courant, échappait péniblement au naufrage en se rendant de Perros

aux sept îles... Des amis venaient fréquemment me rendre visite. Ils me disaient : « Raconte-nous des histoires... ». Et un jour, j'ai inventé Picou. Le bouquin sent la rue des Capucins à Lannion et la douce odeur de la campagne trégorroise. Il a fait rire. Un peu rêver. Pour cela il était écrit...

Edouard OLLIVRO.

1 - Départ pour Bizibi

UNE animation de champ de foire régnait aux abords du collège. Parmi les groupes endimanchés, les abbés allaient et venaient, saluaient, s'affairaient. Brusquement, sur le coup de cinq heures, la pétarade précipitée d'un moteur se fit entendre et une vieille Renault, au coffre arrière énorme se rangea près de la grille. En sortirent tout d'abord un homme d'une quarantaine d'années, petit, râblé, vif, portant déjà bedaine ; puis une femme imposante et grave, qui paraissait trente-cinq ans ; enfin un jeune gaillard tondu de près, habillé de neuf et les tâches de rousseur en bataille. L'homme était Pa Penhoat ; la femme était son épouse ; quant au jeune gaillard, c'était tout simplement son fils Yves, dit Picou.

Un abbé, qui tenait à la main un trousseau de clés, s'approcha de Pa Penhoat, le tutoya, lui serra longuement la main, tapota la joue de Picou.

- C'est lui ? fit-il.
- C'est lui, dit Pa. C'est le phénomène.
- Il mesure combien ? interrogea l'abbé.
- Un mètre dix, fit Picou en bombant le torse.

L'abbé sourit d'un air qui voulait dire : « En voilà encore un qui ne me fait pas peur ! » Quand il eut disparu, Pa se pencha à l'oreille de son fils.

- Tu l'as vu ? dit-il.
- Oui.
- Tu l'as bien regardé ?
- Oui, dit Picou en se retournant pour regarder de nouveau.
- Eh bien, c'est mon ami, le préfet de discipline, celui qui distribue les punitions... Ici, tu n'as pas intérêt à faire le voltigeur ! Et, lorgnant son fils, il poussa un petit rire satisfait, tandis que Picou, à la fois craintif et curieux, tournait la tête une fois encore.

Ils prirent la direction du dortoir et se heurtèrent à trois jeunes gaillards qui déambulaient comme des marins en goguette et sifflaient « la Madelon ». Au passage, ils bousculèrent Picou et l'un d'eux l'interpella :

- Non mais le bleu ! On ne peut pas se remuer un peu ? On se croit un député !

JEAN NAGARD

CHARBONS - BOIS
BUTANE et PROPANE
FUEL DOMESTIQUE
GAS-OIL

37, Rue du Roch-Prisol
56 - QUIBERON
Téléphone 2-38

BIERES - CIDRE
EAUX MINERALES
JUS DE FRUITS
TRANSPORTS

Livraison immédiate
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- Ets H. Gouraud -

Appareils ménagers
Camping-gaz - Lustrerie

Place G. Deshayé - Tél. 141 - AURAY (56)

C'était ni plus ni moins qu'une provocation. Pa posa les valises qu'il portait. Picou posa les ustensiles qu'il tenait à la main, le traditionnel pot à eau et le non moins traditionnel pot de chambre. Pa grinça des dents. Picou grinça des dents. Pa retroussa les manches. Picou retroussa les manches. Et le spectacle était si terrifiant que les trois gail-lards se sentirent pris d'une envie irrésistible de battre le record olympique du cent mètres plat et disparurent du couloir comme des bolides. Pa reprit ses valises, Picou reprit ses récipients, et, suivis de Man qui portait un édreon, ils continuèrent leur chemin...

Il semblait à Picou pénétrer dans un monde beaucoup trop grand pour lui. Les corridors étaient longs, interminables ; le dortoir contenait quatre-vingts lits ; l'étude était trois fois grande comme une classe d'école communale ; sur les étagères du réfectoire s'élevaient des piles d'assiettes d'une hauteur vertigineuse. Il ne trouvait rien de ce qu'il avait, jusqu'ici connu et aimé. Toutes sortes de pensées maussades commençaient à l'envahir. A la sortie du réfectoire, ils rencontrèrent un civil moustueux, luisant, rond comme une barrique. Picou ouvrit des yeux ahuris et s'apprêta de nouveau à retrousser les manches. Mais le civil en question passa sans les voir.

— Celui-là, qui est-ce ? demanda-t-il à son père.
— Ça, c'est le cuisot, dit Pa.

Et Picou devant un cuisot d'une pareille envergure se sentit encore plus petit et plus désespéré...

Ils en avaient terminé avec le pèlerinage rituel des rentrées scolaires et l'instant était venu de se quitter.

— Mon fils, dit Pa, contenant avec peine son émotion, j'espère que tu es venu ici dans l'intention de faire honneur à ton père !

— Oui, dit Picou, en reniflant.

— Il est temps que tu commences à prendre la vie au sérieux !

— Oui, dit Picou.

— Souviens-toi que tes parents se tuent au travail pour te permettre de faire des études !

— Oui, dit Picou, toujours reniflant.

— Autre chose : essaie dès aujourd'hui de te faire un ami. Les premiers temps sont moins pénibles lorsqu'on a un ami. Tu as bien compris ?

— Oui, dit Picou, en reniflant de plus belle.

— Alors au revoir.

— Je vais vous conduire jusqu'à l'automobile, proposa Picou.

— Inutile, répondit Pa, qui commençait lui aussi à renifler. Il nous faut payer ton trimestre à l'école avant de partir... Cependant, si le cœur t'en dit, attends-nous auprès de la voiture. Nous y serons dans un quart d'heure...

Un quart d'heure plus tard, Picou n'était pas auprès de la voiture.

Longtemps, Pa et Man restèrent silencieux. Les ténèbres s'entassaient mollement dans les fourrés qui bordaient la route. De distance en distance, des oiseaux attardés chantaient.

— Une année trop tôt, bougonna soudain Pa Penhoat.

— Que dis-tu ?

— Je dis : une année trop tôt. Tu as mis mon fils en pension une année trop tôt. Tout à l'heure, je me suis rendu dans la cour pour le voir une dernière fois ! Je ne l'ai pas vu ! Je suis sûr qu'il pleurerait, seul, dans son coin.

— Mais c'est toi qui l'as voulu, protesta Man.

— Possible, admit Pa. Mais n'empêche que tu as mis mon fils en pension une année trop... Tiens, pour un peu, je retournerais le chercher !

Man ne répondit pas. Elle appartenait à cette catégorie de femmes qui savent arrêter au seuil des impasses et résister à la vaine tentation de convaincre leur mari. Bien entendu, Pa en profitait pour raconter ce qu'il lui passait par la tête.

Il jeta un regard de biais en direction de sa femme qui ne broncha pas.

— Moi, je ne suis pas resté longtemps en sixième, continua-t-il. Deux jours ! Quarante-huit heures ! C'est que j'étais un rapide ! Comme on n'en fait plus ! Et puis, je trouvais le collège si grand, si triste ! Au soir du deuxième jour, voilà que j'arrive à la maison : « Tu n'as pas été renvoyé au moins ? hurle mon père. Non, fis-je avec dignité. Je me suis renvoyé moi-même. Je ne me plais pas. Il y a des gens qui ne sont pas faits pour la vie de pension... »

Il marqua un temps d'arrêt.

— Et alors, questionna Man.

— Alors ?

Il remua la tête, soupira :

— Les chefs de famille, à cette époque, manquaient totalement de compréhension... En outre, mon père mesurait un mètre quatre-vingt treize et pesait cent-vingt kilos. Il me fit passer l'envie de m'évader du collège, pour toujours.

Il soupira de nouveau et s'enferma dans un mutisme complet, chose rare chez lui, car ses périodes de silence ne dépassaient pas une minute, deux au maximum. Ses pensées vagabondaient vers le collège de plus en plus lointain. L'image de Picou sanglotant, peut-être, seul dans son coin, l'obsédait.

Il déposa Man face à la maison d'habitation, et, lentement, mena la voiture au garage. Il s'apprêta à en verrouiller la porte, quand, soudain, un bruit insolite venant de l'arrière du véhicule, le fit sursauter. Intrigué, il tendit l'oreille. Le bruit insolite, pareil à un grattement, persistait. Sur la pointe des pieds, retenant son souffle, Pa contourna la voiture : il atteignit l'arrière au moment précis où se soulevait le lourd couvercle du coffre et où apparaissaient deux yeux foveux et un nez en trompette mitraillé de tâches de rousseur.

Pa en eut les jambes coupées, blêmit, verdit, et faillit s'écrouler d'émotion :

— Une année trop tôt, hasarda Picou avec un sourire engageant.

— Toi, gémit Pa ! Toi, ici, à cette heure !

— Une année trop tôt, risqua Picou une seconde fois.

— Malheureux, éclata Pa, qui reprenait ses sens.

— Une année trop tôt, articula Picou, de moins en moins souriant et de plus en plus timide.

— Misérable, nurla Pa, entièrement revenu à lui-même. Petit gangster !

Il lança les premières notes d'un ricanement formidable, puis, brusquement, s'arrêta terrifié :

— Tu n'as pas été renvoyé, au moins ?

— Non, dit Picou larmoyant. Je me suis échappé !

Je ne me plais pas. Je ne me plairai jamais...

— Reste là, commanda Pa en se précipitant vers la porte du garage. Je vais chercher la famille. Ça vaut le déplacement... Je te défends de sortir de ce coffre. Si tu fais un mouvement, un seul...

Il partit comme l'éclair, puis revint au galop.

— Ton frère, fit-il à l'adresse de Nat, neuf ans, en désignant Picou d'un doigt terrible. Ton fils, raprît-il à l'adresse de Man ahurie, en brandissant le bras tout entier vers Picou. Il est encore plus rapide que moi. Il a battu mon record !

— La-dessus il fonça vers son héritier qui s'était mis à traîner, l'agrippa par le col de la chemise, le souleva dans les airs, et, accompagnant son geste d'un soubret de demi-volée, le fit atterrir au fond de la voiture.

— Au collège, tonna-t-il. Et ça ne va pas traîner !

— Je t'accompagne, dit Man.

— Inutile ! Je connais le chemin.

— Je t'accompagne, insista Man qui redoutait avec juste raison les effets dévastateurs du cyclone.

La voiture démarra comme la foudre et fonça vers l'arrière en direction de la ville. La nuit était complètement tombée. Picou, écroulé sur la banquette arrière, gémissait lamentablement et se livrait à de fielleuses méditations sur la compréhension des pères de famille modernes. Mais il sentait bien que ce n'était pas l'heure de montrer ses sentiments. Et il se taisait. Et il gémissait.

— A Biribi, gronda Pa menaçant. C'est à Biribi que je te conduis ! Tu entends : à Biribi !

Il se retourna d'une seule pièce, le poing tendu. La voiture fit un zig-zag dangereux.

— Calme-toi ! dit Man. Attention ! Justement, voilà un cycliste ! Mets en code !

Pa lança un juron, se perdit dans ses manettes, réduisit ses phares alors que le cycliste était déjà passé, frisant d'une feuille de papier à cigarette les joies de la béatitude éternelle.

— Soit prudent, supplia Man, sois prudent !

— Mais prends le volant, jeta Pa en levant les bras au ciel ! Qu'est-ce que tu attends ? Conduis toi-même !

Cette fois la voiture frôla le talus de si près que Man poussa un cri de terreur et que Pa, subitement apaisé, retrouva tout son calme.

— Tu as failli provoquer la mort de tes parents, dit-il simplement à son fils.

Ils approchaient du collège. L'église de Brelevenez, tout là-haut, sur sa butte escarpée, profila dans la nuit son vieux clocher et la forme étrange de ses piliers.

— Ce qu'il y a de sûr, reprit Pa avec un accent de mauvais augure, c'est que mon ami le préfet aura de tes nouvelles. Je vais tout lui conter par le détail et lui confier le soin de veiller sur toi avec une particulière attention. Il en a maté d'autres, tu sais ! Les élèves étaient au réfectoire et le préfet, prévenu

par un garçon de service, accourut. Picou, de toute son âme, souhaitait que le ciel lui tombât sur la tête.

— Ce préfet, commença Pa, ce bandit, ce garnement, enfin je veux dire... cet enfant est d'une telle sensibilité qu'il a voulu, une fois encore, revoir la maison !

Et tandis que Picou faisait ses adieux à sa mère, Pa prit le préfet à l'écart :

— Ayez l'œil, fit-il en désignant Picou. Veillez sur lui... Cet après-midi, trois grands l'ont menacé. Trois grandes brutes !... Sa mère aurait trop de chagrin s'il lui arrivait quelque chose !...

Le dortoir était plongé dans le silence. Sur les lits rapprochés, la lumière bleue de la veilleuse tombait, pareille au brouillard des soirs d'automne. Le n° 32 ronflait, la bouche ouverte. Le n° 34 semblait endormi lui aussi. Picou — n° 33 — ne dormait pas. Le sommeil se refusait à venir. Perdu dans l'immense dortoir, dont les coins étaient envahis par une obscurité presque totale, Picou contemplant la veilleuse et poussant, de temps en temps, des soupirs longs et tristes. Il rêvait. Les jours du passé se dessinaient clairement. Jamais, il n'avait connu une telle angoisse ni une si grande solitude. Longtemps, il résista ; puis, tout à coup, sans bruit, il se mit à pleurer.

Et comme pleurer le soulageait, il pleura des larmes abondantes, s'essuyant les yeux avec le bout de son oreiller qui avait une senteur fade et affectueuse de vieille armoire.

Soudain, il entendit le n° 34 qui reniflait à coups rapides et oppressés. Picou se sécha les yeux, puis, fortement toussa. Le n° 34 émergea des profondeurs de son lit. Il avait une grosse tête, des joues rondes et pleines, et ses yeux étaient rougis par les larmes.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société Anonyme au Capital de 50 000 000 de francs
Siège Social : 56, r. du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS (8^e)

AGENCES DE RENNES
d'une part.

Service Electrique : Avenue du Gros-Mahlon
Centres de Travaux à
BREST, QUIMPER, GRANVILLE
d'autre part.

Génie Civil : 12, rue de la Fonderie

■■■■■

ENTREPRISES GENERALES
TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT
EQUIPEMENT ELECTRIQUE

— Tu pleures, demanda Picou dans un souffle.
 — Non, fit le 34.
 — Moi non plus, dit Picou.
 Il y eut un bref silence.
 — Tu es un nouveau, interrogea Picou.
 — Oui.
 — Moi aussi... Tu connais personne ici ?
 — Non, dit le 34.
 — Moi non plus, dit Picou.

Le silence se fit de nouveau, austère, chargé d'ombre.

— Moi, je m'appelle Penhoat, reprit Picou, toujours dans un murmure, Yves Penhoat. Mais mon vrai nom, c'est Picou.

— Un surnom, alors ?
 — Si tu veux. Depuis toujours, on m'appelle Picou.
 — Moi, je m'appelle Floch, dit le 34, en souriant dans la pénombre bleutée.

Une toux sèche éclata et se répercuta dans le dortoir d'une manière sinistre. Picou et Floch sursautèrent...

— Moi je suis de Louannec, dit Picou.
 — Moi je suis de Tréguier, dit Floch.
 — Louannec a battu Tréguier quatre à deux, triompha Picou.
 — Oui, mais Tréguier avait des remplaçants, riposta Floch.

Ils se regardèrent le temps de quelques secondes.
 — Et ainsi, tu es seul ici ? questionna Picou.
 — Tout seul.
 — Eh bien ! Si tu veux nous serons amis.
 — Oh ! oui, dit le 34.

Picou gonfla la poitrine et confia d'un air important :

— Les premiers temps sont moins pénibles lorsqu'on a un ami.
 — Ça, c'est vrai, convint le 34.
 — C'est mon père qui me l'a dit, ajouta Picou. Un type, mon père, tu sais.

— Le mien aussi, dit le 34...
 Et là-dessus, le 34 cessa tout à fait de souffler ; et Picou, après s'être essuyé les yeux une dernière fois avec le bout de son oreiller, s'endormit.

Chantier Naval de Kervivor

56 - LA TRINITE-SUR-MER — B.P. N° 1 — Tél. 169

GARDIENNAGE — REPARATIONS

CHOIX IMPORTANT DE BATEAUX NEUFS ET D'OCCASION

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

KERZERHO Frères

La Trinité-sur-Mer
Tél. 251

LOCATION D'AUTOMOBILES

MARIAGES — EXCURSIONS
SERVICES REGULIERS

F. LE BAYON

Garage
56 - LOCMARIAQUER — TEL. 101

Une ambiance agréable

dans un grand magasin moderne.

Une constante adaptation à la mode

dans le souci de la qualité et du prix

Au Gagne Petit

Face à la basilique - GUINGAMP

* *Al Liamm* est une passionnante expérience culturelle bretonne : sa réussite démontre que tout est possible à cet égard. Au sommaire du n° 131, remarquable comme tous les autres : Tild, par Keun Menez Keldrez — Nerzh ar Gwad — Ar romant où poula, par Rivanon Kervella — et de nombreux poèmes (J. ven. Foubriquen, Brest).

* Une publication touristique a vu le jour sous le titre *Horizons Bretons*, au sommaire de son 2^e numéro, des textes de J. Decré, Al. Boulbain, M. Cloaguen, D. Le Manach (15, rue le Gorrec, St-Brieuc).

* « A bas la caserne » écrit Morvan Lebesque dans le n° 61 du *Peuple breton* où l'on lit également avec inté-

Dans la presse

ret : le point sur la réforme régionale ; le scandale de Berrien, par Paol Queinnec et Hervé Monbureau ; une étude sur le mouvement coopératif agricole (B.P. 713, Rennes).

* L'hebdomadaire « Initiative » a consacré un numéro à la région sous ce titre curieux : « l'inconscience régionale ». On y trouve un débat entre Jacques Duhamel et Alain Grotteray, un appel à l'imagination des « portraits » de Robert Lafont et Pierre Billecocq (9, rue d'Hauteville, Paris).

* Au sommaire de « Breiz », n° 132 :

la charte minimale du Gorsedd et la réforme régionale ; des Etats régionaux ? par Yann Poilvet ; Kontadenn Nedelec, par Ernest ar Barzig ; avec les élèves de Skol dre Lizer (4, allée des Ormeaux, La Baule).

* Dans l'*Auto-journal*, n° 469, un bon reportage sur « la presqu'île de Guérande, mini-Bretagne dans un mouchoir de poche » (43, boulevard Barbès, Paris).

* Dans le n° 133 du « *Likès* », revue de la célèbre école cornouaillaise : Con-tester ou participer, par l'abbé Raoul ; impressions sur le colloque de l'enseignement catholique ; et, bien sûr, de nombreuses nouvelles de l'établissement et des anciens (école de Likès, Quimper).

BOITE POSTALE 50
22 GUINGAMP
Tél. : 8.96

SOCIÉTÉ DES
Fabriques Armoricaines
CHEMISERIE - CONFECTION
FRANCE

ZONE INDUSTRIELLE

Hermine

Les THERMES MARINS de SAINT-MALO / PARAMÉ

Premier Centre Français de THALASSOTHÉRAPIE



Conçu comme Centre de Détente Relaxation et de Rééducation Fonctionnelle
Agréé par la Sécurité Sociale

Soulage durablement : Rhumatismes, Arthroses, Lumbalgies, Dos douloureux
Lutte efficacement : Contre Surmenage, Asthénie, Embonpoint, Cellulite, Séquelles de la Maternité

Accéleüre considérablement : la récupération fonctionnelle après accidents (Sport, Auto, Ski) et fractures de toute nature

Capacité d'accueil : 350 curistes/jour
Saison de Mars à Novembre
Extension Hôtelière Spécialisée dès 1969

Ecrire : Thermes Marins B.P. 12 (35) Paramé ou Téléphoner (99) 34-80-44



COOPÉRATIVE AGRICOLE

" LA TRIPLE UNION "

TOUT CE QUI CONCERNE L'AGRICULTURE

Céréales - Produits du Sol - Approvisionnement

22 - GUINGAMP — Téléphone : 6-43 - 8-58

Siège Social : 11, rue Paul-Bizos

SPLI société parisienne de lingerie indémaillable

LINGERIE — CORSETERIE

49 bis, rue de Lancry - Paris 10^e 206 : 74.10

USINES : 35 FOUGÈRES — 35 RENNES

35 ST BRICE EN COGLÈS



VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE

vous propose TROIS LIVRETS sur lesquels vous pourrez déposer
TOUTES VOS ECONOMIES SANS AUCUNE LIMITATION.

A VOTRE

PREMIER LIVRET

maximum 15 000 F. Capitalisation des intérêts jusqu'à 18 000 F.
INTERET 3 % NET EXONERE DE TOUT IMPOT.

Vous pouvez ajouter un

LIVRET SUPPLEMENTAIRE

SANS MAXIMUM - Capitalisation illimitée des intérêts
Intérêt 3 % avec option fiscale.

POUR **CONSTRUIRE, ACHETER, AMELIORER, REPARER**
VOTRE LOGEMENT

L'ÉPARGNE LOGEMENT, C'EST AUSSI
L'AFFAIRE DE VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE.

LIVRET D'ÉPARGNE LOGEMENT

maximum 40 000 F.
Intérêt 2 % net exonéré de tout impôt.

La

CAISSE D'ÉPARGNE DE LORIENT

AVENUE ANATOLE-FRANCE

32 SUCCURSALES

vous sert : RAPIDEMENT, DISCRETEMENT, GRATUITEMENT.

Prêt d'Épargne Logement - Prêts complémentaires

Location de coffres

Souscription aux Bons du Trésor et aux Emprunts

